SITUATION ÉCONOMIQUE

Cinq députés libéraux rabrouent les évêques

page A 4

SPORTS

Les Nordiques à Premier Choix

Dès février, la télé payante offrira une couverture des Québécois. On s'attendait à une telle entente pour la prochaine saison, mais le marché s'est conclu beaucoup plus rapidement.

...et du football américain en mars au réseau TVA

O'Keefe et TVA confirmeront aujourd'hui que la toute nouvelle United States Football League sera à l'écran pendant 13 dimanches.

page 5

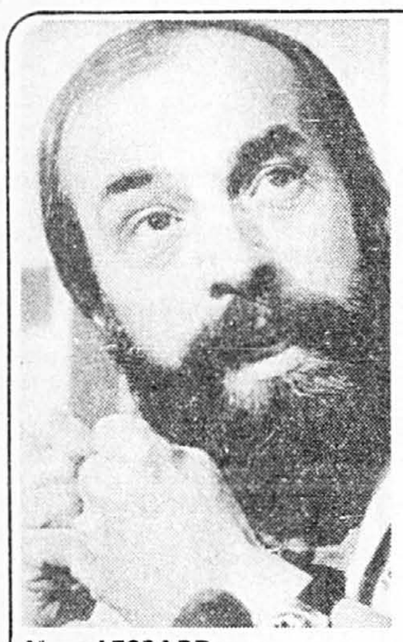
TÉLÉ PAYANTE

Québec essaie d'éviter une autre guerre contre Ottawa

page C 1

la presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE
édition nationale
MONTRÉAL, VENDREDI 4 FÉVRIER 1983, 99e ANNÉE, n° 29, 58 PAGES, 4 CAHIERS •
LA MÉTÉO: NEIGE, MAX: -5°. MIN: -10°,
DEMAIN: FROID. DÉTAILS PAGE A 2
35 cents
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

Sears
vous en avez pour votre argent...et plus



Yves LESSARD

HÔPITAUX : EN VUE D'UN DÉBRAYAGE MARDI

La FAS retourne à la base

■ QUEBEC — Le nouveau jour J pour une grève générale dans les hôpitaux et dans tous les autres établissements du réseau des Affaires sociales, c'est le jeudi 10 février prochain.

Ainsi en ont décidé les 800 délégués du Conseil fédéral de la Fédération des Affaires sociales de la CSN, après trois jours de délibérations. « Nous en sommes venus à la conclusion, rapporte le président de la FAS, Yves Lessard, que seule la grève générale en front commun peut nous permettre de vaincre et que nous nous devions de retourner, dans les plus brefs délais, rejoindre nos camarades déjà en grève. »

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

Les dirigeants syndicaux de la FAS ont déjà commencé à tenir, un peu partout au Québec, des assemblées pour tenter de convaincre les quelque 83 000 membres de la « nécessité » de se joindre aux grévistes du Front commun.

Mardi, 8 février, les membres des 461 syndicats de la FAS seront appelés à voter pour ou contre la reprise de la grève, « avec le reste du Front commun ou, au minimum, avec seulement la CEQ ».

Si le mandat de grève est positif, les syndiqués de la FAS commenceront à débrayer à partir de mercredi soir, minuit. Tous les établissements de santé, sans distinction, seraient ainsi paralysés dès jeudi matin. En attendant, les leaders syndicaux déconseillent à leurs syndicats de prendre des initiatives isolées.

Mais, si, par hasard, d'ici à ce moment, les enseignants concluaient une entente avec le gouvernement, la FAS n'exercerait pas son mandat de grève. En tout cas, pas avant qu'un nouveau Conseil fédéral ne l'ait décidé. Toutefois, selon les informations dont disposaient les stratèges de la fédération, hier, la grève de la CEQ devrait durer « un bon bout de temps encore ». « C'est pour ça, ajoutent-ils, qu'il faut se dépêcher d'aller les rejoindre, parce que c'est ensemble que nous pourrons passer au travers. »

Yves Lessard a fait valoir, hier, au cours de sa conférence de presse, que le fait de retourner consulter la base démontre le « sérieux » de sa Fédération, qui veut désormais reprendre sa bataille « sur une base plus claire ».

Le premier ministre Lévesque avait ironisé, la veille, sur le faible mandat de grève de la FAS. « Seulement 15 p. cent des mem-

voir FAS en A 2

photo Réal Saint-Jean, LA PRESSE

AUJOURD'HUI

• **ARCHAMBAULT**
Au grand étonnement de tous, le jury au procès des mutins d'Archambault, qui doit entreprendre ses délibérations aujourd'hui, annonce qu'il ne siégera pas durant le week-end.
page A 3

• **EDITO**
Les piquets de grève interpellent la conscience: Vincent Prince se demande s'il faut obéir à la loi ou au Syndicat. Michel Roy mesure avec Roy McMurtry les progrès du français en Ontario.
page A 6

• **PAPIER-JOURNAL**
Les statistiques de décembre de l'Association des producteurs de pâtes et papier sur le papier-journal confirment les importants ralentissements intervenus dans ce secteur en 1982.
page B 1

• **NIGERIA**
L'expulsion des travailleurs étrangers par le Nigéria prend valeur d'avertissement: le délabrement économique et financier des pays du tiers monde peut avoir des conséquences politiques dramatiques.
page B 7

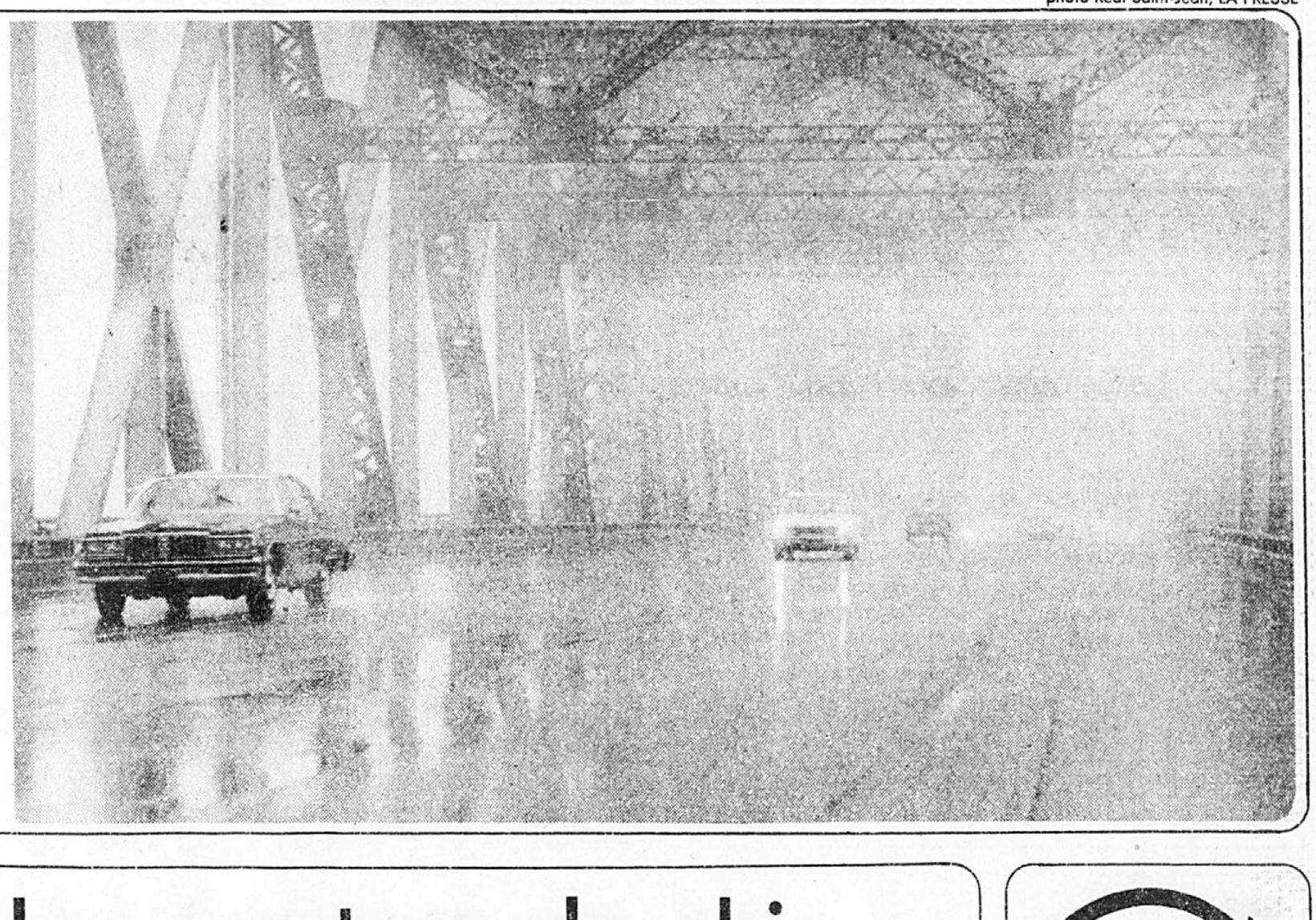
SOMMAIRE

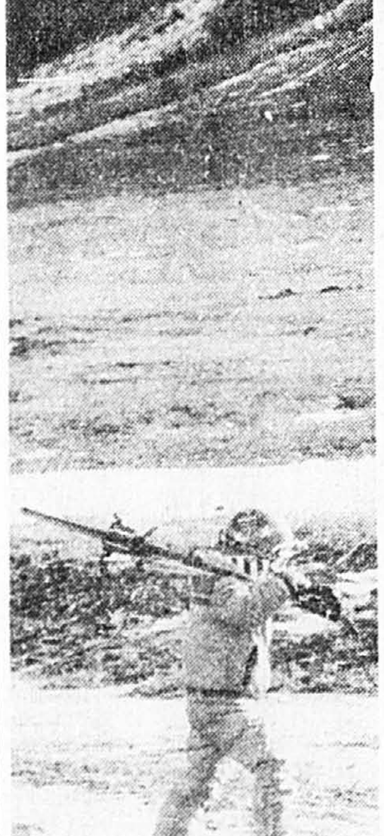
Annonces classées ..... B 2, C 4 à C 8 et sports 16
Arts et spectacles
— Informations A 10 à A 14
— Cinéma ..... C 3
Décès, naissances, etc. ..... C 9
Économie ..... B 1 à B 6
Éditorial ..... A 6
Êtes-vous observateur? ..... C 7
Horoscope ..... C 6
Le monde ..... B 7
Météo ..... A 2
Mots croisés ..... C 5
Quoi faire aujourd'hui ..... C 3
Télévision ..... A 10
— Télé-câble ..... A 11
Tribune libre ..... A 7

TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées 18
Mots croisés 18

Un bien drôle d'hiver

Un bien drôle d'hiver que celui que nous subissons ! En l'espace de deux jours nous avons traversé presque trois saisons : brusque chute des températures, verglas, pluie, brouillard et rechute du mercure à venir. Hier après-midi, les automobilistes qui circulaient sur le pont Jacques-Cartier avaient l'impression d'entrer dans une véritable marmite, tellement le brouillard était dense. Un hiver exceptionnel qui ressemble étrangement à celui que nous avions connu il y a deux ans. Mais ne nous réjouissons pas trop vite. Depuis hier soir, nous sommes revenus à l'hiver avec ses inconvénients: le mercure tombera entre - 6° C et - 15° C.





Les centres de ski risquent le désastre

■ « Plusieurs *en ont leur claque*! Comme au baseball, on attend que la pluie cesse pour recommencer. On prie. Ceux qui ne fabriquent pas de neige artificielle, vont avoir de la difficulté à se remettre. Ce n'est pas tellement gentil de dire cela, mais on doit mentionner que la grève nous avait quelque peu aidé à remonter la pente. »

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Ce sont là quelques commentaires faits, hier, par des responsables de centres de ski des Laurentides qui regardaient tomber la pluie par une température beaucoup plus élevée que la normale.

Le président de l'Association des centres de ski des Laurentides, Yvan Lapointe, de Belle-Neige, a déclaré que cette pluie risquait de devenir catastrophique pour les centres qui ne fabriquent pas de neige artificielle. Seulement huit stations de ski sur 22 fabriquent de la neige artificielle dans les Laurentides.

« C'est grave, c'est toute une claque que nous recevons. Ma station est demeurée fermée aujourd'hui (hier). Lorsque la pluie va cesser et que le froid promis pour la fin de journée va arriver, nous allons recommencer pour la cinquième fois à refaire de la neige artificielle. Mes pertes actuelles sont évaluées à près de $150 000; seulement pour fabriquer de la neige artificielle, j'ai dépensé en plus $40 000 », précise M. Lapointe qui demeure cependant optimiste pour les prochaines semaines.

Journée record

« J'espère que la fin de la saison va être meilleure, car Belle-Neige sera, en février, le site des championnats de ski acrobatique. C'est également chez nous que doit avoir lieu la finale provinciale de ski alpin des Jeux du Québec. »

Au Mont Saint-Sauveur, Louis Dufour, a souligné que son centre avait reçu beaucoup moins de skieurs que l'an passé. « Nous avons fermé ce matin et nous attendons que la pluie arrête pour faire partir nos canons à neige artificielle.

Quant au président des monts Gabriel et Olympia ainsi que du Chantecler, Laurent Dupras, il soutient que la pluie d'hier n'est pas la chose la plus grave qui soit arrivée cet hiver.

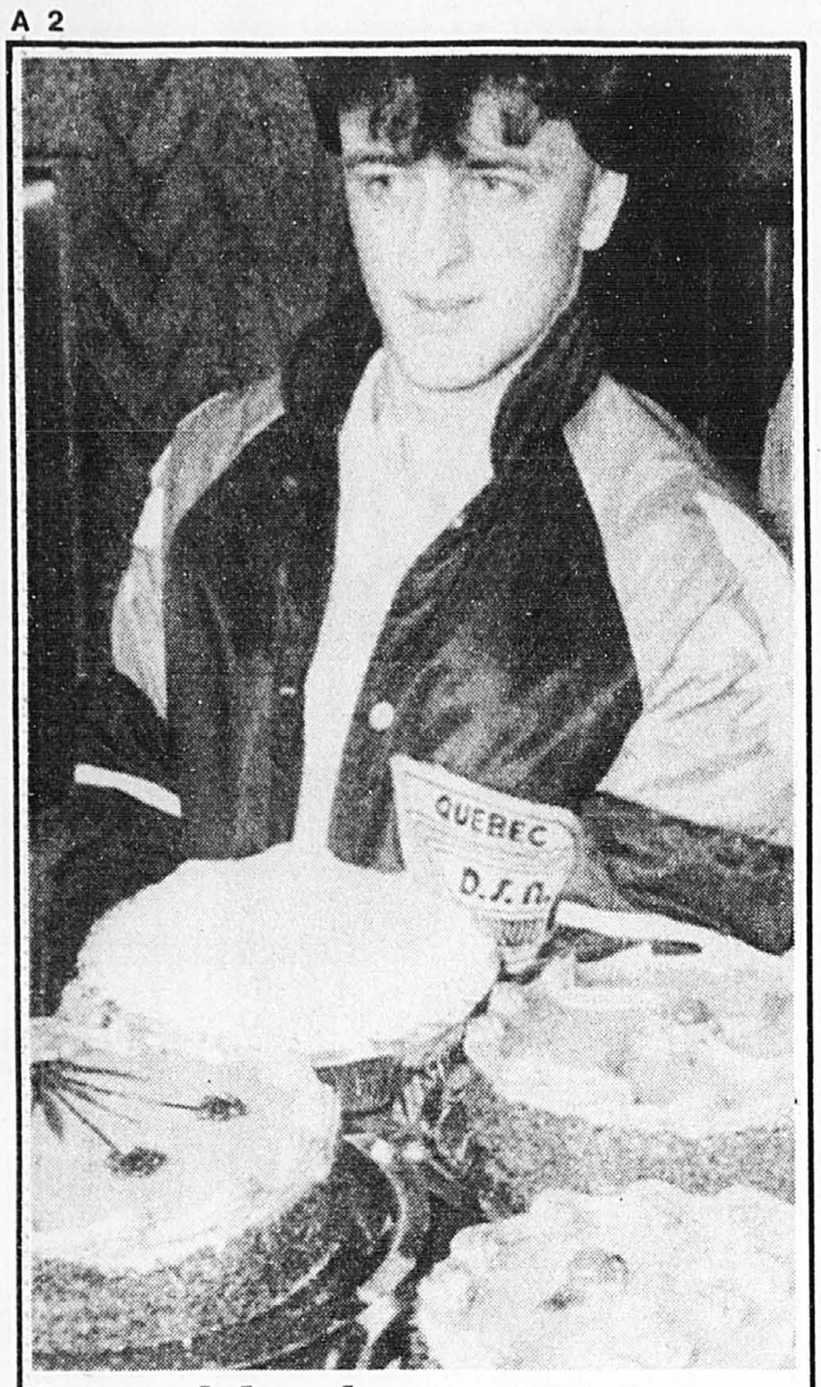
« Nous avons déjà eu des pluies en février par le passé. Mais ce qui est grave est que durant tout le mois de décembre et jusqu'au 15 janvier, nous n'avons rien fait. Comme nous étions en train de remonter la pente un peu, voilà que nous de-

voir SKI en A 2

CTCUM : Les préposés à l'entretien sont en colère

page A 9

Nos régimes d'épargne-retraite autogérés offriront toujours PLUS.
Les RÉR autogérés du Trust Général
• Nombre illimité de transactions
• Honoraires fixes de 100$ par année
• Relevés de caisse et de biens trimestriels
• Intérêt sur le solde minimum mensuel
Venez rencontrer l'un de nos conseillers ou demandez à votre courtier de nous téléphoner.
TRUST GÉNÉRAL
Montréal/University: 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: 861-8383 Outremont: 739-3265
Nous nous chargerons de transférer votre RÉR, sans frais.
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec



La table des ministres

Alors que les journalistes attendaient en vain l'entrée des ministres dans le hall de l'édifice du Conseil exécutif, hier, ils y ont vu arriver des livreurs du réputé restaurant « Chez Guido » avec des plats destinés à sustenter les ministres sur le qui-vive en raison des évènements. Renseignements pris, le menu comprenait des fruits de mer au gratin et des gâteaux au chocolat. Il appert que le gouvernement a dépensé un peu plus de $7 000 à ce réputé restaurant de Québec l'année dernière pour apaiser la faim des membres du Conseil des ministres lors de 24 séances.

téléphoto CP

FAS

suite de la page A 1

bres sont pour la grève », avait-il lancé. Le président de la FAS réfute cette affirmation et avance plutôt que « 57 000 travailleurs sont engagés par l'actuel vote de grève » et que plus de 30 000 de ses membres ont voté en faveur d'un débrayage. Pour Yves Lessard, l'actuel mandat de grève de la FAS est « fort, dans les circonstances », en tout cas assez fort, selon lui, pour affirmer qu'il aurait pu recommander un débrayage pour hier soir, minuit.

Le président de la FAS reconnaît, par ailleurs qu'il pourrait se buter à un refus majoritaire. Mais il l'estime nécessaire dans les circonstances. Et, de toute façon, croit-il, à mesure que le gouvernement démontre sa volonté de maintenir une ligne dure, les syndiqués se rallient à leurs camarades déjà en faveur de la grève.

La preuve qu'il croit que les menaces du gouvernement jouent en faveur d'un plus grande mobilisation syndicale : hier, lors de la dernière journée du Conseil fédéral, il a fait circuler parmi les délégués un des documents de travail gouvernementaux, qui a servi à l'élaboration du projet de loi spéciale, et où il est largement fait état des mesures de représailles que prendrait le gouvernement contre ses employés qui refuseraient de rentrer au travail. Les délégués sont repartis chez eux avec une copie de ce document dont l'essentiel a déjà fait les manchettes du week-end dernier. Ils sont invités à en faire part à leurs membres, afin qu'ils décident en pleine connaissance de cause des risques d'une grève illégale.

Invité à commenter l'accusation du premier ministre à l'effet que la FAS serait manipulée par un petit groupe d'agitateurs anarchistes, le président a soutenu que les 800 délégués du Conseil fédéral, « qui sont de toutes les tendances politiques et religieuses », n'avaient certainement pas de leçon de démocratie à recevoir du Parti québécois.

« Chez nous, l'autorité suprême, ce sont les membres et non pas le chef, ni même les chefs. Je ne suis pas étonné que René Lévesque bave sur notre mouvement, lui qui a déjà bafoué les 2 000 délégués de son dernier Congrès national. Quant à moi, le seul agitateur que j'ai vu, ces derniers jours, il était à la télévision mercredi soir et il s'appelle René Lévesque. S'il y a quelqu'un qui s'apprête à semer le chaos social au Québec, c'est bien lui! »

SKI

suite de la page A 1

vons à nouveau fermer nos pistes. On prévoit du froid et de la neige pour ce soir et demain; nous allons recommencer à fabriquer de la neige et la situation va redevenir normale pour vendredi et le week-end », dit-il.

Vendredi dernier, le Mont-Olympia avait établi un record particulier, alors que plus de 3 200 skieurs avaient payé $2 ou $1 pour pratiquer leur sport favori. « Nous avions réduit nos prix pour souligner notre 20e anniversaire. Notre clientère a bien répondu et je tiens à la remercier », ajoute M. Dupras qui évalue à $150 000 les pertes que subiront chacun cette saison le Chantecler et le Mont-Olympia. Quant au Mont-Gabriel, tout a bien fonctionné.

Dans les Cantons de l'Est

Si beaucoup de propriétaires risquent de fermer leurs portes à la fin de la saison dans les Laurentides, la situation n'est pas du tout indentique dans les Cantons de l'Est où il y a eu plus de neige. Le directeur gérant de Bromont, Robert Desourdy, a expliqué que le mois de janvier 82 avait été meilleur que celui de l'année dernière. « Nous sommes toutefois en retard de 20 p. cent sur 1981-82, mais il faut dire que nous avons eu l'an passé un hiver exceptionnel. Ceux qui fabriquent de la neige artificielle, n'auront pas de problème. »

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: −9 Max.: −12
NUAGEUX, AVERSES DE NEIGE, VENTS MODÉRÉS

DEMAIN: NUAGEUX ET FROID

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	−16	−20	Neige
Outaouais	−9	−12	Neige
Laurentides	−12	−15	Neige
Cantons de l'Est	−15	−12	Neige
Mauricie	−15	−4	Neige
Québec	−15	−10	Neige
Lac-Saint-Jean	−18	−8	Neige
Rimouski	0	2	Neige
Gaspésie	−1	2	Neige
Baie-Comeau	0	2	Neige mouil.
Sept-Iles	0	2	Neige mouil.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	0	8	
Edmonton	−17	−13	
Regina	−25	−13	
Winnipeg	−33	−23	
Toronto	−8	−5	
Fredericton	−8	12	
Halifax	−4	12	
Charlottetown	−4	8	
Saint-Jean	3	6	

La Quotidienne

Tirage d'hier: **7086** | Numéro-boni: **929830**

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	−4	7	N.-Orléans	2	12
Buffalo	3	12	Pittsburgh	3	11
Chicago	−4	1	S. Francisco	7	13
Miami	13	16	Washington	11	17
New York	10	13	Dallas	−1	7

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	−2	12	Madrid	−1	13
Athènes	3	11	Moscou	−1	2
Acapulco	21	33	Mexico	7	23
Berlin	−1	3	Oslo	−8	−2
Bruxelles	−2	6	Paris	3	8
Buenos Aires	18	27	Rome	7	16
Copenhague	−1	1	Séoul	−2	5
Genève	1	5	Stockholm	−9	−3
Hong Kong	10	16	Tokyo	6	11
Le Caire	8	15	Trinidad	24	30
Lisbonne	8	17	Vienne	4	4
Londres	3	7			

TOUT EN CONTINUANT À GRIGNOTER LE FRONT COMMUN

Québec attend le vote de la FAS

■ QUEBEC — A la suite de la décision de la Fédération des affaires sociales (CSN) de reprendre les votes de grève dans tous ses syndicats affiliés mardi prochain, le gouvernement attendra de voir si le réseau des Affaires sociales risque d'être sérieusement perturbé avant d'agir.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

C'est du moins la voie la plus plausible qu'empruntera le gouvernement si l'on se fie à une déclaration du président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, qui laissait entendre hier qu'une action gouvernementale était tributaire de l'interruption des services dans le secteur hospitalier.

« Comme il n'y a pas de piquet de grève devant les édifices gouvernementaux et que les hôpitaux fonctionnent normalement, c'est à partir de ces fondements que le Conseil des ministres sera amené à prendre ses décisions », a-t-il dit aux journalistes.

Selon diverses sources dans les milieux politiques, la stratégie du gouvernement va consister au cours des prochains jours à grignoter de plus en plus la crédibilité du Front commun en tentant d'en arriver à des accords avec des syndicats qui en sont membres.

D'ailleurs, des pourparlers très sérieux ont été entamés entre le ministère de la Fonction publique et le Syndicat des professionnels depuis que ce dernier a donné des consignes à ses membres de ne plus empêcher systématiquement l'entrée des édifices gouvernementaux aux fonctionnaires. Mercredi, les membres du SPGQ donnaient à leur Syndicat le mandat de prolonger la grève jusqu'à lundi le 7 février mais celui-ci devra à nouveau les consulter s'il entend poursuivre la grève.

Dans le péri-public, le Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la SAQ a demandé à son tour de renouer le dialogue avec son employeur afin d'améliorer le contenu de leur décret. Des discussions ont eu lieu hier de 14h à 20h et les représentants de la SAQ ont dit qu'ils vont tout tenter pour obtenir le mandat de négocier. Une autre rencontre est prévue pour lundi prochain à Montréal.

La semaine dont le gouvernement dispose devrait lui permettre d'isoler de plus en plus les récalcitrants dont font partie les enseignants de sorte qu'il pourra minimiser l'impact d'une future loi spéciale de retour au travail.

Corriveau : les menaces ne ramèneront pas la paix

■ « Ce n'est pas en formulant des menaces, mais en s'asseyant à la table de négociation, que le gouvernement Lévesque ramènera la paix sociale au Québec. »

C'est ainsi que M. Donatien Corriveau, président de la Confédération des syndicats nationaux, a commenté hier la menace de congédiement proférée mercredi soir par le premier ministre à l'endroit des grévistes qui empêcheraient leurs confrères non en grève de se rendre à leurs postes.

« Il s'agit là d'une attaque directe contre les structures démocratiques établies », a précisé M. Corriveau, en ajoutant que « dès que le gouvernement arrive dans une phase stratégique un peu serrée, on dirait qu'il perd les pédales ».

M. Lévesque avait annoncé, par la même occasion, que son cabinet se réunirait le lendemain — c'est-à-dire hier — pour prendre des décisioons « lourdes de conséquences ». Toutefois, son attaché de presse, Mme Catherine Rudel-Tessier, a avisé la presse, hier soir, qu'il n'y aurait pas de réunion du cabinet avant la semaine prochaine.

Le premier ministre devait faire le point ce matin, au cours d'une conférence de presse convoquée pour 11h30.



Des enseignants anglophones manifestaient hier devant le quotidien The Gazette. Ils voulaient dénoncer « l'inexactitude et la partialité » des reportages et des éditoriaux sur la grève illégale du Front commun.

photo Michel Gravel, La PRESSE

EN RÉACTION AUX POURSUITES PERSONNELLES

Les syndiqués s'abritent derrière le huis clos

■ Environ 200 enseignants, majoritairement anglophones, ont manifesté hier devant les locaux du quotidien *The Gazette*. Ils dénonçaient « l'inexactitude et la partialité » des reportages et des éditoriaux du quotidien anglophone sur la grève illégale du Front commun CSN-CEQ-FTQ. Une quarantaine d'enseignants du cégep John-Abbott ont signifié leur intention d'annuler leur abonnement au quotidien. Des pancartes invitaient les lecteurs du journal à lire plutôt le *Globe and Mail*, le *New York Times* et les quotidiens francophones du Québec, dont *La Presse*.

LISA BINSSE

Mark Harrison, le rédacteur en chef du journal, a déclaré qu'il regrettait que les porte-parole syndicaux n'aient pas cru bon de venir lui parler directement. Il dit comprendre mal leurs critiques en ce qui a trait à la couverture de son journal qu'il juge impartiale et objective. Quant à la politique éditoriale, il a rappelé que la *Gazette* s'était prononcé contre toute grève illégale.

CTCUM

Mercredi soir à Montréal, le Syndicat des employés de l'entretien de la CTCUM (CSN) tenait une assemblée générale afin de déterminer quelle serait la réaction du syndicat face à la condamnation du président Jacques Morrissette à quatre mois de prison pour avoir défier une injonction le 10 novembre dernier. Un membre a exigé le huis clos.

Pourquoi ? D'une part pour ne pas dévoiler les moyens de pression envisagés. D'autre part parce que les membres sont mécontents face aux médias d'information. Deux journalistes, assignés par la cour, ont dû confirmer par témoignage ce qu'ils avaient écrit (et publié le lendemain) sur l'assemblée générale au cours de laquelle il fut décidé de défier l'injonction obtenue par la CTCUM et se joindre à la journée de grève illégale du Front commun.

Selon un porte-parole syndical, les membres n'en veulent pas aux journalistes eux-mêmes. Ils s'objectent surtout au fait que dans son jugement, le juge Claude Nolin de la Cour supérieure, s'appuierait sur ces articles de journaux pour condamner leur président pour outrage au tribunal.

En se servant de cet exemple, des enseignants qui faisaient du piquetage devant le Cégep Lionel-Groulx à Sainte-Thérèse hier ont demandé au photographe de *La Presse* de s'abstenir de prendre des photos. La raison : « On ne veut pas qu'on s'en serve contre nous comme dans le cas de Morrissette ».

La FAS

Au tout début du Conseil fédéral de la FAS lundi après-midi à Québec pour ratifier ou rejeter l'entente de principe intervenue quelques heures plus tôt entre les négociateurs syndicaux de cette fédération CSN et le gouvernement, un délégué demande le huis clos. Il s'agit d'un huis clos partiel.

Les journalistes pouvaient assister mais n'avaient pas le droit de citer ou d'identifier les intervenants. Il s'agissait d'éviter des représailles de l'employeur ou des critiques des syndiqués de la base. À titre d'exemple, un président d'un syndicat qui aurait voté contre la grève illégale aurait du mal à expliquer à ses membres pourquoi il se prononce contre un cadre de règlement qui vise justement à mettre fin à cette grève. Surtout quand l'exécutif syndical de la FAS, dans un vote serré, recommandait l'acceptation de ce règlement.

Mercredi soir, les délégués qui ont le droit de vote rejettent majoritairement le cadre de règlement malgré la recommandation de l'exécutif de la FAS. Reste à décider si la grève, suspendue pendant cette délibération, continuera ou si on adoptera d'autres moyens de pression. Les caméras de télévision montrent les intervenants (dont la position de par leurs gestes est facilement identifiable) et, par ce fait même, ne respectent plus les règles du jeu. On décrète le « strict » huis clos.

Les journalistes, photographes et autres doivent se retirer et attendent la déclaration officielle, en conférence de presse.

Enfin, hier soir, une journaliste et un photographe de *La Presse* ont été refoulés avant même d'avoir pu entrer dans la salle où avait lieu une assemblée générale des employés de l'hôpital Notre-Dame qui regroupe 3 047 cotisants de la FAS-CSN. A la demande de la journaliste qu'un porte-parole lui téléphone plus tard pour donner les résultats de la réunion, le « garde » syndical a clairement répondu qu'en aucun cas il ne faudrait mentionner de nom, « sinon on va se souvenir de vous ».

Touchez pas à mon linge

■ Le président du Conseil du trésor n'aime pas que les gens et les journalistes touchent à ses vêtements. Hier, il s'en est pris au costaud journaliste de Radio-Canada, Robert Houle, qui tentait de le retenir par un bouton de son paletot. « Ca ne vous ferait rien de laisser mon bouton! J'ai jamais vu un gars pareil. Ben vite, il va m'accrocher par le col ou par toutes les pièces de mon linge afin de me retenir et être bien sûr de me poser toutes les questions. De toute façon, il n'y pas de lien entre les réponses que je vous donne et le reportage que vous en faites le soir », a-t-il lancé sarcastiquement au journaliste à sa sortie du Conseil des ministres.

Loi anticonstitutionnelle

■ Des enseignants du cegep John-Abbott (CSN) ont décidé de contester la légalité et la constitutionnalité de la loi 105. « Un gouvernement qui gouverne à coup de décrets n'est ni légal ni constitutionnel », a déclaré John Sheshko, président du syndicat qui a choisi Me Philip Cutler pour défendre cette cause en Cour.

« Pied-de-Poule » dehors

■ Selon le syndicat des professeurs du cégep de Sainte-Foy (CEQ), il n'y a aucune entente avec l'administration pour permettre l'ouverture du collège et la continuation du spectacle de *Pied-de-Poule*. De plus, les artistes de cette troupe de théâtre auraient refusé de rencontrer le syndicat. Hier donc, le collège est resté hermétiquement fermé malgré l'intervention d'une cinquantaine de policiers de Sainte-Foy et de la Sûreté du Québec. Les professeurs de Sainte-Foy, réunis en assemblée hier, ont revoté en faveur de la grève dans une proportion de 84 p. cent.

Collecte de sang chaud

■ Invitant les policiers au sang chaud à imiter leur geste et à se rendre donner du sang à la Croix Rouge, plusieurs dizaines de membres du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec ont fait état de leur « dégoût » devant les agissements de certains policiers « qui ont recours à la violence sur les lignes de piquetage ».

Les « soutiens » FTQ continuent

■ Plus de 1 800 membres du Syndicat canadien de la Fonction publique (FTQ) poursuivent toujours la grève qu'ils ont entreprise le 27 janvier. Ces syndiqués occupent dans les écoles des fonctions de secrétariat, d'entretien, de conciergerie, etc. Les commissions scolaires touchées par les grèves des employés de soutien sont les suivantes : Jérôme-Le-Royer, Chapais/Chibougamau, Témiscamingue, Les Ecores, Des Ilets, Les Manoirs, Québec, Laprairie, Tardivel, Grand-Bois, Chauveau, Vallée de la Lièvre, Lignery, Buckingham, Papineau, Sault-Saint-Louis et Lachute.

Pressions sur la CEQ

■ Il semblerait que depuis deux jours la CEQ soit fortement sollicitée par des comités de parents et autres groupes préoccupés par l'évolution des négociations dans l'éducation. Plusieurs rencontres ont eu lieu et d'autres sont prévues. De plus, le comité exécutif du Conseil supérieur de l'Education rencontre aujourd'hui, en fin de matinée, une délégation officielle de la CEQ pour examiner les effets du décret.

Injonction partielle à Lionel-Groulx

■ Une ordonnance de la Cour oblige dorénavant les professeurs de « Techniques administratives » du cégep Lionel-Groulx à retourner au travail et à donner les cours aux élèves. Le syndicat des professeurs de ce collège a décidé d'être vigilant : seuls les professeurs touchés et leurs étudiants seront admis au collège et encore, à condition de fournir les preuves d'identité nécessaires.

Reprise à Bois-de-Boulogne

■ En dépit du débrayage du Front commun, les cours devraient reprendre lundi comme prévu au cégep Bois-de-Boulogne, un collège du réseau public situé dans la banlieue montréalaise. Interrompu pour les vacances de Noël, l'enseignement dispensé aux 3 000 élèves de l'institution n'avait pas repris le 17 janvier par suite d'un conflit entre les professeurs et la direction relativement au congédiement d'un enseignant. Toutefois, les professeurs acceptaient, le jour même du déclenchement de l'action du Front commun, de se plier à une injonction obtenue par le cégep, et refusaient par la même occasion de participer à la « grève générale et illimitée ».

AU PROCÈS DES MUTINS D'ARCHAMBAULT

Accusé menacé d'expulsion parce qu'il intimide un juré

« Je ne me sens pas intimidé et il n'y a personne qui va m'intimider », lance le juge Jean-Guy Boilard en fixant les neuf accusés. Choqué, il menace d'expulser l'un d'eux dont le comportement, dit-il, est devenu une cause d'intimidation pour les jurés.

MARTHA GAGNON

Les jurés viennent à peine de quitter la salle d'audience où ils ont passé la journée à écouter les directives du juge au procès des mutins d'Archambault. Plusieurs fois au cours de ce long exposé aride, l'une des femmes du panel, une petite brunette, a ricané nerveusement sans que personne ne comprenne trop pourquoi.

En fin d'après-midi, après avoir parlé durant six heures, le juge a vertement semoncé l'accusé Réal Girard qui aura 23 ans samedi. « Vous vous comportez en idiot, en imbécile qui ne réalise pas le sérieux du procès. J'ai eu la preuve aujourd'hui que votre attitude intimide le juré numéro 3. Vous êtes inconscient ou il s'agit d'une manoeuvre orchestrée pour influencer illégalement le jury. Je n'hésiterai pas à vous expulser ».

Réal Girard, cheveux longs frisés, regard ironique, n'a pas réagi. À quelques reprises lors de l'exposé il a, lui aussi, esquissé des sourires.

Lunettes sur le bout du nez, mèche noire rebelle sur le front, yeux très bleus, le juge Boilard a clairement indiqué qu'il n'avait aucune crainte ou appréhension. Il y a un an, on se souviendra, c'est lui qui présidait le retentissant procès pour le meurtre du directeur Roy du pénitencier de Sainte-Anne-des-Plaines. Après leur condamnation, les accusés avaient proféré certaines menaces à l'endroit du juge.

C'est aujourd'hui que les jurés devraient commencer à délibérer après que le juge aura terminé ses directives. Sur un ton grave, soutenu, devant une salle paisible où le va-et-vient a été formellement interdit durant l'exposé, le juge Boilard a expliqué, hier, les principaux points de droit qui devront guider le jury.

Il longuement remercié et félicité les quatre femmes et huit hommes qui ont fait preuve de beaucoup de patience et de tolérance depuis le début de leur « séquestration ». Puis il leur a servi plusieurs mises en garde.

— Ne vous laissez pas influencer par le caractère horrible des meurtres qui ont été commis. Personne ici ne conteste que cela a été une véritable boucherie. Ne vous laissez pas influencer parce que ces gens-là se trouvaient dans un pénitencier fédéral. Un détenu a droit au même traitement que n'importe quel citoyen.

Un peu comme un professeur de droit qui parle à ses élèves, il leur a expliqué qu'ils étaient maintenant les seuls juges des faits. « Vous n'êtes pas ici pour décider si le système pénitenciaire doit être changé. Vous n'êtes pas ici non plus pour décider s'il faut absolument trouver un coupable. Vous devez vous laisser uniquement guider par la preuve. TOUTE la preuve. Cette phrase il l'a répète sans cesse.

Très souvent, il se sert du petit exemple facile de la vie courante pour illustrer ce qu'est le doute raisonnable et ce que signifie hors de tout doute raisonnable.

Au grand étonnement de tous, les jurés, qui sont en quelque sorte isolés du monde, ont fait savoir qu'ils suspendraient leurs délibérations durant le week-end. Ils veulent aussi conserver l'horaire régulier, donc pas de travail après 17h tous les soirs.



Est-ce bien l'hiver ?

photo Jean Goupil, LA PRESSE

Sommes-nous en hiver ou au printemps? Si les météorologistes affirment catégoriquement que l'hiver n'est pas fini, il semble que le printemps veut lui forcer la main. Résultat : que de pluie, hier, en cette matinée de février. En fait l'accumulation se chiffrait à 45 millimètres, en fin d'apès-midi, hier. Si toute cette eau nous était tombée dessus sous forme de neige, une nouvelle marque aurait été établie, éclipsant la fameuse « tempête du siècle », survenue un certain 4 mars 1972 alors que, pendant près de 48 heures, seules les motoneiges parvenaient à circuler dans les rues de Montréal.



Un bel exemple de manque de civisme

On dit souvent que le civisme, c'est une foule de petites choses. Le cas suivant illustre bien le tort qu'un citoyen peut causer à son entourage, lorsqu'il décide de vivre en marge de la société et d'ignorer le bien commun.

Tous les faits suivants sont réels. Cependant, à cause des inquiétudes de ceux qui dénoncent la situation, il est préférable de taire les noms de tous les citoyens impliqués, du moins pour l'instant, dans l'espoir que l'administration de Laval sera peut-être tentée d'intervenir plus vigoureusement.

Mais même en disant cela, le doute subsiste quant à la volonté politique de l'administration lavalloise de résoudre le problème. Lors d'une entrevue qu'il accordait à LA PRESSE à ce sujet, le maire de Laval, M. Claude Lefebvre, n'a pas caché sa sympathie pour les citoyens victimes du pollueur en question, tout en admettant simultanément son impuissance à régler le cas à moins, disait-il, de recourir à une coûteuse expropriation.

Le cas est survenu sur une des artères importantes de Laval. Elle traverse un territoire régi par la Loi de la protection du territoire agricole, un territoire qui, jusqu'à l'intervention du gouvernement provincial, s'est développé d'une manière anarchique, les commerces y côtoyant impunément les maisons unifamiliales.

L'administration municipale lavalloise parle de « droits acquis », une affirmation sans doute valable dans la majorité des cas car, faut-il le rappeler, la ville de Laval est née il y a une quinzaine d'années de la fusion de toutes les municipalités de l'île Jésus.

Maison privée ou commerce de terre

Mais la notion de « droits acquis » peut difficilement s'appliquer à une résidence privée construite en 1978, donc bien après la fusion, et à une époque où l'administration municipale était en mesure d'être plus cohérente en matière de zonage.

Il est bien clair dans ce cas que le conseiller du quartier et le Service d'urbanisme n'ont pas fait preuve d'une bien grande vigilance, puisque l'occupant de cette résidence privée a littéralement transformé son terrain en commerce de terre de remplissage où le bélier et le lourd camion de 10 roues s'activent à l'occasion.

Depuis la construction de la maison, les voisins n'ont cessé de se plaindre de la pollution que ce citoyen engendre pour l'oreille et l'oeil. Au début, il pouvait être normal que les lourds camions se succèdent sur le terrain et y versent leur chargement de terre ou de pierres. Et les inspecteurs du Service d'urbanisme pouvaient sans doute croire ce citoyen quand il affirmait que la pierre et la terre servaient à l'aménagement de son terrain. Sauf que cinq ans plus tard, l'aménagement est toujours en cours...

Avec le résultat qu'on retrouve de tout sur ce terrain, de l'abri en polyéthylène qui dissimule un bélier mécanique au dépotoir du fond du terrain de 350 pieds de profondeur. Avec le résultat aussi que le terrain est surélevé d'une manière inquiétante pour ses voisins qu'il risque d'inonder au printemps. Avec le résultat enfin que le terrain n'est clôturé que d'un seul côté, les « *plaignards* » devant évidemment supporter le côté sans clôture, de manière à ce qu'ils ne ratent rien de ce « *spectacle* ».

L'attitude de l'administration

Et pendant que tout cela se déroule non pas à Tombouctou, mais bien à Laval, P.Q., les inspecteurs de l'urbanisme ne ratent évidemment pas l'occasion d'aller vérifier si un des *plaignards* a bien peinturé sa nouvelle serre, d'aller tester la solidité de la clôture de la piscine d'un deuxième *plaignard*, et de faire condamner à l'amende un troisième résidant du secteur parce qu'il n'avait pas clôturé sa piscine hors terre!

Le Service d'urbanisme dira sans doute qu'il talonne le mauvais citoyen en question, et l'interminable liste d'inspections est là pour en témoigner : le résumé du cas remplit pas moins de trois pages dactylographiées à simple interligne et encore s'arrête-t-il au 31 juillet 1981!

Mais cette liste interminable d'inspections ne signifie-t-elle pas qu'il y a justement là matière à intervention? Et comment se fait-il que ce citoyen puisse continuer à nargueur tout le monde comme si de rien n'était même après avoir été condamné deux fois par la Cour municipale, d'abord à $50 en août 1980, puis à $250 en septembre 1981?

Sauf tout le respect qu'on doit au maire Lefebvre, il doit certes exister d'autres moyens que l'expropriation pour que l'administration municipale puisse faire respecter son autorité, le bien commun et la qualité de la vie. On n'a pas le sentiment que l'administration municipale fait tout son possible.

À votre santé!

Si vous êtes amateur d'une certaine liqueur importée dont on tait le nom pour éviter la publicité gratuite, vous aurez constaté que la SAQ vient de baisser le prix de la bouteille de 700 ml de 5 p. cent, ou 85 cents. Mais n'allez pas conclure que la SAQ a eu des remords de conscience. Cette baisse est exclusivement due au « méchant » gouvernement fédéral.

En effet, dans le cas des boissons alcoolisées autres que le vin, les taxes fédérales croissent en fonction du taux d'alcool. Or, comme le fabricant décidait de réduire de 31,5 à 26,5 le pourcentage d'alcool dans sa liqueur, les taxes fédérales ont baissé en conséquence. Et l'économie est même double pour le consommateur québécois puisque la SAQ taxe également les taxes du gouvernement fédéral...

TÉMOIGNANT AU PROCÈS DUBOIS-DUBEAU

Pomerleau dit avoir fourni l'adresse du directeur assassiné d'Archambault

Paul Pomerleau, qui, il y a deux jours, avait affirmé avec assurance qu'il n'avait jamais commis de meurtre et n'en avait jamais commandé, a cependant avoué, hier, que dans un cas tout au moins, et un cas d'importance, il avait fourni un renseignement fort précieux à un commando de tueurs dont faisait partie l'un de ses meilleurs amis, Michel Tremblay.

LÉOPOLD LIZOTTE

Toujours contre-interrogé par le procureur d'Adrien Dubois, Me Léo-René Maranda, au procès Dubois-Dubeau, le bagnard de 37 ans a admis que c'était lui qui avait obtenu l'adresse du directeur Michel Roy, de l'Institut Archambault, criblé de balles alors qu'il déneigeait son entrée de garage, à Pointe-Aux-Trembles, à l'hiver 1978.

À partir de deux numéros de plaque minéralogique, qu'on avait inscrits sur deux petits bouts de papier, le témoin dit avoir obtenu l'adresse de M. Roy grâce à un « contact » au bureau des véhicules automobiles de la province, à Québec. Il dit toutefois ne pas se rappeler qu'au procès subséquent des accusés, un témoin du nom de Doyon ait fait des révélations sur sa participation au complot, notamment pour venger le sort que l'on aurait fait à l'un de ses frère, à Sainte-Anne-des-Plaines. Et aussi pour s'assurer que la voix des détenus soit mieux entendue.

Et Me Maranda a beau lui montrer des pages de LA PRESSE et du *Journal de Montréal* sur le sujet, il le prie de ranger ses papiers, en lui faisant remarquer qu'il est plutôt un lecteur du *Devoir*, un journal bien fait selon ses dires, et également de *The Gazette*.

Lorsqu'on lui montre par la suite une coupure de janvier 1982, sur ce procès, il conviendra par contre qu'il n'était pas un abonné quotidien du journal de la rue Saint-Sacrement.

Quant à ses « contacts », il en a un peu partout, il va sans dire. Et c'est ainsi que son commerce d'importation de drogues était fort florissant, à l'époque, parce que, notamment, il avait un pion bien placé à... Air-Canada. Mais un jour, raconte-t-il, une cargaison importante qui devait aboutir aux hangars de cette ligne aérienne, se retrouva plutôt dans ceux de la BOAC, à Québec.

« Si cette drogue restait *perdue*, il y avait danger de représailles, de réglement de compte, au sein de ceux qui avaient participé à l'importation. Pour éviter des morts inutiles, il s'arrangea donc pour qu'un journaliste de Québec soit mis sur la piste et, aille réclamer le colis mal dirigé. Ce pauvre scribe fut donc soupçonné et momentanément détenu, dit-il, mais c'était... pour le bon motif.

Interrogé sur la mort de deux jeunes femmes, il ne peut donner beaucoup de détails sur leurs fins apparemment tragiques. Il ne sait pas, par exemple, qui tenait les jambes de Johanne McCather, pendant qu'un autre l'égorgeait. Il se rappelle cependant que c'est un de ses amis qui l'avait mis au courant qu'elle avait... levé les pattes.

Dans le cas de Marie Talbot, à Sainte-Adèle, elle était à ses côtés, dans sa chambre, pendant que son compagnon Mario Saint-Pierre était liquidé au rez-de-chaussée. Elle-même le quitta, quelques minutes plus tard, mais il n'a jamais su ou elle était allée. Il nie d'autre part que ces deux personnes étaient soupçonnées de travailler comme indicateurs de la GRC.

Le témoin finit par se lasser de tant de questions posées sur autant de mortalités, et lorsque le procureur de la défense lui fit remarquer que son chemin semble littéralement jonché de cadavres, il riposta qu'il ne doit tout de même pas être tenu responsable de tous les assassinats qui se commettent au Québec.

Amené de nouveau à parler de l'alibi qu'il avait inutilement présenté quand il fut accusé du vol de la Wells Fargo, il soutint qu'un avocat avait corroboré ce faux témoignage en disant l'avoir rencontré, le jour du crime. Et ce, conformément à... l'orchestration de son propre procureur.

Mais lorsque Me Jacques Bouchard, au début de son propre contre-interrogatoire, le met en face d'un procès-verbal indiquant que les dires de ce disciple de Thémis auraient plutôt fait l'objet d'une admission, en contre-preuve, il lance au procureur de Jean-Guy Dubois : « Vous savez, je ne suis pas un juriste. Peut-être que vous avez raison sur la forme. Mais quand au fond je maintiens ce que j'ai dit .»

Toujours vif à relever le gant Pomerleau arrive même à devancer les questions. Et voyant Me Maranda un moment hésitant il lui dit : « Tenez. Vous me semblez quelque peu confus. Pour épargner du temps je vais vous aider ». Et le témoind d'y aller de ses propres révélations sur une autre facette de son lucratif commerce de drogue avec des ports d'expédition aussi bien en Afrique du nord qu'en Amérique du sud.

Trois-Rivières: les pièces à conviction traînaient partout et étaient laissées sans surveillance

NICOLET — Le service de police de Trois-Rivières ne se soucie guère de conserver précieusement les pièces à conviction saisies durant les enquêtes. On retrouve de ces objets importants dans différents endroits, parfois même dans les bureaux des cadres. On a même déjà remis une radio à un suspect au cours de l'année 1981.

ANDRÉ PÉPIN

Les armes à feu, les couteaux, l'argent et tous les objets saisis par des policiers doivent être soigneusement gardés dans un endroit sûr, pour éventuellement servir à constituer les preuves durant les procès. Un policier responsable assure habituellement seul la garde de ces pièces à conviction. Ces précautions élémentaires n'étaient toutefois pas prises à Trois-Rivières avant l'enquête de la Commission de police. Les exibits étaient conservés dans trois endroits différents, tous les enquêteurs y avaient accès et plusieurs pièces à conviction sont disparues au cours des années.

Les experts de la Commission de police ont révélé hier qu'ils n'ont pu identifier, au cours de leurs recherches, le responsable des salles d'exibits. Bien que chaque enquêteur possède un casier personnel pour remiser les objets saisis, il a été démontré que plusieurs de ces casiers n'étaient pas verrouillés. Aussi, plusieurs exibits ne sont pas inscrits dans le registre à cet effet et pour ceux qui le sont, bon nombre d'inscriptions sont incomplètes.

Les policiers de Trois-Rivières négligeaient souvent, avant l'enquête, d'étiqueter correctement les objets saisis. Ainsi, un téléviseur à la disposition d'un inspecteur, provenait de la salle d'exibits. Dès l'arrivée du personnel de la Commission de police, ce cadre policier à remis l'appareil à sa place.

La Commission de police, au cours de son enquête, a constaté que bon nombre d'objets manquaient dans les salles d'exibits. Hier, au cours de son témoignage, l'inspecteur Normand Rouette a expliqué que des problèmes d'espaces obligeaient les policiers à agir de la sorte dans le passé. On n'avait tout simplement pas de place pour remiser les pièces à conviction.

En 1981, les policiers ont saisi une radio à ondes courtes dans la région. L'appareil ne portait pas de numéro de série, mais une brève enquête permis de déterminer que la présumée victime de ce vol demeurait à Montréal. Cette dernière ayant refusé de se rendre identifier l'objet à Trois-Rivières, les policiers l'ont remis au suspect...

L'avocat du chef de police, Me Léonce Roy, a soutenu, à la défense des policiers, qu'aucun procès n'a été interrompu à Trois-Rivières à cause de l'absence d'une pièce à conviction. La Commission de police soutient pour sa part que ce n'est pas une raison pour ne pas prendre toutes les précautions qui s'imposent.

Me Roy a par ailleurs profité de ses interventions aux audiences pour se plaindre de la couverture faite par les médias d'information depuis le début de l'enquête publique. Selon lui, les journalistes se contentent de rapporter les versions de la Commission de police, sans apporter aucune nuance à leurs propos. Il s'agit là d'une première réaction officielle de l'état-major de la police depuis le début de l'enquête.

La semaine prochaine, les audiences porteront encore sur l'administration de ce corps de police. Des civils doivent témoigner. La Commission siégera ensuite à huis clos pour quelques jours, avant de reprendre les cas personnels d'indiscipline chez les policiers.

Un juré interpellé, le juge donne de nouveaux ordres

Au terme d'une courte séance de la cour d'où onze jurés étaient absents, hier, le jury, au procès Dubois-Dubeau, a reçu une nouvelle mise en garde contre toute tentative d'interférence dans leur tâche.

Lorsque les douze sont revenus ensemble dans la salle d'audience, en effet, le juge Claire Barrette-Joncas leur a révélé que lors de l'une de leurs sorties du Palais de justice, un jeune homme aurait fait un commentaire à l'un d'entre eux sur un témoin qui venait d'être entendu, mais que ce juré ne lui avait aucunement répondu.

Le tribunal les a donc mis à nouveau en garde contre toute « curiosité », étant donné l'intérêt considérable suscitée par ce procès. « Ne permettez pas qu'on vous en parle, dit-elle, et si cela se produit, avertissez-moi ».

Le juge Joncas donne par ailleurs ordre aux gardiens du panel de diviser celui-ci en deux groupes de six personnes, lors de ses déplacements, afin de pouvoir exercer une surveillance accrue.

Et, à nouveau, elle recommande à chacun de l'avertir si quelqu'un tentait de leur tirer les vers du nez...

Bilinguisme en Ontario : l'étapisme avant tout

La seule façon d'élargir l'usage du français dans les services publics ontariens et donc de faire en sorte que les 500 000 Ontariens de langue française puissent traiter en français avec ceux-ci, est de procéder étape par étape, selon le procureur général de cette province Roy McMurtry.

JACQUES BENOIT

« A long terme, notre façon de faire sera la plus fine (« wiser ») », déclarait le ministre dans une interview à LA PRESSE à l'occasion d'une visite au Québec ces jours derniers.

Deux grandes raisons, selon Roy McMurtry, forcent le gouvernement Davis à procéder ainsi, selon ce qu'on appelle parfois en Ontario, en anglais, le « gradualism ». D'abord, le nombre très peu élevé de gens bilingues dans les services, et aussi ce qu'il appelle « un problème spécial », autrement dit la crainte et le refus plus ou moins avoué, chez les Ontariens de langue anglaise, de toute forme de bilinguisme officiel.

« John Robarts a déjà dit que si Bill Davis avait procédé autrement, il aurait jeté la province dans le chaos .»

Alors que Bill Davis, à l'en croire, est favorable, au développement de l'usage du français, Roy McMurtry déplore à ce propos l'image de marque très négative du premier ministre ontarien au Québec.

Résultat?...

Chaque ministère ontarien ayant les coudées franches en vue de l'implantation (ou pas...) de l'usage du français, McMurtry dit n'avoir pas cessé pour sa part de travailler en ce sens depuis qu'il est devenu procureur et solliciteur général, avec rang de ministre, en 1975. De sorte qu'à l'heure actuelle, indique-t-il en substance, et ce depuis le début 80, toute personne traduite en cour criminelle peut y être jugée en français. Même chose ou à peu près en matière civile, avec la transformation, cette fois en avril 82, de 12 districts judiciaires en districts bilingues, dont Toronto, sur les 49 que compte l'Ontario. Et dans ces 12 districts vivent, dit-on, 83 p. cent des Ontariens de langue française.

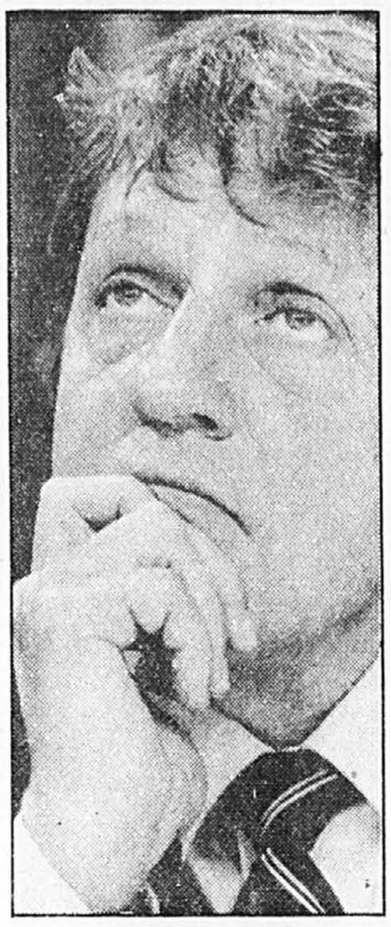
Enfin, avec l'instauration du bilinguisme dans les tribunaux de certaines autres villes (cour suprême ontarienne, petites créances, cour provinciale), à compter de juillet 83, à peu près 95 p. cent des justiciables de langue française auront alors le droit de parler leur langue face à l'appareil judiciaire.

« Cela fait, déclare le ministre, nous aurons fait beaucoup. »

Ce n'est toutefois pas l'avis du commissaire fédéral aux langues officielles Max Yalden, du moins en ce qui regarde l'ensemble de l'appareil gouvernemental ontarien. Ainsi, déclarait le commissaire en octobre dernier, la culture franco-ontarienne ne pourra que devenir encore plus rabougrie si le gouvernement de l'Ontario ne crée pas rapidement, à l'intention de la population de langue française, les services voulus.

« C'est exagéré, répond à cela Roy McMurtry. Tout le monde dans une position du genre de celle qu'il occupe est porté à faire des déclarations exagérées. Je ferais le même genre de déclarations si j'étais à sa place. »

Mais Max Yalden n'est pas le seul à penser de la sorte. Ainsi, en mai 82, un comité consultatif chargé par le cabinet Davis d'étudier la question, faisait savoir que la version ontarienne de l'étapisme, en matière linguistique, pouvait y signifier à terme la mort de la culture française. Parce que, écrivait le comité, il y a danger que « les politiques s'avèrent dans la pratique trop pauvres en substance linguistique et culturelle pour être une solution de remplacement à l'assimilation ».



Photothèque LA PRESSE

Roy McMurtry

À ce propos, le ministre McMurtry reconnaît que le gouvernement « pourrait bouger plus rapidement et agresssivement ». Il ajoute: « C'est une question de degré. On ne peut pas jouer trop en mineur .»

Pour ce qui est enfin de la possibilité que l'Ontario s'astreigne d'elle-même à l'article 133 de la constitution fédérale (obligation du bilinguisme dans les tribunaux et aux assemblées législatives du Québec et du Manitoba), il affirme qu'il en aurait souhaité personnellement l'adoption, « mais je ne sais pas si c'est l'opinion de la majorité des membres du cabinet»».

Pas de droit de veto pour le Québec - McMurtry

Interrogé sur l'octroi éventuel d'un droit de veto constitutionnel au Québec, le procureur général de l'Ontario, Roy McMurtry s'est dit d'avis qu'il serait souhaitable d'améliorer la procédure de modification de la constitution en garantissant à la province francophone pleine compensation financière si elle choisit de se soustraire à un amendement touchant l'éducation et la culture.

Pas plus que son collègue des Affaires intergouvernementales, M. Tom Wells, le procureur général ne parait favorable à un droit de veto comme celui que la Charte de Victoria reconnaissait en 1971 à l'Ontario, au Québec, aux provinces de l'Atlantique, aux provinces de l'Ouest et à la Colombie-Britannique.

C'est donc dans une perspective nouvelle et en y mettant plusieurs réserves que M. McMurtry adhère à la notion de droit de veto limitatif, convaincu d'autre part qu'il serait prématuré d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la conférence constitutionnelle de mars.

MESSAGE SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Cinq députés fédéraux rabrouent les évêques

OTTAWA (PC) — Cinq députés libéraux ont fait parvenir aux évêques catholiques du Canada une lettre dénonçant leur récent message sur la situation économique comme engageant « l'autorité de l'Eglise, et donc celle de Dieu, sur des questions où elle n'a pas à être engagée. »

Ces députés, qui se définissent tous comme « chrétiens et catholiques » estiment que le message des évêques « ne respecte pas la distinction entre le spirituel et le temporel ».

Les cinq députés sont MM. Herb Breau de Gloucester, Jean-Guy Dubois de Lotbinière, John Evans d'Ottawa-Centre, André Maltais de Manicouagan et Madame Céline Hervieux-Payette de Mercier.

« Loin de vous en tenir au plan spirituel, vous vous employez dans votre déclaration à expliquer 'les changements structurels' qui seraient à l'origine de la crise, vous formulez une théorie 'marxisante' sur le fonctionnement actuel du système capitaliste, vous critiquez la stratégie de relance économique du gouvernement en fonction de cette théorie et vous proposez de remplacer le modèle de développement économique adopté par le Canada et la plupart des pays occidentaux par un modèle dont aucun autre pays se réclâme », affirment les députés.

Ils soutiennent également que les évêques compromettent également leur propre autorité spirituelle en se servant de cette autorité pour faire le procès des politiques gouvernementales.

« En invoquant votre autorité dans des domaines qui n'y sont pas assujettis, vous risquez de la détruire. A titre de catholiques, cela nous inquiète », affirment les cinq députés.

Les députés se sont dit prêts à rencontrer le comité des Affaires sociales de l'assemblée des évêques pour continuer le dialogue « entre chrétiens pour réduire les difficultés et les souffrances qu'entraîne la situation économique actuelle ».

En conférence de presse, Mme Hervieux-Payette s'est interrogée sur l'opportunité pour les évêques d'intervenir sur la politique économique du gouvernement fédéral alors qu'ils ont choisi de garder le silence sur la situation dans le secteur public.

Pour M. Herb Breau, le problème est que certains acteurs politiques ont cherché à utiliser le message des évêques à leur propres fins politiques, « et je ne veux pas qu'on se serve de mes leaders spirituels à de telles fins ».

Quant à M. Evans, il considère que le problème est d'autant plus sérieux que les évêques se servent de leur autorité morale pour empêcher que l'on puisse remettre leur jugement en question.

FILMS PLAYBOY

Fox écrira aux dirigeants de Premier Choix

OTTAWA (PC) — Le ministre des Communications, M. Francis Fox, a déclaré hier qu'il écrira aux dirigeants de Premier Choix pour leur dire que le gouvernement et le public s'inquiètent de la pornographie à la télévision payante.

M. Fox s'est dit heureux que Premier Choix ait participé à des discussions avec d'autres entreprises de télé payante pour fixer des normes au sujet de la programmation dite pour aultes.

Mais il est désappointé de la réaction de la compagnie aux protestations contre son projet d'offre des films de Playboy et il entend l'écrire à la vingtaine d'actionnaires de First Choice, parmi lesquels se trouvent Manufacturers' Life Insurance, Royfund Equity Ltd et Quebecor Inc.

Les films de Playboy doivent être montrés vers la fin du mois ou au début de mars.

MISSILES CRUISE

Déblocage possible la semaine prochaine

OTTAWA (PC) — Le gouvernement signera, peut-être dès la semaine prochaine, un nouveau traité de défense avec les Etats-Unis qui permettra les essais de missiles Cruise désarmés au Canada, a déclaré hier le ministre des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen.

M. MacEachen a dit aussi qu'il n'était pas au courant de quelque proposition américaine d'inclure un nouveau modèle, amélioré — appelé le Stealth Cruise — quand on commencera à discuter des essais d'armements particuliers.

Le ministre a répété qu'il fera connaître l'accord-cadre au public et a dit qu'il ne savait pas quand commenceront les pourparlers sur la requête précise des Etats-Unis au sujet des essais des missiles Cruise en Alberta.

Aux Communes, il a déclaré que les affirmations de la néo-démocrate Pauline Jewett au sujet du désir du gouvernement de tenir secrètes ses négociations étaient fausses.

Mme Jewett s'était plainte que les nouvelles en provenance de Washington, plutôt que les déclarations du gouvernement, étaient la principale source de renseignement sur toute la question.

L'accord-cadre, négocié en deux mois de plus que prévu l'an dernier, doit être signé à Washington par l'ambassadeur Allan Gotlieb. M. MacEachen a dit qu'il voudrait être à Ottawa quand le pacte sera signé afin de répondre de la décision du gouvernement.

Ottawa a nié que le retard à signer soit une conséquence des pressions publiques, bien qu'un récent sondage Gallup ait démontré qu'une petite majorité des Canadiens interrogés étaient opposés aux essais du Cruise dans leur pays.

L'installation de missiles américains en Europe doit commencer à la fin de cette année à moins d'une entente sur le contrôle des armements entre les Etats-Unis et l'Union soviétique.



Jacques Bouchard

Une autre rebuffade pour Landry

Le nouveau ministre du Commerce extérieur du Québec, **Bernard Landry**, vient d'essuyer une rebuffade des Etats-Unis concernant sa proposition de créer un marché commun entre ce pays, le Canada et le Québec. Cette situation pourrait embêter le ministre des Affaires intergouvernementales, **Jacques-Yvan Morin**, qui a déjà consacré beaucoup d'énergies à intensifier et harmoniser les relations entre les deux gouvernements depuis qu'il est en poste.

L'idée mise de l'avant par M. Landry n'est cependant pas nouvelle. Deux anciens ministres avaient déjà proposé, avant lui, la création de ce genre d'institution.

L'ex-ministre de l'Industrie et du Commerce, **Rodrigue Tremblay**, avait proposé la création de ce genre de marché commun dans un ouvrage intitulé **Marché Commun: Québec-Etats-Unis**, et publié au début des années 70.

Cette thèse avait d'abord été véhiculée par l'ex-ministre des Finances de l'Union nationale, **Mario Beaulieu**. Ce dernier avait d'ailleurs lui aussi publié un ouvrage sur ce sujet en 1971 sous le titre : « ***La victoire du Québec*** ».

Ce qui a visiblement choqué les autorités gouvernementales de nos voisins du sud, c'est le fait que M. Landry, en relançant cette idée il y a deux semaines, laissait entendre implicitement que les Etats-Unis, s'ils trouvaient éventuellement l'idée intéressante, prenaient évidemment automatiquement fait et cause pour l'indépendance du Québec.

Le droit de changer d'idée ?

C'est notoire qu'à l'époque où messieurs Tremblay et Landry siégeaient ensemble au conseil des ministres, ils n'éprouvaient pas l'un pour l'autre une admiration sans borne pour leurs qualités d'économistes. Dans un autre livre où il réglait ses comptes avec ses anciens collègues, M. Tremblay avait d'ailleurs manifesté un souverain mépris pour les compétences de M. Landry en économie. C'est également un fait bien connu que ce dernier le lui rendait bien. Curieusement cependant, il a relancé l'idée de la création d'un marché commun. On a probablement le droit de changer d'idée...

En repoussant sèchement et du revers de la main, mercredi, la proposition de M. Landry, le State Department a clairement fait savoir que les Etats-Unis n'avaient nullement l'intention de s'ingérer dans les affaires intérieures du pays. Bien plus, le communiqué faisait état du souhait des autorités américaines de voir le Canada demeurer un pays fort et uni.

Ce désaveu des autorités américaines constitue un pavé de taille dans la mare du nouveau ministre québécois au Commerce extérieur. Décidément, ce dernier commence bien mal son nouveau mandat qui n'était déjà pas facile en raison du chevauchement de différentes juridictions avec d'autres ministères du gouvernement Lévesque.

Interrogé à ce sujet hier, un porte-parole du ministère de Bernard Landry a souligné que ce dernier n'avait pas l'intention, du moins pour le moment, de commenter la sévère mise au point qui lui a été servie par les Etats-Unis.

D'ailleurs, aujourd'hui, M. Landry est à Washington où il a une rencontre avec le secrétaire américain au Commerce extérieur, **Malcom Baldridge**, pour discuter du problème de l'exportation du bois du Québec aux Etats-Unis. Il doit par la suite donner une conférence de presse, à l'intention des journalistes canadiens, à l'ambassade du Canada.

Autre incident

Le ministre Landry n'en est pas à ses premières difficultés sur la scène internationale. En mars dernier, lors d'une allocution qu'il prononcait devant la Chambre de commerce France-Canada, à Paris, il avait choqué ses interlocuteurs en accusant les députés libéraux fédéraux du Québec de « collaborateurs », un thème qui a une signification bien particulière dans ce pays.

M. Landry, en présence de l'ambassadeur du Canada à Paris, **Michel Dupuy**, faisait alors référence à l'attitude des députés d'Ottawa face au débat constitutionnel canadien. A la suite de ce discours, il avait d'ailleurs agressé assez violemment le représentant du gouvernement du Canada, en l'invitant même à venir se présenter contre lui dans une élection partielle qu'il était prêt à déclencher dans son comté de Laval.

L'attitude de Bernard Landry avait alors provoqué un tollé de protestation dans les médias d'information et on comprenait mal qu'un ministre responsable de dossiers importants au Québec aille étaler les querelles internes du Canada dans un pays qui n'est pas concerné. Surtout de la façon dont il l'avait fait, bafouant toutes les règles de base de la diplomatie. Les autorités du gouvernement français n'avaient pas non plus apprécié la conduite cavalière du ministre Landry.

Evidemment, le ton et la manière du ministre Landry détonnent étrangement avec la personnalité, le raffinement et la culture du titulaire des Affaires intergouvernementales, **Jacques-Yvan Morin**, qui a tout intérêt à reprendre en main et dans les plus brefs délais tous les dossiers internationaux. Ou à tout le moins, à se rappeler de son ancien métier de professeur et donner des cours à son collègue...

IMPORTATION DE VÊTEMENTS ÉTRANGERS

Ottawa se propose d'être plus sévère

OTTAWA (PC) — Le Canada se propose d'être plus sévère quant à l'entrée au pays de vêtements étrangers, a indiqué hier le ministre d'Etat au commerce international Gerald Regan pour qui le gouvernement fédéral se doit de venir en aide à cette industrie au pays.

« A la suite des consultations tenues avec les représentants de l'industrie, le gouvernement a décidé que des mesures étaient nécessaires en vue de leur porter assistance », de dire M. Regan aux Communes.

DENIS LESSARD

Ce dernier était interrogé par le député libéral de Beauharnois, Gérard Laniel selon qui les négociateurs canadiens délégués auprès de quatres pays d'Asie pour réclamer une réduction des expéditions reviendront les mains vides.

Selon M. Laniel, Ottawa devrait réclamer qu'on utilise l'article 19 de l'Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers, GATT pour justifier une baisse des quotas à l'importation de vêtement au pays avec Hong Kong, la Corée, la Chine et le Japon.

Depuis plusieurs mois, l'industrie du vêtement au pays est en proie à des problèmes sans précédent, ayant déjà perdu quelque 17,000 emplois dont les trois quarts se trouvent au Québec. D'autres mois difficiles sont à l'horizon pour cette industrie qui fournit du travail à plus de 93,000 personnes au pays.

Au ministère des Affaires extérieures, on indiquait toutefois que l'article évoqué par M. Laniel dans les cas où les industries nationales se trouvaient mal en point en raison des importations ne pouvait s'appliquer dans ce cas puisque l'accord conclu avec ces pays est indépendant du GATT.

Comme M. Laniel toutefois, les fonctionnaires ne se cachaient guère pour faire part de leur pessimisme quant aux résultats des négociations, les fonctionnaires délégués en Asie reviennent à peine de leur pérégrinations mais il y a quelques jours à peine le ministre Regan ne cachait guère son pessimisme.

« On savait que c'était improbable qu'ils acceptent avant même de leur demander » devait admettre un fonctionnaire.

Fort vague quant aux mesures que pourrait prendre Ottawa pour limiter les importations, M. Regan a cependant indiqué qu'il n'était pas question de resserer les contrôles aux frontières comme il l'avait été fait dans le cas des automobiles en provenance du Japon.

« Je ne pense pas qu'une mesure aux frontières soit nécessaire », de dire le ministre, ajoutant que le Cabinet considérait comme une priorité les problèmes actuels de l'industrie canadienne du vêtement.

Selon M. Laniel toutefois, les retards d'Ottawa à adopter des mesures concrètes risquent de compromettre les progrès enregistrés dans l'industrie des textiles quant à la modernisation, puisque le secteur du vêtement demeure le plus important client.

Pensions de vieillesse : hausses limitées

OTTAWA (PC) — Les pensions de vieillesse sont tombées hier sous la règle des six et cinq p. cent, les Communes votant en dernière lecture le projet de loi qui limite la hausse de ces pensions.

L'opposition a qualifié cette mesure de mesquine mais les libéraux l'ont votée par 117 voix à 102 pour qu'elle soit maintenant débattue au Sénat avant de recevoir la sanction royale.

Le gouvernement avait imposé lundi une limite au débat.

Les pensions de vieillesse augmentent de six p. cent cette année et la hausse de l'an prochain sera de cinq p. cent. Jusqu'à présent, elles étaient indexées au coût de la vie.

Mme Flora MacDonald, conservatrice, a qualifié la loi de crime, exacerbant l'angoisse des citoyens âgés.

Le néo-démocrate Daniel Heap a dit que le gouvernement avait choisi les retraités pour résoudre ses problèmes économiques. « Ils sont sans défense, dit-il, ils ne sont pas la cause de l'inflation ».

Parce que la loi des pensions de vieillesse n'était pas encore amendée, les chèques furent de $251.12 pour janvier. Après la sanction royale, ils seront de $250.62.

En vertu de la loi, les pensions seront de $275.43 par mois à la fin de 1984. Quand elles seront de nouveau indexées, au début de 1985, ce montant de $275.43 servira de base aux calculs.

Cette loi en accompagne d'autres qui limitent les hausses des allocations familiales et des pensions des fonctionnaires.

CECI EST UN MESSAGE PERSONNEL À

YVES BEAUMIER
député de Nicolet, ex-syndicaliste

"Quand on vous convoquera à l'Assemblée nationale, pour la prochaine loi spéciale, votez comme votre Chef vous l'ordonnera, même si vous devez renier votre passé.
Ça vous permettra peut-être d'obtenir ***encore une autre augmentation de salaire.****"*

Des enseignants de la région

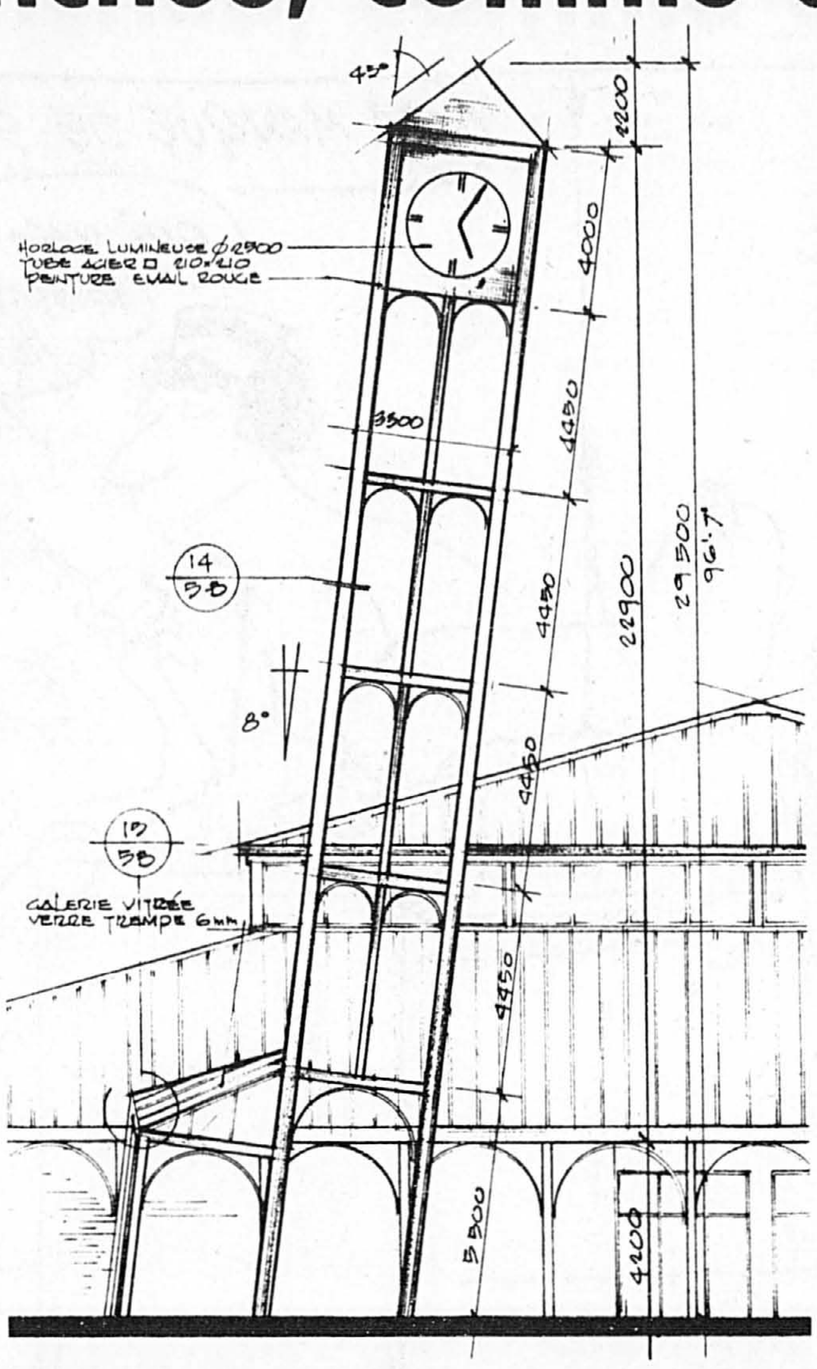
Saint-Léonard aura sa tour penchée, comme à Pise!

A Montréal, le maire Drapeau rêve depuis 20 ans de construire une tour. A Saint-Léonard, il n'aura fallu qu'un peu d'humour et quelques rencontres entre des hommes d'affaires, la plupart italophones, pour qu'un projet définitif soit adopté et mis en branle. Dans un mois, au plus tard, les ouvriers commenceront à ériger une tour « penchée » d'une hauteur de dix étages, en plein coeur de la ville, sur la future grande place du marché public qui doit être inauguré le printemps prochain.

FLORIAN BERNARD

Ce sera une vraie tour. Et comme son aînée de Pise, en Italie, elle penchera vraiment. Elle penchera même beaucoup ; soit 10 degrés. Cette tour dont la conception et la réalisation ont été confiées aux architectes Colombani et Sperandio, de Montréal, aura une structure d'acier. Contrairement à sa soeur aînée de Pise, toutefois, elle ne risquera pas de s'écrouler puisque des contreforts de béton, enfouis sous terre, lui garderont son équilibre et sa pleine stabilité.

Le principal artisan du projet, l'architecte Henri Colombani, avait proposé ce projet un peu à la blague aux promoteurs du nouveau marché italien de Saint-Léonard. Ces derniers ont été emballés! Ils y ont immédiatement vu un puissant moyen de marketing et d'attraction. Henri Colombani s'est vu confier le design d'une tour penchée, haute de 100 pieds (celle de Pise mesure 142 pieds), destinée à devenir le centre d'attraction du nouveau square « européen » du marché public de Saint-Léonard, un projet global de $ 10 millions. Il s'est attelé à la tâche avec l'enthousiasme d'un collégien ! Il y a quelques jours, les architectes Colombani et Sperandio, déjà responsables de l'ensemble du projet du marché, soumettaient et faisaient approuver leurs plans par les promoteurs. Le feu vert est maintenant accordé et les travaux sont sur le point de démarrer.



Un air de famille

La tour Colombani (c'est déjà ainsi qu'on la désigne) ne sera pas une copie fidèle de la tour de Pise. Pourtant, elle aura un « air de famille », selon l'expression de son concepteur. Ses facades seront enjolivées d'arcades en acier. Tout en haut, à une hauteur d'un dixième étage, il y aura une horloge géante qu'on pourra voir aux alentours. A la base de la tour, sur le grande place, il y aura une sorte de pergola recouverte d'un toit transparent. On y organisera des ateliers, des expositions, des spectacles et des rencontres.

Il a fallu 60 ans pour construire la tour de Pise. Il faudra quelques mois seulement pour élever la tour Colombani. La structure principale sera préfabriquée. La tour sera ensuite assemblée par sections, et élevée sur son socle au moyen d'une grue géante. Les assises de béton seront coulées directement sur le roc, dix pieds sous terre, assurant un équilibre permanent à la structure.

FERMÉE PAR MESURE D'ÉCONOMIE

Remise en valeur, l'Ile Saint-Hélène rouvrirait en 84

Ce n'est qu'en 1984 que la nouvelle administration de Terre des Hommes pense rouvrir l'Ile Sainte-Hélène, a révélé hier au conseil municipal de Montréal le président de l'Amarc, M. Luc Beauregard. Et, à ce moment-là, l'ile fermée l'an dernier par mesure d'économie pourrait constituer une attraction à longueur d'année.

« Nous sommes convaincus que Sainte-Hélène peut être mise en valeur de façon à y attirer des expositions permanentes d'importance, pouvant être ouvertes douze mois par année », a précisé l'administrateur qui vient de succéder à M. Roger-D. Landry.



M. Luc Beauregard

DENIS MASSE

Pour le moment, l'année 1983 constituant encore une année de consolidation, les activités de Terre des Hommes seront à nouveau concentrées à la Ronde et à l'Ile Notre-Dame.

Comme l'an dernier, l'entrée, les expositions et l'animation demeureront gratuites à l'Ile Notre-Dame où l'objectif d'un million de visiteurs a été atteint en 1982. L'administration compte actuellement sur les participations de l'URSS, de l'Alberta, de Lavalin et des Postes canadiennes. Les expositions incluront le Salon international de la caricature et une exposition sur l'Énergie prêtée par le gouvernement fédéral.

Par contre, la fréquentation à la Ronde a fléchi et l'administration, en conséquence, entend relever le niveau d'attractions par l'introduction de nouveaux manèges. Elle consacrera aussi au parc d'amusements une plus grande part de son budget publicitaire, légèrement sacrifiée l'an dernier à l'occasion de la réouverture de l'Ile Notre-Dame.

La structure administrative de l'Amarc est en voie de changement. L'organisme qui se propose de réaliser la relance de Terre des Hommes, va se transformer au cours des prochains jours en société municipale autonome.

Elle compte boucler un budget de dépenses de l'ordre de $12,6 millions avec des revenus d'exploitation de $8,6 millions et une contribution de $4 millions de la part de la Ville.

Mais, en même temps, l'Amarc sera délestée d'un certain nombre de charges financières qui seront désormais assumées par la Ville comme si TDH était l'équivalent de tout autre parc municipal.

Depuis la création de l'Amarc à la fin de 1977, la contribution de la Ville de Montréal à Terre des Hommes a oscillé autour de $8 millions.

Le conseil municipal a ratifié hier soir une requête au lieutenant-gouverneur pour l'émission de lettres patentes qui feront de l'Amarc une corporation à but lucratif. Le RCM a opposé en bloc sa dissidence à ce projet.

Les maires ruraux cherchent à se soustraire à l'obligation de se doter de services de police

Les maires d'une soixantaine de municipalités confrontées avec le problème du financement de leur service de police se réuniront à Québec, demain, dans le but de trouver des solutions et de formuler des propositions au gouvernement. Le ministre de la Justice, Marc-André Bédard, a accepté de rencontrer ces maires, membres de l'Union des municipalités régionales de comté.

FLORIAN BERNARD

Le président de l'union des MRC, M. Jean-Marie Moreau, maire de Verchères, a réclamé pour sa part un moratoire sur l'obligation faite aux municipalités de 5 000 habitants et plus de se doter d'un service de police local ou régional. Il tentera demain de rallier tous les maires à sa proposition.

M. Moreau estime qu'un tel moratoire devrait demeurer en vigueur tant et aussi longtemps que la conjoncture économique ne sera pas revenue à la normale et que les municipalités ne se seront pas entendues avec le gouvernement sur une manière raisonnable d'appliquer la loi. Plusieurs localités du Québec ont exprimé le désir d'abolir leur service de police, estimant que leurs contribuables n'ont plus les moyens d'en assumer les coûts sans cesse en escalade. Selon M. Moreau, la mise en place d'un service de police dans une petite localité de 5 000 habitants coûte au moins $500 000. Le président de l'UMRC s'étonne que le gouvernement ne permette pas aux citoyens de se prononcer sur cette question, au moyen d'un référendum, comme cela se fait pour tous les autres types de règlements.

« La protection policière, de commenter M. Moreau, n'a rien à voir avec la taille ou la population d'une localité. C'est d'abord et avant tout une question d'environnement social et économique. Ces caractéristiques socio-économiques peuvent varier énormément d'une localité à une autre et leurs besoins en matière de protection policière ne sont pas les mêmes ».

M. Moreau a déclaré, d'autre part, qu'il n'est pas certain que les municipalités aient quelque chose à gagner en confiant la protection de leur territoire à la Sûreté du Québec. Selon lui, rien ne leur garantit à l'heure actuelle que la qualité du service sera proportionnelle au montant de la facture à acquitter.

Sus aux arbitrages

Le président Moreau a vivement dénoncé certaines décisions arbitrales récentes qui ont accordé à des policiers municipaux des hausses de salaire qui dépassent —et de beaucoup— les normes fédérales de 5 et 6 p.cent. Il a qualifié ces décisions d'exhorbitantes et d'irréalistes dans le contexte économique actuel.

« Il est ridicule de penser que la capacité de payer des contribuables est la même d'une localité à une autre, a ajouté le président de l'UMRC, tout comme il est insensé de vouloir uniformiser par le haut le salaire des policiers à travers tout le Québec ».

CECI EST UN MESSAGE PERSONNEL À

J.-GUY RODRIGUE
député de Vilmont, ex-syndicaliste

"Quand on vous convoquera à l'Assemblée nationale, pour la prochaine loi spéciale, votez comme votre Chef vous l'ordonnera, même si vous devez renier votre passé.
Ça vous permettra peut-être d'obtenir ***encore une autre augmentation de salaire.****"*

Des enseignants de la région

COORDONNATEUR DE L'OPÉRATION TANDEM

La nomination de Sid Stevens soulève l'indignation du RCM

La nomination de l'ancien conseiller municipal Sid Stevens au titre de coordonnateur de l'Opération Tandem, a soulevé l'indignation du Rassemblement des Citoyens de Montréal qui compte, de toutes façons, s'en remettre à un avis de la Commission municipale du Québec.

Candidat du Parti civique dans Jeanne-Mance aux dernières élections, M. Stevens a été défait par le représentant du RCM, M. Michel Prescott.

DENIS MASSE

« C'est un cadeau de défaite », s'est écrié le chef de l'opposition au conseil, Michael Fainstat, qui a su rallier à cette cause le vote d'un représentant du GAM, M. Sam Berliner.

« Le poste de coordonnateur de l'Opération Tandem est devenu en l'occurrence un refuge pour M. Stevens ; c'est de la partisanerie gratuite teintée de favoritisme », a ajouté le porte-parole du RCM.

M. Fainstast a souligné que c'était la troisième fois qu'un tel geste était posé par l'administration du Parti civique. Il y a eu le cas de M. Guy Lacoste nommé peu de temps après sa défaite de 1974 dans Notre-Dame-de-Grâce comme président de la Société de gestion immobilière de Montréal, puis, récemment, M. Gerry Snyder, défait par Marvin Rotrand dans Snowdon, qui est devenu commissaire à la CTCUM.

M. Stevens se mériterait une rémunération de quelque $35 000 au sein de l'Organisation Sun Youth qui s'est vue chargée hier de coordonner les travaux de l'Opération Tandem, un programme destiné à prévenir le vol et le vandalisme dans les divers quartiers de Montréal grâce à une collaboration étroite entre la police et les citoyens.

À titre de coordonnateur, M. Stevens serait payé par Sun Youth à qui l'administration municipale fournira des fonds de $35 000.

De son côté, le président du Comité exécutif, M. Yvon Lamarre, s'est dit d'avis que M. Stevens était l'homme de la situation et qu'il représentait le candidat idéal pour assurer l'unité de pensée et d'action que requiert la réussite de l'opération.

Selon M. Fainstat, tout membre du Comité exécutif aurait pu être chargé d'assurer la coordination de l'Opération Tandem ou encore la tâche aurait pu relever de la Commission de sécurité de la CUM où siègent trois conseillers du Parti civique. « C'est leur faire injure, a-t-il dit, que de leur retirer la confiance de l'administration pour assurer un poste à M. Stevens ».

Le volcan St. Helens reprend vie

VANCOUVER, Washington (AP) — Une coulée de lave s'est répandue hier sur une distance de cinq milles, à la suite de deux explosions dans le cratère du Mont St. Helens, pour atteindre la région de Spirit Lake, où 10 ouvriers travaillaient à une station de pompage d'urgence.

Une petite quantité de lave s'est déversée dans le lac, présentant toutefois un danger peu menaçant pour les travailleurs de la station. La plus grande part de ce roc en fusion semi-liquide, mélangé à d'importantes quantités de neige, s'est arrêtée à quelque trois milles du lac, ont confirmé hier les scientifiques.

Rien n'indique cependant que le volcan s'apprête encore une fois à cracher brusquement ses entrailles, a précisé M. Steve Brantley de l'observatoire de Vancouver.

M. Brantley a précisé « qu'une petite quantité de lave a contaminé le lac Spirit, mais avait plutôt la consistance de gadoue ou de boue ».

Les explosions ont projeté les cendres à trois kilomètres au-dessus du cratère, déjà juché au sommet des 2 549 mètres. Des lappilis ont été recueillis jusqu'au village d'Olympia, à 110 kilomètres au nord-ouest du Mont St. Helens.

SEULE DELTA dessert Atlanta, les Bermudes et San Juan à bord de TriStars.

Tous les matins, envolez-vous vers Atlanta à bord d'un TriStar.
Tous les matins à 7h, Delta vous offre un vol avec correspondance vers Atlanta, à bord d'un confortable Wide-Ride(MD) TriStar. Si vous préférez partir plus tard, Delta a des vols à 10h50, 15h35 et 17h55.

Delta atteint les Bermudes en un temps record.
Partez le matin à 7h, faites une simple correspondance à Boston et atterrissez sous le soleil des Bermudes à 11h55, soit deux heures plus tôt que toute autre ligne aérienne. Oui, Delta est la seule à desservir aussi rapidement les Bermudes, à arriver aussi tôt et à effectuer tout le trajet à bord d'un confortable TriStar.

Seule Delta s'envole vers San Juan à bord d'un TriStar.
Les départs s'effectuent tous les matins à 9h, à bord d'un Wide-Ride TriStar. À Miami, effectuez une correspondance pratique avec un autre TriStar et vous êtes à San Juan à 16h44.

Économisez avec les tarifs avantageux Delta à destination de plusieurs autres villes américaines.
Pour renseignements, consultez votre agent de voyages ou appelez Delta au 337-5520. Tous les départs s'effectuent depuis l'aéroport de Dorval et les horaires sont sujets à changement sans préavis. Détenteur d'un permis du Québec.



DELTA
Nous sommes des professionnels de l'air

DELTA EST TOUJOURS LÀ MD

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Obéir au syndicat plutôt qu'à la loi

Mardi de cette semaine, suite à un incident qu'il avait observé à l'entrée d'un hôpital montréalais, mon confrère Jean-Guy Dubuc déplorait le fait que pour certains syndiqués la ligne de piquetage était véritablement perçue comme une clôture physique devant pouvoir arrêter tous ceux qui auraient l'audace de vouloir la franchir.

Cette mentalité est apparemment plus répandue qu'on pourrait le croire. Il importe donc de revenir sur le sujet et de proclamer une fois de plus que le piquet de grève ne saurait avoir d'autre rôle que d'informer les gens sur l'existence et la nature d'un conflit et, à la limite, d'essayer de convaincre ces mêmes gens, par la parole, qu'ils devraient se montrer solidaires des grévistes.

Des manifestations de cette mentalité se sont multipliées au cours des derniers jours. La police a dû intervenir à divers endroits pour repousser des piqueteurs qui barraient littéralement la route à des non-grévistes désireux de se rendre à leur travail. On a vu de ces scènes à la télévision.

Mais c'est particulièrement une déclaration faite hier par le président de la CSN, M. Donatien Corriveau, et une dépêche de la Presse Canadienne sur des raids exécutés dans des écoles abritant des «scabs» qui constituent probablement les meilleures illustrations du phénomène.

Mercredi, le premier ministre René Lévesque avait dénoncé les grévistes qui empêchaient leurs confrères de vaquer à leurs occupations et les avait même menacés de sanctions très sévères pouvant aller jusqu'au congédiement. Hier, M. Corriveau a qualifié cette dénonciation du premier ministre d'«attaque directe dirigée contre les structures démocratiques établies». Il devait ajouter: «le moindrement qu'il arrive dans une phase stratégique un peu serrée, on dirait qu'il (M. Lévesque) perd les pédales.»

En somme, d'après M. Corriveau, dès lors que des instances syndicales ont décidé du déclenchement d'une grève, que celle-ci soit légale ou pas, tous les moyens leur sont permis pour empêcher que leurs lignes de piquetage ne soient franchies, y compris par leurs propres membres. La contrainte physique devient parfaitement normale.

Mais on lira surtout avec intérêt, ailleurs dans le journal d'aujourd'hui, le récit de deux «libérations» d'écoles par des escouades volantes de l'Alliance des professeurs de Montréal. Dans les deux cas, des enseignants, surtout des enseignantes apparemment, irrespectueux du mot d'ordre de leur syndicat, avaient osé faire acte de présence dans leur classe. On ne dit pas s'ils avaient bravé des lignes de piquetage ou s'ils avaient passé avant qu'elles ne soient installées. Mais, en tout cas, ils étaient au poste et, malheureusement pour eux, des militants les avaient repérés et dénoncés à l'autorité syndicale.

L'escouade volante fit son «devoir»: elle alla, à tour de rôle, sortir ces «intrus». Chaque opération aurait d'ailleurs été plutôt brève, les «scabs», tout penauds, comprenant qu'ils avaient commis un impair impardonnable...

Un porte-parole de ladite escouade a déclaré: «C'est pas leur faute; les «scabs» sont souvent de vieux enseignants qui n'ont rien compris.» C'est sûrement une bonne explication. Dans leur jeunesse, ces «vieux enseignants» se sont probablement fait dire qu'il fallait respecter la loi. Tout cela est bien dépassé aujourd'hui: c'est plutôt à son syndicat qu'il faut obéir... les yeux fermés.

Vincent PRINCE

Le progrès discret de l'autre langue

Roy McMurtry joue au sein du gouvernement de l'Ontario un rôle nécessaire, difficile, souvent ingrat et mal reconnu au Québec. Outre les fonctions dévolues à un ministre de la Justice, le procureur général s'emploie à promouvoir systématiquement l'usage du français dans l'administration provinciale, les cours de justice et le réseau scolaire.

Au cours d'un entretien qu'il accordait cette semaine à un groupe de journalistes de LA PRESSE (notre confrère Jacques Benoît en rend compte à la page A-4), M. McMurtry a paru familier avec le scepticisme, voire la méfiance qui s'expriment souvent au Québec à l'égard des progrès de la langue seconde dans la province voisine. Mais, à ce scepticisme, il oppose les avantages de la stratégie de «l'étapisme» ontarien. C'est d'ailleurs ce qui ternit ici l'image du premier ministre, M. Bill Davis: les Québécois ont du mal à croire que cet homme puisse véritablement souhaiter l'implantation du français dans la société ontarienne. Et pourtant, nous dit aujourd'hui Roy McMurtry, le seul moyen efficace de faire progresser le français en Ontario consiste à procéder comme l'a fait Bill Davis. John Robarts en était lui-même convaincu.

Sur ce point, le visiteur de Toronto insiste avec raison sur les comportements culturels. L'esprit français retient la méthode cartésienne suivant laquelle il convient d'énoncer d'abord les déclarations de principes et les grands objectifs poursuivis. Les réalisations suivent et sont rarement à la hauteur des promesses. La manière beaucoup plus pragmatique, presque empirique des Anglo-Saxons, porte à faire le contraire, c'est-à-dire à dégager les principes et les buts une fois l'action bien engagée dans la pratique concrète.

Si, par exemple, l'Ontario avait adopté l'article 133 lors du débat constitutionnel, on aurait sans doute cru dans beaucoup de milieux que M. Trudeau tentait d'imposer à l'Ontario le bilinguisme dans les cours de justice et à la législature.

Ces explications de M. McMurtry permettent de mieux comprendre et de respecter la cadence — jugée trop lente ici — des progrès du français dans une province qui compte 500,000 francophones.

Le rythme auquel nous avançons peut sembler insuffisant, reconnaît le procureur général, et c'est aussi sa conviction certains jours. Mais à quoi servirait-il d'appliquer plus rapidement des programmes de francisation si leur mise en oeuvre devait se heurter à des résistances populaires, à des noyaux de fanatisme, à des craintes irraisonnées qui risqueraient d'en compromettre le succès.

Il faut reconnaître que, depuis 1975, date à laquelle M. McMurtry a été nommé procureur général de l'Ontario, le bilinguisme officiel dans les cours de justice s'est développé au point que 95% des francophones de la province ont aujourd'hui accès à une justice qui parle leur langue. Les progrès sont plus modestes dans l'administration parce que les ressources compétentes demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins.

Le ministre donne l'assurance que ses collègues du cabinet sont acquis au principe, à tel point que les principales exigences découlant de l'article 133 auront été satisfaites sans même que l'Ontario n'y adhère officiellement...

On comprend à écouter M. McMurtry les subtilités de la stratégie ontarienne en matière linguistique, mais il n'y a pas à s'étonner qu'elles ne soient pas toujours perçues favorablement au Québec. Une chose est certaine, en tout cas: si le procureur général ne se faisait pas auprès de son gouvernement l'infatigable défenseur du français, on pourrait craindre que le processus quasi invincible de l'assimilation ne soit plus rapide encore...

Michel ROY



Reprise

N.D.L.R.
Girerd avait fait cette caricature l'an dernier à la suite d'un dégel qui avait transformé les routes en patinoires. Hier, lui-même n'a pu se rendre à LA PRESSE pour cette raison... D'où la reprise.

Droits réservés



Jean-Guy Dubuc

Québec met son nez dans la télé payante

La télé payante a commencé à se répandre chez nous. Le flot a été précédé de signes avertisseurs inquiétants qui se sont transformés en autant d'éléments d'information gratuite et de publicité imprévue. On n'arrêtera pas ce flot, ni à Ottawa ni à Québec, ni par le bras de M. Francis Fox, ni par celui de M. Jean-François Bertrand. Quand le produit devient public, il appartient au consommateur; les gouvernements ne peuvent reprocher qu'à leur manque de prévision la situation gênante où ils se trouvent chacun son tour et chacun à sa façon.

À Ottawa, M. Fox a fait preuve de grande inconscience en découvrant le contenu «pour adultes» de la télévision payante. Comme si le système n'existait pas aux Etats-Unis depuis 1972, comme si la programmation américaine n'était pas connue de tous ceux qui se préoccupent le moindrement de la question, comme si le réseau et la production Playboy n'avaient pas fait de bruit dans les revues américaines, comme si l'on vivait chez nous en vase clos.

M. Fox a brandi la menace de l'intervention gouvernementale et de la censure. Après étude du dossier, après réflexion faisant place à l'opportunisme politique, il a rebroussé chemin. Et il a tout simplement demandé aux entreprises de télévision payante de voir à surveiller leur programmation, tenant compte du bon goût et du respect dû à la population. Il était obligé de s'en tenir à cette position parce qu'il n'avait pas prévu le coup. Finalement, son attitude était en retard sur les événements et conséquemment irréaliste.

M. Fox pouvait avoir raison; mais il ne pouvait se défendre parce que sa position manquait de fondements valables. Quand la télévision d'État transmet un produit sur les ondes publiques, il est difficile de l'interdire à l'entreprise privée. Et quand la société s'alimente de façon courante à un produit que, subitement, on juge nocif, l'État ne peut le permettre aux uns et l'interdire aux autres.

À Québec, la situation est semblable et différente.

Différente parce que le sujet change: on ne s'inquiète pas de pornographie mais de présence québécoise dans le contenu. Semblable, parce que le gouvernement n'a pas prévu le coup: il se trouve face à un contenu qu'il voudrait contrôler et qui lui échappe complètement. Et ce ne sont pas les prétentions de la Régie des services publics du Québec qui pourront y changer quoi que ce soit.

Encore ici, le gouvernement du Québec peut entretenir de justes revendications: c'est vrai qu'il est responsable du produit culturel qui influence la vie des Québécois. Mais il ne s'agit pas de droit: il faut parler de moyens appropriés pour protéger l'identité québécoise au milieu d'un monde envahissant. Ce n'est pas une Régie qui peut faire la loi sur une culture ouverte; ce n'est pas un décret aux intentions excessives qui peut limiter, au plan culturel, un élan aussi fort que celui de la télé payante; et ce n'est pas la politique qui orientera la culture.

En créant l'Agence de livraison sélective, le gouvernement du Québec avait cru pouvoir contourner le jugement de la Cour suprême accordant toute autorité à Ottawa en ce qui concerne la câblodistribution au Canada. Mais le gouvernement n'avait pas prévu que l'Agence, composée essentiellement de propriétaires de maisons de câblodistribution, ne pourrait jamais avoir d'autorité sur le contenu de la programmation: ces maisons ne servent que de véhicule à un droit déterminé par les entreprises de télé payante. Le ministère des Communications ne peut pas, par décret ou autrement, imposer une règle au contenu de Premier Choix, si ce n'est en harmonie avec le ministère fédéral des Communications ou avec le ministère de la Justice, responsable du droit pénal s'appliquant à certains éléments du contenu.

La seule possibilité d'intervention directe, pour le Québec, se trouve dans sa participation à une maison de production par l'intermédiaire d'un organisme comme la SODICC.

C'est ainsi, pour employer les termes du ministre des Communications du Québec, que l'on peut favoriser «la recherche d'une solution qui permette de rejoindre à la fois les préoccupations de l'industrie en même temps que les objectifs du Québec...» Il faut trouver des moyens de concertation. Même avec retard, il faut les trouver. Car notre retard à réagir ne pourra pas toujours excuser notre absence d'un réseau de culture populaire.

La solution n'est pas politique, en ce sens qu'elle ne se trouve pas dans l'affrontement avec Ottawa; ni juridique, parce que les tribunaux ne contrediront pas la Cour suprême; ni autoritaire, parce que les câblodistributeurs, même en situation d'illégalité, ne peuvent se permettre de faire plaisir à Québec en se privant d'un medium où ils engagent leur avenir.

L'Agence devra se présenter de nouveau auprès de la Régie d'ici 30 jours; entre-temps, la Régie devra avoir trouvé les moyens de concilier ses exigences avec la réalité.

RÉPLIQUE

Cinq députés répondent aux évêques

Cinq députés fédéraux viennent de faire connaître la teneur d'une lettre qu'ils ont adressée aux évêques qui ont signé récemment une déclaration fort controversée sur la situation économique. Ces députés sont Jean-Guy Dubois, de Lotbinière, Herb Breault, de Gloucester, André Maltais, de Manicouagan, Céline Hervieux-Payette, de Montréal-Mercier, et John Evans, d'Ottawa-Centre. Voici intégralement le texte de cette lettre.

Messeigneurs,

Votre déclaration sur la crise économique se termine par une exhortation: «Comme chrétiens, dites-vous, nous devons nous engager dans les luttes pour la justice et participer à la construction d'une société nouvelle basée sur les principes évangéliques.»

Nous, soussignés, nous définissons comme chrétiens et catholiques. Nous sommes également intimement associés en tant que représentants élus à ce que nous croyons être des luttes pour la justice. Et pourtant, votre déclaration sur la crise nous inquiète, aussi bien en tant que représentants élus qu'en tant que catholiques. Nous aimerions vous expliquer les motifs de cette inquiétude.

Nous prenons pour acquis que les activités d'un chrétien se répartissent sur deux plans distincts:

Le premier plan est celui du spirituel, c'est-à-dire tout ce qui concerne les dogmes de la foi, la liturgie, les sacrements, l'apostolat, etc. C'est le plan de l'Église elle-même puisqu'il porte directement sur Dieu et les choses de Dieu.

Le second plan est celui du temporel, c'est-à-dire tout ce qui concerne les affaires de la vie terrestre, et notamment les questions économiques, sociales, politiques et culturelles. C'est le plan du monde.

La nécessité d'établir une distinction entre les deux a été établie par le Christ lui-même «Rendez à César...». Mais dire qu'ils sont distincts ne signifie pas qu'ils soient séparés. Comme l'a si admirablement démontré Jacques Maritain dans *Humanisme intégral*, nul ne peut en effet se réclamer de l'Évangile et ne pas agir en chrétien dans le domaine temporel. Mais on n'a pas à intervenir en tant que chrétien dans les affaires qui relèvent de César. Pour dire les choses simplement, sur le plan du dogme et de la foi, vous avez parfaitement le droit, et même le devoir, comme pasteur, d'intervenir en tant que chrétien, i.e. en employant l'autorité de l'Église. Mais on ne fait pas de la politique, du commerce ou de la science en tant que chrétien. Ces activités relèvent de l'ordre temporel où il vous est simplement demandé d'agir en chrétien, i.e. en essayant d'appliquer au meilleur de votre conscience les vérités évangéliques dans les domaines qui ne relèvent pas de la foi mais de la science, de l'art, voire de l'opinion.

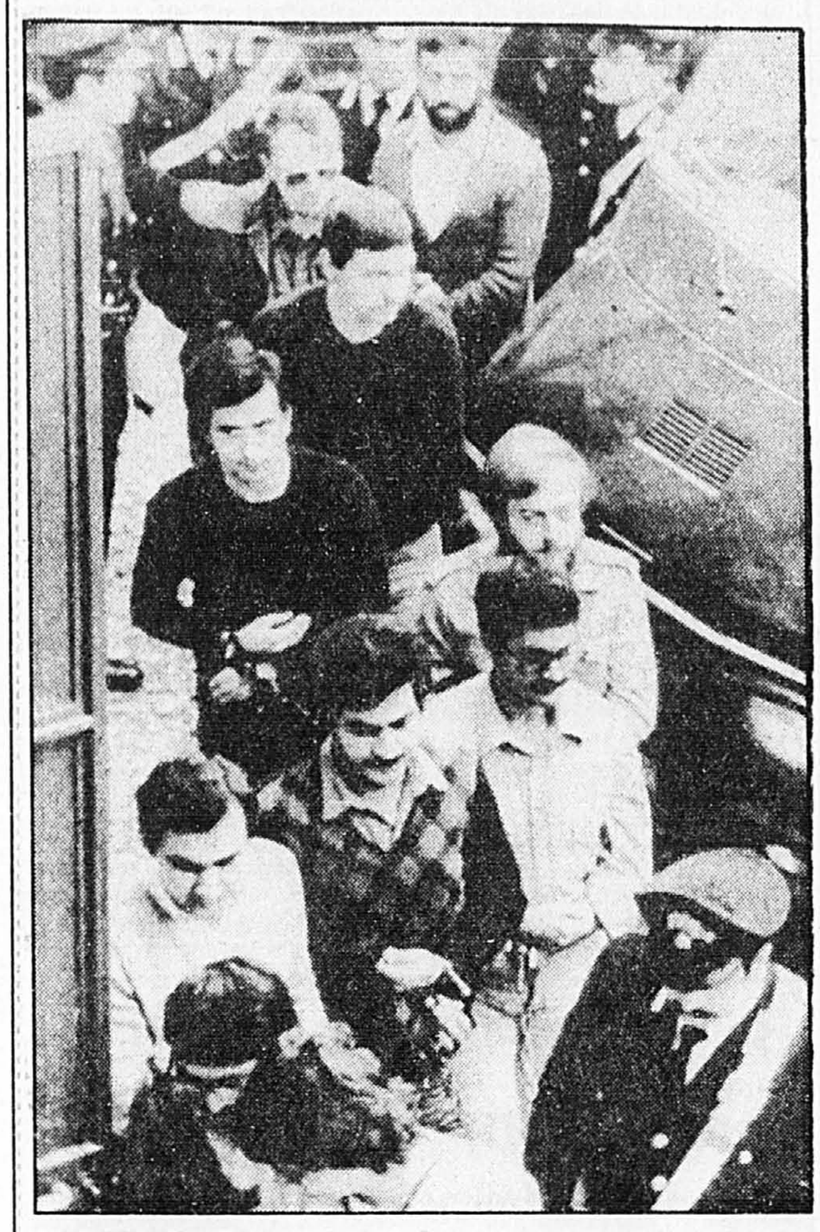
Ce sont justement certaines de ces vérités évangéliques telles qu'elles se répercutent dans le temporel qu'exprime la doctrine sociale de l'Église. Mais ce qu'il faut souligner ici, c'est que cette doctrine relève de l'ordre spirituel, non de celui du temporel. Comme l'a si justement écrit Jacques Maritain, il s'agit «d'une sagesse chrétienne politique, sociale, économique, qui ne descend pas jusqu'aux déterminations particulières du concret, mais qui est comme un firmament théologique pour les doctrines et les activités plus particulières engagées dans les contingences du temporel».

Cette distinction entre le spirituel et le temporel est fondamentale. Si on ne la respecte pas, on aboutit aux pires aberrations. En effet, lorsque l'on agit au plan proprement spirituel, on agit en tant que chrétien, ce qui implique que l'on engage l'autorité de l'Église, et donc celle de Dieu lui-même. Lorsque, par ailleurs, on agit sur le plan temporel en s'inspirant le plus possible des vérités spirituelles, on agit en chrétien, et l'on n'engage alors que soi-même.

Le problème que soulève votre déclaration, c'est qu'elle ne respecte pas la distinction entre le spirituel et le temporel. En d'autres mots, vous intervenez **en tant que chrétiens** sur des questions où l'on ne peut intervenir **qu'en chrétien**. Vous engagez l'autorité de l'Église, et donc celle de Dieu, sur des questions où elle n'a pas à être engagée. Si vous vous étiez limités à exprimer la dé-

suite à la page A 7

EN VRAC



Fini le terrorisme?

Les Brigades... de la chanson

On accuse souvent les journaux de ne publier que de mauvaises nouvelles. Il arrive cependant qu'un rédacteur distrait laisse passer une information de nature plus réjouissante. C'est ainsi que LA PRESSE du 28/01/83 nous apprenait que la direction historique des Brigades rouges avait publiquement fait savoir son renoncement à la lutte armée.

Terminés les attentats à la bombe, finis les enlèvements d'hommes politiques. Les Brigades rouges ont en effet décidé de se lancer dans la chanson. C'est dès lors à une «réactivation de l'imagination prolétarienne, la reconquête des rues, des couleurs, des images, des pratiques poétiques et musicales» que se consacreront désormais les révolutionnaires italiens.

Quelle nouvelle rafraîchissante! Mais pourquoi ne pas y avoir pensé plus tôt? Les manifestations poétiques et les spectacles de chansonniers offriront toujours plus d'intérêt que les exécutions de politiciens, aussi antipathiques soient-ils.

Il est à souhaiter que les adversaires des Brigades rangent aussi leurs armes et opèrent la même conversion aux choses artistiques. Il serait tellement plus agréable de voir ces deux groupes s'affronter non plus dans la rue à coup de mitraillettes mais dans des théâtres, lors de concerts ou à l'occasion de quelque vernissage.

C'est un bel exemple que donnent aujourd'hui les Brigades rouges à toutes les armées du monde. Ah! voir enfin tous les soldats lâcher toutes les armées et se retrouver musiciens!

En espérant que tous les musiciens et poètes déchus n'iront pas se recycler dans la lutte armée...

Yves DUMOULIN
Montréal

Le racisme dans le taxi

Suite à un article quelque peu ambigu paru dans l'édition du samedi 15 janvier dernier sous la signature de Monsieur Jean-Pierre Bonhomme concernant le racisme dans l'industrie du taxi, dans lequel on rapporte mes propos, j'aimerais apporter quelques précisions.

Le bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, l'Association haïtienne des travailleurs du taxi, ainsi que le Collectif des chauffeurs de taxi haïtiens du centre-ville, ont mandaté la Ligue des droits et libertés pour les représenter au point de vue légal, ainsi que leurs membres, à l'enquête publique sur le racisme dans l'industrie du taxi tenue par la Commission des droits de la personne.

Au nom de la Ligue des droits et libertés, j'agis présentement comme conseiller juridique dans cette affaire. La Ligue des droits et libertés reçoit depuis longtemps des plaintes concernant le racisme dans divers secteurs d'activité de la société québécoise et ce, plus particulièrement depuis 2 ou 3 ans. Nous ne croyons pas que dans son ensemble la société québécoise soit raciste, mais nous constatons que le racisme s'accroît et qu'il provient de toutes les couches de la population.

L'industrie du taxi est un exemple de plus en plus évident, comme le démontrent les témoignages entendus depuis l'ouverture de l'enquête de la Commission des droits de la personne. Le racisme est également important dans le logement, dans le comportement de certains policiers et dans certaines pratiques des services publics.

Il faut bien faire la différence entre l'acte et l'intention. Il peut y avoir des actes racistes sans intention profonde, ce qui est généralement dû à la peur du nouveau; il peut y avoir, dans d'autres cas, aucun acte répréhensible tout en ayant une mentalité raciste vis-à-vis une minorité, et il peut y avoir des deux.

Face à cette situation, il n'y a pas de solution unique et miraculeuse. Il faut trouver un ensemble de solutions concrètes touchant tous les aspects du problème. Le point d'appui essentiel de ces solutions étant le développement de la solidarité face à l'injustice de tous les citoyens, peu importe l'origine.

Me Alain ARSENAULT
Ligue des droits et libertés

N.B.

- *Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

Grossière exagération

Nous sommes des étudiants du secondaire V de l'école Urgel-Archambault qui avons vu le reportage «Une école bien secondaire» présenté à Radio-Canada dans le cadre de l'émission «Tel Quel», le dimanche 9 janvier.

Nous pensons que le sujet de la violence a été mal présenté. On a traité de ce sujet d'une façon trop générale et on a tenté de faire passer le message que la violence était chose courante dans la vie de la majorité des étudiants. Elle existe, d'accord, mais elle n'est pas aussi répandue que l'émission tentait de le faire croire.

Les faits démontrés n'étaient que des cas isolés car selon notre expérience, acquise de l'intérieur, la violence n'est que disparate et propre à un petit pourcentage d'individus.

De plus, le film donnait l'impression que les professeurs et les étudiants formaient deux sociétés distinctes entre lesquelles il n'y a aucun échange. Dans notre cas, nous connaissons deux sortes de professeurs: ceux qui donnent leurs cours et disparaissent, et ceux qui donnent leurs cours, mais qui en plus s'intéressent aux étudiants.

Il est aussi déplorable de voir certains professeurs obligés d'enseigner une matière dans laquelle ils ne sont pas spécialisés; certains réussiront malgré tout mais pour les autres, les étudiants en payent la note.

Mais attention! Certains professeurs qui enseignent dans leur propre matière sont tout aussi incompétents. Dans les deux cas, un professeur non qualifié est rapidement détecté par les étudiants; ceux-ci comprennent qu'ils perdent leur temps et protestent en rendant la vie du professeur misérable.

Quant à la normalisation, ils n'ont présenté que le mauvais côté de la médaille; la normalisation est aussi une forme de justice. Elle permet de réajuster la note des étudiants d'une part par rapport aux exigences du professeur qui leur enseigne; et d'autre part de réajuster les notes des examens du ministère, le niveau de difficulté des examens pouvant varier d'une année à l'autre.

En somme, le film apportait une critique négative de l'école secondaire qui selon nous devrait être nuancée. Les trois élèves interrogés ne représentaient qu'une faible proportion des opinions des élèves. C'est trompeur, car le reportage ne montrait qu'une facette de l'école secondaire.

Les étudiants du foyer 501, École Urgel-Archambault (25 signataires)

Grand-maman a bien raison

En réponse à la lettre de Brigitte et Marcia Pilote parue dans LA PRESSE du 27 janvier, je voudrais affirmer mon désaccord envers le jugement hâtif qu'elles portent sur la lettre de Mme Hamel (Lettre d'une grand-maman).

Je n'ai trouvé dans la lettre de Mme Hamel aucun signe d'intolérance, d'étroitesse d'esprit, ni rien qui justifie le titre de «vieille radoteuse»!

Au contraire, j'ai trouvé qu'elle reflétait une grande lucidité et beaucoup de compréhension face à la situation que doivent vivre les jeunes d'aujourd'hui. Sa crainte envers les valeurs que maintient la société moderne est justifiée; le taux de suicide ascendant des jeunes en est un des miroirs les plus flagrants. On nous inculque très tôt que la montée vers le bonheur s'obtient par «les matériels» et que c'est la seule ressource de valorisation. La réalité est bien différente; la course vers l'acquisition personnelle entraîne l'envie, l'égoïsme et un bonheur bien relatif. Les vides affectifs sont comblés par des gadgets de toutes sortes et l'essentiel est souvent oublié.

Submergés par ces valeurs transitoires, nous perdons le sens de la vie. Pour être quelqu'un aujourd'hui, nous devons avoir: la job, la paye, la voiture, la maison, le voyage par année... Nous sommes jugés pour ce que nous possédons au lieu de l'être pour ce que nous sommes intérieurement.

La nuance nous mène bien loin dans le domaine de l'illusion, et c'est cette course vers l'illusion qui maintient la cohérence dans nos raisons de vivre.

Qu'est-ce qui se cache donc derrière nos voiles?

Marie-France BOURBEAU
23 ans, Montréal

Une courageuse rencontre

(Copie d'un télégramme adressé à M. Matti Peled, du Comité pour la paix Israël - Palestine.)

Le Comité pour la paix au Proche-Orient (Canada) tient à vous féliciter pour la courageuse rencontre des représentants de votre Comité avec M. Arafat, le président de l'OLP.

Notre comité tient à vous assurer de sa solidarité avec cette initiative susceptible de hâter ou tout au moins de contribuer à l'établissement de la paix dans cette région si éprouvée du monde.

Comme vous, nous sommes convaincus que les négociations avec l'OLP constituent la seule voie susceptible d'y conduire. Comme vous, nous considérons que le peuple palestinien a droit à un État, en Cisjordanie et à Gaza, à côté de l'État d'Israël.

Pour le Comité pour la paix au Proche-Orient:

G. FRENETTE, M.-C. GIGUÈRE, J.-C. LECLERC, P. NOBLE, R. RYBA et G. TARRAB

LE DÉBAT CONTINUE

Pornographie et télé payante

Il n'existe pas de pornographie «douce» ou «dure» mais seulement de l'exploitation pornographique. Nous trouvons qu'il y a déjà bien assez de «circuits fermés» où circule la pornographie, pour qu'à notre tour nous soyons forcées à fermer les yeux sur nos propres circuits. Contrairement à bien des législations qui cherchent à nous le faire croire, l'ère de la soumission organisée pour les femmes n'est pas tout à fait révoquée. Aussi y a-t-il une urgence pour nous toutes à entamer une ère de communication et de solidarité féminines. Dans notre milieu, à Rimouski, un groupe d'étudiant(e)s se penche sur ce phénomène qu'est l'activité pornographique dans le cadre de la maîtrise en Ethique à l'UQAR. Les résultats de leur recherche seront bientôt rendus publics. Ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres pour signaler le travail qui se fait et qui devrait nous inciter à poursuivre notre engagement antipornographie.

En cette année 1983, décrétée par l'ONU année des communications, nous invitons toutes les femmes à manifester leur désapprobation à propos de l'invasion pornographique orchestrée par ceux qui gèrent les moyens populaires de communication. La revendication de notre dignité, le respect de notre corps et la reconnaissance de notre égalité passent par ces réseaux où nous avons à prendre parole.

Lise BOURASSA
pour L'Autre Parole (Rimouski)
(collectif de femmes chrétiennes et féministes)

■

La télévision payante ravive le débat sur la pornographie. La question se pose ainsi: doit-on laisser libre cours aux films pornographiques même si ceux-ci se disent de la pornographie «douce»?

Beaucoup d'hommes croient que la pornographie «douce» n'a rien à voir avec la violence faite aux femmes. Certes, le viol est la forme d'agression la plus écoeurante commise envers les femmes dans notre société. Si votre soeur, votre amie se fait violer, vous allez sûrement réagir avec révolte, mais vous ne vous poserez pas de questions en achetant *Playboy* ou en allant voir un film pornographique.

Il n'y a pas de violence dans les revues *Playboy*, direz-vous. «First Choice» assure qu'elle ne passera pas de films de pornographie «hard core», seulement de la pornographie «douce». Oh oui! Quelle «douceur» pour les femmes de voir exploiter leur corps de tous les côtés! Quelle sensualité pour des femmes de se voir soumises à des désirs qui ne sont que méprisants.

Vous vous dites contre le viol, contre l'agression sexuelle, soyez donc conséquent. En acceptant ce genre de pornographie vous approuvez dans les faits l'image de la femme objet sexuel. (...)

Les femmes vivent une situation d'urgence. C'est à nous tous de réagir face à cette agression, qu'elle soit violente ou faite en «douceur». Le viol n'est que l'aboutissement du grand mépris que la femme subit dans notre société. C'est notre responsabilité, votre responsabilité. Cessons d'encourager une industrie qui brasse des milliards de l'exploitation sexuelle de la femme. Si vous êtes en désaccord avec toutes formes d'agression sexuelle faite aux femmes, soyez donc conséquent avec vous-même!

Lucie MÉNARD
Rosemont

Comme pour les haricots...

Moi je pense que toute cette foule de gens qui critiquent la télévision payante n'ont qu'à ne pas s'y abonner. Personne ne leur tord le bras.

Si ceux qui sont abonnés n'aiment pas certains programmes, ils n'ont qu'à tourner le bouton. Moi, si je n'aime pas manger des haricots, c'est mon affaire. S'il y en a qui aiment ça, ils n'ont qu'à en bouffer... Alors...

Paul GAGNON
Chicoutimi

POURQUOI PAS VILLENEUVE?

Dans votre édition du 20 janvier, votre chroniqueur sportif Bernard Brisset écrit que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal n'a pas retenu la candidature de Michel Bossy et que, pour la première fois depuis sa création, le Prix Maurice-Richard ne sera pas décerné pour 1982. (...)

Je ne comprends pas que les membres du jury, composé de personnes compétentes dans toutes les disciplines sportives, aient oublié le nom de Gilles Villeneuve décédé le 8 mai 1982 à Zolder, en Belgique. Gilles Villeneuve a été le meilleur ambassadeur du Québec à travers le monde depuis près de 10 ans et sa mort a jeté la consternation dans un grand nombre de pays et plus particulièrement au Québec. (...)

Je suggère donc aux membres du jury du Prix Maurice-Richard d'avoir une nouvelle rencontre et d'étudier la possibilité d'accorder, à titre posthume, le Prix Maurice-Richard 1982 à Gilles Villeneuve. Ce geste permettra de remplir le vide de 1982 dans le palmarès des lauréats du Prix Maurice-Richard et ainsi perpétuer à jamais la mémoire de Gilles Villeneuve qui a bien mérité de la Patrie.

Yvon MALENFANT
Montréal

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	**GRANDES ANNONCES**	
		Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé-Presse	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, voyages	285-7265
Annonces classées	285-6901	Carrières et professions, nominations	285-7320

Les évêques ont formulé une théorie «marxisante»

suite de la page A 6

tresse des victimes de la crise, à exhorter les chrétiens à tout faire pour leur venir en aide, nous n'aurions pu que souscrire à vos propos. Malheureusement, ceux-ci vont beaucoup plus loin. Ils descendent «jusqu'aux déterminations particulières du concret». Loin de vous en tenir au plan spirituel, vous vous employez dans votre déclaration à expliquer «les changements structurels» qui seraient à l'origine de la crise, vous formulez une théorie «marxisante» sur le fonctionnement actuel du système capitaliste, vous critiquez la stratégie de relance économique du gouvernement en fonction de cette théorie, et vous proposez de remplacer le «modèle» de développement économique adopté par le Canada et la plupart des pays occidentaux par un autre modèle dont aucun pays ne se réclame.

Si des économistes de grande réputation avaient voulu en faire autant, ils auraient été accusés d'ambition excessive. À vrai dire, il faut sous-estimer les complexités de la vie économique pour ambitionner d'en faire autant.

En violant la distinction entre le temporel et le spirituel, vous compromettez deux valeurs que nous jugeons essentielles. La première de ces valeurs, c'est votre propre autorité spirituelle. En effet, si vous vous permettez d'utiliser cette autorité pour faire le procès des politiques gouvernementales, pourquoi les gouvernants n'utiliseraient-ils pas leur pouvoir temporel pour juger de vos mandements et de votre rôle épiscopal? En invoquant votre autorité dans des domaines qui n'y sont pas assujettis, vous risquez de la détruire. A titre de catholiques, cela nous inquiète.

La seconde valeur que vous compromettez en confondant l'ordre spirituel et l'ordre temporel, c'est notre liberté et la vôtre. En effet, sans la distinction entre ces deux ordres, il ne pourrait y avoir séparation entre le pouvoir de l'Église et celui des autorités civiles. Autant nous acceptons d'être assujettis à l'un et à l'autre de ces pouvoirs, autant nous exigeons qu'ils demeurent séparés. Car cette séparation est le gage de notre liberté. Quand les deux pouvoirs sont confondus, il y a parte de liberté. Comme le disait Pascal: «Domination hors de son ordre, tyrannie». Le gage de notre liberté spirituelle, c'est que l'État ne puisse outrepasser les limites du temporel. Le gage de notre liberté temporelle, c'est que l'Église ne puisse outrepasser les limites du spirituel.

Notre position, croyons-nous, est fidèle à l'enseignement traditionnel de l'Église. En toute conscience nous pensons qu'elle s'inscrit en droite ligne avec les propos suivants que tient Jean-Paul II dans l'encyclique *Laborem exercens* au sujet des changements technologiques, économiques et politiques qui agitent notre monde: «Il n'appartient pas à l'Église d'analyser scientifiquement les conséquences possibles de tels changements sur la vie de la société humaine. Mais l'Église estime de son devoir de rappeler toujours la dignité et les droits des travailleurs, de stigmatiser les conditions dans lesquelles ils sont violés, et de contribuer pour sa part à orienter ces changements vers un authentique progrès de l'homme et de la société». Nous souscrivons entièrement à ces propos et nous souhaitons que, pour l'avenir, vous ferez de même.

Nous sommes ouverts au dialogue entre chrétiens pour réduire les difficultés et les souffrances qu'entraîne la situation économique actuelle. Nous sommes à votre disposition pour une rencontre avec votre Comité des affaires sociales dès que vous le jugerez opportun.

Collège Marie-Victorin



Situé dans le secteur nord-est de Montréal, le Collège Marie-Victorin est l'un des plus modernes au Québec.

Visites guidées du campus le
samedi 5 février 1983
entre 10 h et 16 h
Pour plus d'informations :
7000, rue Marie-Victorin, Montréal H1G 2J6
325-0150

OPÉRATION CANARD-MOUILLÉ

L'Alliance sort ses «scabs» des écoles

Ils faisaient peine à voir ces six ou sept briseurs de grève (scabs) qu'on a « sortis », hier matin, d'une école élémentaire du quartier Ville-Emard, à Montréal.

De vieilles maîtresses d'école qu'on est allé chercher au fond de classes vides, où elles espéraient qu'on ne les voit pas.

Un appel vers 10h 15 au local de grève, bondé de monde de l'Alliance des professeurs de Montréal, quelques rues plus loin dans le quartier Côte-Saint-Paul : « On a *spotté des scabs* à l'école Unetelle. On va les sortir... », lance une gréviste au micro.

GILLES ST-JEAN
de la Presse Canadienne

Les coordonnateurs des patrouilles de l'Alliance, chargés justement d'assurer le respect du mot d'ordre de grève lancé par la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), commencent à rameuter leur monde. Ça ne prend pas cinq minutes que plusieurs voitures, pleines de professeurs en grève, foncent en direction de l'école.

« L'Opération *Canard-mouillé* est lancée », entend-on sur les walkie-talkies.

Porte entrouverte

A 10h 37, la militante au micro, précédée d'une enfant qui doit être la sienne, sonne à la porte de l'école Unetelle. Un concierge la laisse passer. Elle appelle les autres militants par la porte entrouverte.

Une vingtaine d'enseignants, certains plutôt costauds, entrent alors dans la place et entreprennent une visite détaillée des lieux. La direction d'Unetelle s'est absentée. En congé de perfectionnement, dit-on.

Quand on voit une « scab », on l'interpelle et on lui demande de sortir. Le tout se fait dans l'ordre, au rez-de-chaussée de l'édifice.

Au premier cependant, le ton est un peu moins mondain : une militante, celle du micro et de la sonnette, enguirlande une collègue âgée, visiblement honteuse, et lui rappelle que les enseignants font grève aussi pour « ses » conditions de travail et « sa » sécurité d'emploi. La veille dame, penaude, quitte les lieux furtivement.

Le ratissage est bientôt terminé et les grévistes donnent congé au concierge et à la secrétaire de l'école, qui ne se font pas prier pour sortir.

Terminé...

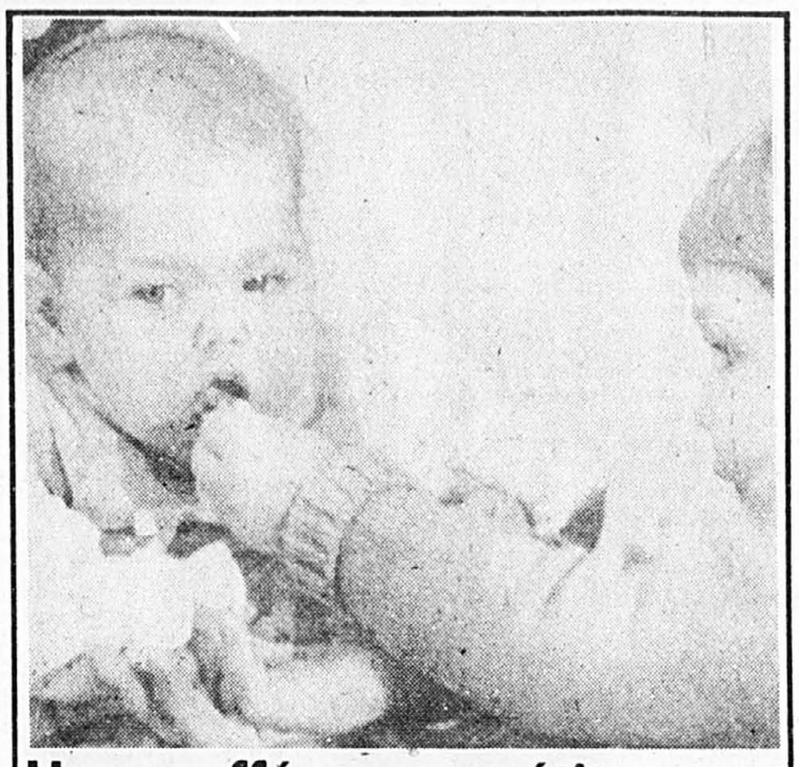
Les militants sortent d'Unetelle, dix minutes à peine après y avoir mis les pieds. A peine deux minutes plus tard, sur les walkie-talkies des coordonnateurs de patrouilles, on annonce triomphalement : « L'Opération *Canard-mouillé* est terminée. Les scabs sont sortis... ».

Les félicitations de la répartitrice, à l'autre bout, ne se font pas attendre.

Les patrouilles ont réussi, environ une heure auparavant, à vider une autre école où 20 professeurs, cette fois, avaient franchi les piquets de grève. Une soixantaine de « patrouilleurs », appelés sur les autres piquets par le central, se sont dépêchés vers l'école.

On a réussi à y pénétrer grâce à un cheval de Troie, révèle-t-on plus tard au local de grève de Côte-Saint-Paul.

Une militante, jouant la mère inquiète parce que sa fille avait oublié *sa tuque*, a convaincu quelqu'un de lui ouvrir la porte. Une fois la porte entrouverte...



Une greffée en appétit

La petite Jamie Fiske (à g.), âgée de 14 mois, de Bridgewater, Massachusetts, qui a subi une greffe du foie en novembre dernier à l'hôpital de l'Université du Minnesota, semble apprécier les céréales que lui offre son petit frère de deux ans et demi, Daren. Les médecins affirment que le bébé a très bien supporté l'opération, et que les risques de rejet de l'organe sont désormais minimes. téléphoto UPI

L'argument légaliste impressionne peu les militants de l'Alliance, ceux du moins qui défient les foudres de la loi afin de mener leur combat pour leurs conditions de travail et leur sécurité d'emploi.

« Ceux qui passent les piquets de grève sont des *scabs*, loi ou pas loi. Comme on se bat pour eux aussi, leur geste est une trahison. L'argument monétaire ne tient pas non plus : moi, il ne me reste plus un sou », lance une militante dans la trentaine qui porte un walkie-talkie.

« C'est pas leur faute : les *scabs* sont souvent des vieux enseignants qui n'ont rien compris. Ce n'est quand même pas une raison pour les laisser faire. Comment peut-on confier ses enfants à des gens comme ça ? », conclut l'un de ses collègues.

Anniversaire... sur un piquet de grève

(PC) — « Ma chère Gisèle c'est à ton tour de te laisser parler d'amour... » Il n'y a plus rien d'étrange dans cet air nationaliste, bien qu'il soit un peu inhabituel de l'entendre sur un piquet de grève érigé contre le gouvernement du Parti québécois.

Sous la pluie battante, hier matin, une quinzaine de membres en grève de l'Alliance des professeurs de Montréal se serrent les coudes, devant une école de l'un des quartiers défavorisés du sud-ouest de la ville.

Surprise : la directrice de l'école ouvre alors l'une des grandes portes vitrées de l'établissement et, tout sourire, présente à Gisèle, étonnée, un beau gros gâteau où trône une chandelle en forme de point d'interrogation... allusion à la quarantaine de la fêtée.

Sur le gâteau : « Bonne fête en grève, Gisèle ».

La directrice, la quarantaine elle aussi, chante avec tout le monde ses souhaits de bon anniversaire.

On défait le piquet de grève et tout le monde pénètre dans l'école. On semble d'ailleurs en avoir l'habitude ici : la directrice permet à tout le monde d'entrer, pour se réchauffer et prendre un café au percolateur placé à cette fin dans le vestibule de l'école...

Discrétion

« Faudrait surtout pas que la commission scolaire et le syndicat apprennent ça », fait remarquer, sarcastique, le leader des grévistes. Il est muni d'un walkie-talkie qui lui permet de rester en contact avec la centrale de grève de l'Alliance. On rit de bon coeur.

La pause a cependant une fin abrupte quelques minutes plus tard : le walkie-talkie avertit les coordonnateurs de piquets qu'il faut aller « vider une école où des *scabs* sont entrés ».

Fête ou pas, les professeurs reprennent leur militantisme et forment une escouade de quelques membres qui monte à bord de deux voitures en direction des « point chauds ».

« C'est pas parce que c'est la fête de Gisèle qu'on n'est plus en grève », lance l'un d'eux. « On s'en vient, central... », lance le leader dans son walkie-talkie.

Plus tard, ce dernier ne peut s'empêcher de remarquer : « Avant la grève, on n'aurait jamais pu fêter ça avec la directrice. C'est une professionnelle de l'éducation elle aussi. J'ai l'impression, en tout cas, que les relations seront meilleures après le conflit. Justement parce qu'on a débrayé »...

Baldwin-Cartier : les injonctions en délibéré

On ne connaît pas encore les résultats de la quinzaine d'injonctions demandées mardi par autant de parents dans le but de faire ouvrir plusieurs écoles de la Commission scolaire Baldwin-Cartier. Hier, le juge a pris les causes en délibéré et il a annoncé qu'il rendrait sa décision ultérieurement, peut-être cet après-midi.

À l'UQAM, les employés de soutien rentrent

A la suite de la décision de l'UQAM de ne plus faire garder les différentes portes de l'université par des policiers, la section locale 1294 du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), a permis à ses quelque 900 membres, employés de soutien, de rentrer normalement au travail.

L'administration publique fonctionne, mais au ralenti

Même si la plupart des services gouvernementaux étaient ouverts hier, comme l'avait mentionné, la veille, le premier ministre René Lévesque, il n'en demeure pas moins que nombre d'entre eux fonctionnaient au ralenti. En fait, seuls les bureaux du gouvernement qui ont à leur service des professionnels, actuellement en grève, étaient perturbés.

Toutefois, comme les fonctionnaires sont loin d'avoir fait l'unanimité au sujet de cet arrêt de travail, plusieurs d'entre eux étaient quand même à l'oeuvre.

Aux bureaux du ministère de l'Education à Montréal, 10 p. cent des 80 professionnels étaient au travail. Cette grève illégale des professionnels dans l'ensemble du ministère aura, selon le sous-ministre Jean Pronovost, des répercussions sur les projets de programmes au cours de l'année. Toujours à Montréal, le bureau du ministère des Affaires culturelles situé rue Saint-Laurent a été presque paralysé depuis le début de la grève des professionnels. En effet, depuis le 27 janvier, les fonctionnaires n'ont pu travailler qu'une journée et demie, le personnel refusant de franchir les lignes de piquetage.

Par ailleurs les différents bureaux de renseignements agricoles du ministère de l'Agriculture du Québec accomplissaient leur travail malgré l'absence de certains spécialistes. Même situation au Service de la Faune à Montréal. Au ministère de l'Energie et des Ressources à Québec, il était impossible hier de joindre un des biologistes pour obtenir une information sur un sujet particulier.

La fonction publique québécoise compte 11 868 professionnels à son service, dont 1 892 attachés d'administration, 1 512 agents de recherche et de planification socio-économique, 1 388 analystes de l'informatique et de procédés administratifs et 1 252 agents de gestion financière et 885 ingénieurs.

CECI EST UN MESSAGE PERSONNEL À

ROLAND DUSSAULT
député de Châteauguay, ex-syndicaliste

"Quand on vous convoquera à l'Assemblée nationale, pour la prochaine loi spéciale, votez comme votre Chef vous l'ordonnera, même si vous devez renier votre passé.
Ça vous permettra peut-être d'obtenir ***encore une autre augmentation de salaire.***"

Des enseignants de la région

CECI EST UN MESSAGE PERSONNEL À

ÉLIE FALLU
député de Groulx, ex-enseignant

"Quand on vous convoquera a l'Assemblée nationale, pour la prochaine loi spéciale, votez comme votre Chef vous l'ordonnera, bien que vous n'y compreniez rien.
Ça vous permettra peut-être d'obtenir ***encore une autre augmentation de salaire ou d'entrer au cabinet comme Chevrette.***"

Des enseignants de la région

VOICI UNE VOITURE CHEVROLET DE 7 200 $ QUI A LE COFFRE D'UNE GRANDE, LA PLACE D'UNE MOYENNE, LA CONSOMMATION D'UNE PETITE

La Citation à traction avant de Chevrolet. Le modèle à arrière ouvrant dont le coffre est plus spacieux que celui d'une Chrysler New Yorker, l'habitacle plus logeable que celui d'une Ford Thunderbird,* la consommation moindre que celle d'une Toyota Celica...et le prix nettement inférieur à celui d'un sedan 4 portes Honda Civic.

La Chevrolet Citation. Tout un choix de voitures pour 7 200 $.**

Cote combinée†
7,2 L/100 km
39 mi/gal

Sedan 4 portes
à arrière ouvrant Citation PJ



*Modèle 1982. **D'après le prix de détail suggéré par le fabricant. Les concessionnaires peuvent vendre pour moins. †Chiffres estimatifs basés sur des méthodes d'essais en laboratoire approuvées par Transports Canada. Votre consommation réelle de carburant peut varier.

LE NUMÉRO UN L'EMPORTE

Chevrolet

CITATION · CELEBRITY · CAVALIER · CHEVETTE · CAMARO · MALIBU · MONTE CARLO · CAPRICE · CORVETTE

CTCUM : pas de grève à craindre pour l'instant

Dans l'immédiat, les usagers du transport en commun n'ont pas à craindre un arrêt de travail des employés de l'entretien de la CTCUM en guise de

LISA BINSSE

représailles à la suite de la condamnation de leur président, Jacques Morrissette, et quatre autres membres de l'exécutif syndical. Mais, un tel débrayage n'est pas exclu..

Quelque 200 membres du Syndicat des employés de l'entretien (CSN), qui compte 2 100 membres, ont plutôt opté, lors d'une assemblée tenue à huis clos, pour des moyens de pression sur les lieux de travail.

« Une chose est certaine, de dire un porte-parole syndical, les employés de l'entretien ont la ferme intention de faire connaître à la commission de transport leur mécontentement face à ces condamnations. Leur réaction se limitera à des moyens de pression sur les lieux de travail pour le moment. Une grève n'est pas exclue. Les usagers en seront avisés comme d'habitude ».

Quant à savoir si une assemblée générale serait convoquée avant le déclenchement d'une telle grève, la réponse se veut évasive : « Possiblement ».

M. Morrissette, qui a déjà écopé de deux mois de prison en 1978 alors qu'il était secrétaire du syndicat, doit commencer à purger sa peine demain, le 5 février. Les autres membres de l'exécutif syndical se sont vus condamnnés à deux mois de prison chacun. Le syndicat, qui en est à sa troisième condamnation, devra payer une amende de $50 000 dans les trente jours de la condamnation. Sinon, les meubles et autres actifs pourront être saisis.

Il a également été décidé lors de cette assemblée de ne pas en appeler de ces condamnations.

Par ailleurs, les chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro et employés des services connexes de la CTCUM ont autorisé leur exécutif à conclure une entente de services avec le Syndicat canadien de la Fonction publique.

CECI EST UN MESSAGE PERSONNEL À

YVES BLAIS
député de Terrebonne, ex-syndicaliste

"Quand on vous convoquera à l'Assemblée nationale, pour la prochaine loi spéciale, votez comme votre Chef vous l'ordonnera, même si vous devez renier votre passé.
Ça vous permettra peut-être d'obtenir ***encore une autre augmentation de salaire.***"

Des enseignants de la région

ENCAN PUBLIC
Tapis de Perse et Orientaux

Liquidation à l'enchère

Cargaison reçue en port libre de l'Allemagne de l'Ouest.

Suite à des événements non résolus et de biens en dispute, les tapis ne seront pas retournés au lieu d'origine et doivent être vendus aux enchères de la part des intérêts européens concernés.

A être vendu au plus haut enréchisseur, la cargaison consiste en des tapis de Perse, Russie, Bulgarie, d'Afghanistan, de Chine et du Pakistan.

HILTON DORVAL
Aéroport Dorval
le samedi 5 février à 1h00 p.m.
(inspection à 12h00)

Termes: Comptant, Visa, MasterCard.
LES ENCANS BELEC INC. 694-6359
Bienvenue à tous

PROBLÈME
avec
L'ALCOOL?
Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.
652-3981
Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

POUR INSÉRER VOTRE ANNONCE, TÉLÉPHONEZ LA SEMAINE ENTRE 9 H ET 5 H
285-7111

LES BELLES CROISIÈRES
à partir de 995$
VOYAGES
TRAVELAIDE LTÉE
LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
845-8225 (Montréal) 679-3777 (Longueuil) 687-0880 (Laval)
Permis du Québec

Hotpoint

Meubles Pascal

DUO LAVAGE



Considérez les avantages

LAVEUSE AUTOMATIQUE HOTPOINT
Modèle LA442D
- 2 vitesses, 5 cycles: régulier, lavages additionnel et abrégé, apprêt permanent et tricot de polyester.
- Choix de 5 combinaisons de températures de l'eau de lavage/rinçage.
- Contrôle de niveau d'eau variable.
- Entonnoir pour agent de blanchiment.
- Anneau filtreur autonettoyant.
- Choix de couleurs: amande ou blanc neige.

ÉPARGNEZ 50,00

SÉCHEUSE AUTOMATIQUE HOTPOINT
Modèle DE442D-C
- 3 cycles: régulier minuté, régulier automatique et apprêt permanent automatique.
- Choix de 3 réglages de la chaleur: régulière, délicate et duvetage.
- Filtre à charpie amovible placé à l'avant.
- Quatre modes de ventilation.
- Dessus et tambour en fini d'émail vitrifié.
- Choix de couleurs: amande ou blanc neige.

ÉPARGNEZ 30,00

Pascal Ouest
3600 Côte-Vertu - Centre d'achats Le Bazar

VISA MasterCard

Pascal Est
6800 E. Jean-Talon
à l'ouest des Galeries d'Anjou

On n'est pas les seuls À LE DIRE!

AU COLLÉGIAL, MALGRÉ UNE AUGMENTATION IMPORTANTE DE LA POPULATION ÉTUDIANTE, PLUS DE 1 500 ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS SUR 11 000 VONT PERDRE LEUR EMPLOI À CAUSE DES DÉCRETS.

CELA VEUT DIRE: des classes surchargées et une moins grande disponibilité de la part des enseignantes et enseignants dont la charge de travail est augmentée de 25 %.

CELA VEUT DIRE: un arbitraire total dans l'allocation des ressources, arbitraire qui n'assure plus une certaine équité entre chaque cégep ni une stabilité du personnel.

CELA VEUT DIRE: un enseignement axé, non sur les besoins des étudiantes et étudiants, mais uniquement sur les besoins immédiats de l'entreprise privée.

CELA VEUT DIRE: l'allongement du cadre horaire de l'enseignement régulier de 8h00 à 23h00 qui va bouleverser quotidiennement l'organisation des études et de la vie personnelle.

CELA VEUT DIRE: une ingérence des administrations dans la vie pédagogique qui risquera de viser plus des économies à faire que de répondre aux besoins des étudiantes et étudiants.

CELA VEUT DIRE: une diminution importante des personnels professionnels et de soutien qui va perturber les services directs et indirects aux étudiantes et étudiants.

LUTTER POUR CONSERVER LES ACQUIS UNE NÉCESSITÉ POUR LA VIE DES CÉGEPS

Centrale de l'enseignement du Québec

ARTS ET SPECTACLES

EN VEDETTE



Buddy Rich prend du mieux

■ Le célèbre batteur de jazz Buddy Rich compte reprendre sa carrière musicale aussitôt qu'il sera remis du quadruple pontage au coeur qu'il a subi à l'hôpital de l'Université du Michigan. On le voit ici en compagnie de sa soeur. « Je me sens mieux maintenant, a dit le musicien de 65 ans. Pas beaucoup mieux, mais mieux ».

$10 millions pour une encyclopédie du Canada

■ Une encyclopédie du Canada en langue française qui coûterait $10 millions, comportera trois volumes et nécessitera la participation de 2 500 personnes, sera publiée en 1986 par Chenelière et Stanké-Éditions Universitaires Internationales Ltée. La nouvelle a été annoncée hier par le président de la société d'édition, M. Michel de la Chenelière. La version anglaise de l'encyclopédie sera publiée par Hurtig Publishers (Edmonton). Elle commémorera le 75ième anniversaire de la province d'Alberta, dont le gouvernement a investi $4 millions dans l'entreprise. L'encyclopédie comprendra plus de trois millions de mots , 1 600 illustrations en couleur, 540 cartes, 8 000 articles divers, plus de 2 000 biographies etc... Quelque 380 spécialistes collaboreront à la rédaction de cette encyclopédie, dont Daniel Latouche, Pierre Dansereau, Gérard Dion, Armand Frappier, Jean Palardy, Robert Duguay, Marc Adélard Tremblay, Marcel Trudel, Guy Rocher, Pierre Maranda, Naïm Kattan.

Christopher refuse de jouer avec Amanda

■ Christopher Plummer ne veut pas être co-vedette de sa soeur Amanda, qui a reçu un prix Tony. « Je pense que ce serait une grosse erreur, dit-il. Je ne suis pas pour les tournages en famille. En fait, je déteste ce genre de film, quand j'en vois un. Ça va bien à l'âge de Henry Fonda quand il joue avec Jane, mais de là à profiter du succès de quelqu'un d'autre....J'ai toujours l'impression que c'est de l'exploitation, et c'est indigne. Je préfère la laisser jouer seule et poursuivre sa carrière,qui va bien, Dieu merci, et c'est comme ça que ça doit être ».



Une association pour les mécontents du câble

■ MM. Cléo Boudeau et Fernand Laliberté ont éprouvé des difficultés dans leurs transactions avec leur compagnie de câble. Ils ont dû attendre trop longtemps pour que le technicien vienne réparer. Ils ont reçu des factures incorrectes. Ils ont voulu téléphoner à leur câblodistributeur et se sont heurtés à une ligne toujours occupée. Un jour, ils en ont assez et ont décidé de fonder L'Association des Abonnés du Câble (AAC). AAC comme dans assez.

«Personne ne s'occupe des gens qui ont des problèmes avec leur câble, de dire M. Boudreau. Les compagnies nous tiennent quasiment en ôtages. Il faut se regrouper si on veut arriver à former un groupe de pression sérieux.»

MM. Boudreau et Laliberté, qui tenaient leur première conférence de presse hier au restaurant Lanni à Montréal, ne sont pas des experts en câble. Le premier est pharmacien et le second est importateur de vin. Mais ils en ont assez d'être maltraités. M. Laliberté par exemple est furieux que les compagnies de câble aient supprimé quatre canaux pour installer la télévision payante. «On m'a vendu 30 canaux, dit-il. Je n'en ai plus que 26. Ils me doivent $1.44. Un contrat, c'est un contrat.»

Les deux fondateurs soulignent également que les compagnies n'ont pas le droit d'augmenter en cours de route les abonnés qui paient un an à l'avance. Or, elles le font constamment quand elles obtiennent du CRTC la permission d'augmenter leurs tarifs. «Un contrat, c'est un contrat. Il est temps que quelqu'un mette ces commerçants-là au pas.»

Les frais d'adhésion à l'AAC sont de $12. Pour que personne ne pense que les organisateurs vont empocher cet argent, ils spécifient que tous les chèques d'adhérants sont déposés en fidéicommis et que l'argent servira à embaucher un spécialiste en communication pour préparer des dossiers et des téléphonistes pour répondre aux appels.

Pour le moment, c'est l'épouse de M. Laliberté qui répond au téléphone. On peut rejoindre l'AAC au 722-8315 ou en écrivant à C.P. 415, Station Jean Talon, Montréal, H1S 2Z3.

Les organisateurs souhaitent que tous les mécontents du câble se joignent à eux. «À 5000 membres, ce sera sérieux, à 10000 on aura de la force. Si dans deux mois nous n'avons pas suscité d'intérêt, nous retournerons l'argent des cotisations aux membres et chacun devra se battre tout seul.»



photo Michel Gravel LA PRESSE

Entourant leur conseiller juridique, Me Richard Dufour, les fondateurs de l'association des abonnés au câble, MM. Cléo Boudreau et Fernand Laliberté

CHOIX D'ÉMISSIONS

20:00 ⑤ ⑫ — **Shogun**
La dernière. Snif snif en japonais.

20:30 ② ⑨ ⑬ — **Hors série**
La deuxième partie du *Testament*, une oeuvre plutôt prenante produite en Australie et qui raconte le calvaire des femmes capturées par les Japonais durant la Deuxième guerre mondiale.

21:30 ② ⑨ ⑬ — **Repères**
Notamment à l'affiche, un test intitulé: Êtes-vous candidat au «burnout»?

23:30 ㉝ — **«A Farewell to Arms»**
Pour celles qui veulent revoir Gary Cooper jeune et beau en 1932 dans un film adapté du roman d'Ernest Hemingway.

HORAIRE RÉVISÉ

19:00 ⑰ — **Pierre Nadeau rencontre**
Le cancérologue Lucien Israël. (Reprise).

17:30 ㊼ — **3-2-1 Contact**

21:00 ㊼ — **The Shakespeare Plays**
(Durée 3h)

00:00 ㊼ — **P B S Latenight**

LE PATRIOTE À LEJEUNE



André Lejeune présente sur scène artistes de la chanson, de la comédie et du théâtre.



Jusqu'à samedi
Maurice Paquin

À venir
Denise Guénette
10-11-12-17-18 et 19 février.

Cuisine québécoise à prix populaire à partir de 11h00 a.m.

Spectacle d'après-midi pour personnes âgées Club et Association d'âge d'or

1474 est, rue Ste-Catherine
Réservation: 522-2632

VARIÉTÉS

Le charme de Cabrel l'emporte

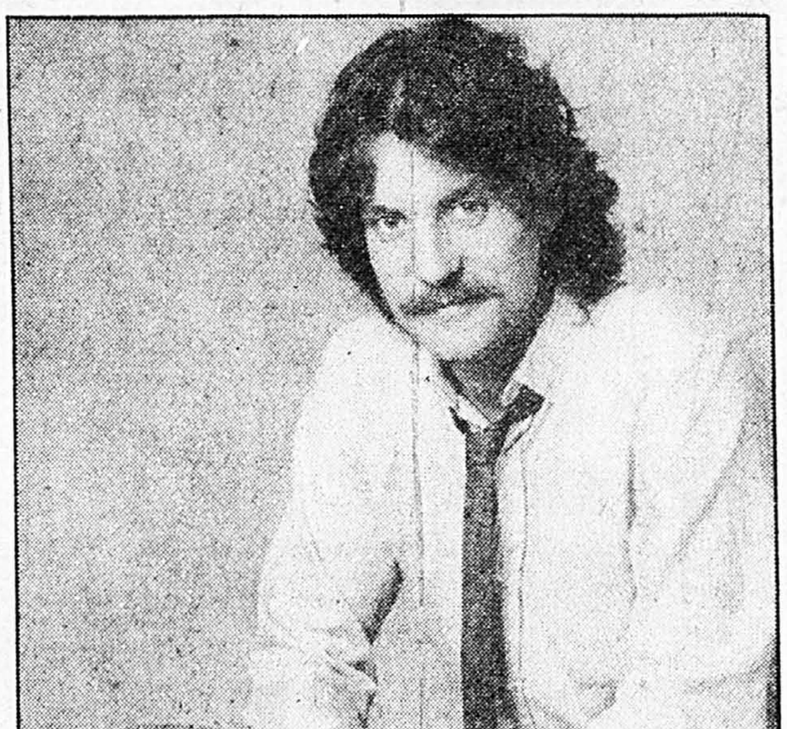
■ En jeans et en veston, Francis Cabrel, ce Français qui parle si peu et qui chante si bien, a été gâté par un public qui faisait salle comble au Théâtre Outremont, hier soir.

JEAN BEAUNOYER

Accompagné par cinq musiciens français, Cabrel a été accueilli parmi les siens, ceux qui l'ont découvert au Transit il y a deux ans et qui reconnaissent ses meilleures chansons aux premiers accords.

Hier soir, le contact a été rapide. Il pouvait tout dire, tout se permettre, tout chanter et on lui aurait ouvert les bras. Si Cabrel est devenu une star par la vente de ses disques, par ses succès à l'Olympia, il est demeuré sur scène, le gars de l'orchestre. Il a d'ailleurs fait partie d'un groupe pendant un bon moment avant de risquer une carrière solo et il a conservé de cette première carrière un petit côté solidarité et franche camaraderie qui pourrait lui jouer des tours.

Hier soir par exemple, il a connu ses meilleurs moments en première partie en interprétant *Je l'aime à mourir* qui est à mon avis, l'une des plus belles chansons françaises depuis des années. La salle est subjugée et la soirée s'annonce délicieuse. Mais pourquoi fallait-il faire tant de place aux musiciens par la suite. Le guitariste (particulièrement alerte au cours de la soirée) y va de deux chansons, le batteur rapplique avec deux autres, Cabrel va prendre un pot et termine doucement la première partie.



Je me souviens de *L'encre de tes yeux* par la suite, une autre très belle chanson de Cabrel qui a le rare mérite de soigner ses textes sur une musique très américaine et d'un blues, beaucoup moins réussi selon moi. C'est très bien pour les copains, ça fait très jam session mais ce n'est pas le genre qu'on attend de Cabrel.

Celui-ci réagit si bien à la chaleur des gens qui lui font presque une fête lors de ce spectacle qu'il manifeste son intention de s'arrêter à quatre heures du matin. Je ne sais pas s'il l'a fait mais j'en connais plusieurs qui auraient bien passer la nuit à l'entendre.

D'autres par contre, ont quitté au milieu de la deuxième partie d'un spectacle qui curieusement était moins intense, moins chaude que la première. Ce phénomène est peut-être lié à la personnalité de Cabrel, un type particulièrement sympathique sur une scène et qui sait se faire aimer rapidement par les femmes qui composaient la majorité des gens de la salle. On pourra le retrouver ce soir, pour un deuxième et dernier spectacle à Montréal. Après, c'est la tournée en province qui débute.

14e semaine



On ne peut aimer qu'une seule fois de cette façon

Matt Dillon dans "Il y a toujours de l'espoir pour ceux qui s'aiment"
Liar's Moon tragic love story

2e FILM AU CINEMA
st-denis 3
1594 RUE ST-DENIS 845-3222

«UN FILM CHOC»
Les souteneurs ne reculent devant rien... les filles se défendent avec l'énergie du désespoir!



ZOE CHAUVEAU et ANDRÉ DUSSOLLIER
LES FILLES DE GRENOBLE
UN FILM DE JOEL LE MOIGN' «UN FAIT VÉCU»
st-denis 2 | desjardins 2 | ST-JEROME

De la sensualité et de l'érotisme ...AU MASCULIN 18 ANS



4e sem.
et DIEU créa les HOMMES
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141

"le chef-d'œuvre classique de la littérature érotique"
6e mois 18 ANS
l'Amant de Lady Chatterley
SYLVIA KRISTEL JUST JAECKIN
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141

Venez participer au summum de l'érotisme!..
2 PREMIERS
18 ANS
Voici un rendez-vous à ne pas manquer...!
ELLES PEUVENT VOUS RENDRE TRES HEUREUX !
Tout le monde en REVE !
bijou
5030 RUE PAPINEAU 527-9131
CUISSARDES
desjardins 3
BASILAIRE 1 288-3141

CECI EST UN MESSAGE PERSONNEL À

HENRI LEMAY
député de Gaspé, ex-enseignant

"Quand on vous convoquera à l'Assemblée nationale, pour la prochaine loi spéciale, votez comme votre Chef vous l'ordonnera, bien que vous n'y compreniez rien.
Ça vous permettra peut-être d'obtenir ***encore une autre augmentation de salaire.****"*

Des enseignants de la région

Nomination au CDA

■ Le Cabinet du premier ministre Trudeau a annoncé, hier, la monination de M. Gilles Lefebvre au poste de directeur associé du Conseil des Arts du Canada, en remplacement de M. Timothy Porteous qui a été nommé directeur du conseil l'an dernier. M. Lefebvre, qui est âgé de 60 ans, était sous-secrétaire d'État adjoint du Bureau des relations culturelles internationales du ministère des Affaires extérieures. M. Lefebvre est plus connu comme le fondateur des Jeunesses musicales du Canada, organisme qu'il a dirigé de 1949 à 1972 et fut le fondateur de l'Orchestre mondial des Jeunesses musicales en 1970.

CECI EST UN MESSAGE PERSONNEL À

CLÉMENT RICHARD
député de Montmorency, ex-syndicaliste

"Quand on vous convoquera à l'Assemblée nationale, pour la prochaine loi spéciale, votez comme votre Chef vous l'ordonnera, même si vous devez renier votre passé.
Ça vous permettra peut-être d'obtenir ***encore une autre augmentation de salaire.****"*

Des enseignants de la région

théâtre du rideau vert direction yvette brind'amour mercedes palomino 4664 rue St-Denis metro Laurier sortie Gilford • Réservations de 12 h à 19 h, tel: 844-1793



LA DÉPRIME !
avec DENIS BOUCHARD SUZANNE CHAMPAGNE RÉMY GIRARD RAYMOND LEGAULT JULIE VINCENT
décors et éclairages BERNARD BOISSONNEAULT complice artistique ISABELLE DORÉ
MARDI AU SAM. 20h DIMANCHE 19h
ckoi

CINÉMA



Luc Perreault

MENACÉS D'« EXPULSION »

Les «majors» contestent le projet de loi sur le cinéma

■ Les plus importantes compagnies de distribution américaines contesteront devant les tribunaux, s'il est adopté dans sa forme actuelle, l'article du projet de loi 109 sur le cinéma et la vidéo qui les obligera à confier leurs films à des distributeurs canadiens pour leur distribution en territoire québécois.

« Ce serait un précédent qu'une loi d'un pays occidental oblige les distributeurs étrangers à faire affaire avec des distributeurs locaux », confiait hier à *La Presse* l'avocat chargé de défendre les intérêts des « majors » au Québec. Cette mesure, si elle était adoptée, constituerait à ses yeux une expulsion pure et simple des distributeurs américains du Québec.

« Je ne comprend pas comment l'expulsion des distributeurs américains pourrait aider au développement de la production québécoise », soutient Me Jacques Laurent.

Selon lui, au moins un des membres de l'Association canadienne des distributeurs de films qui regroupe les sept maisons de distribution américaines, communément appelées les « majors », refuserait de confier ses films à des distributeurs locaux si cette mesure était adoptée.

« Le marché québécois représente annuellement quelque $13 millions pour mes clients, rappelait Me Laurent. C'est un marché respectable. Mais est-ce un marché qu'il vaut la peine d'entretenir s'il faut avoir recours à des agents locaux? »

Outre l'article 97 qui réserve la distribution des films au Québec à des corporations propriété canadienne à au moins 80 p. cent, deux autres articles soulèvent des objections chez les « majors ». Il s'agit, d'une part, de l'article 107 concernant les ententes entre exploitants et distributeurs sur le pourcentage minimum de la recette que la Régie du cinéma et de la vidéo pourrait désormais déterminer et, d'autre part, du fameux article (79) portant sur l'obligation de présenter des films étrangers simultanément en version française.

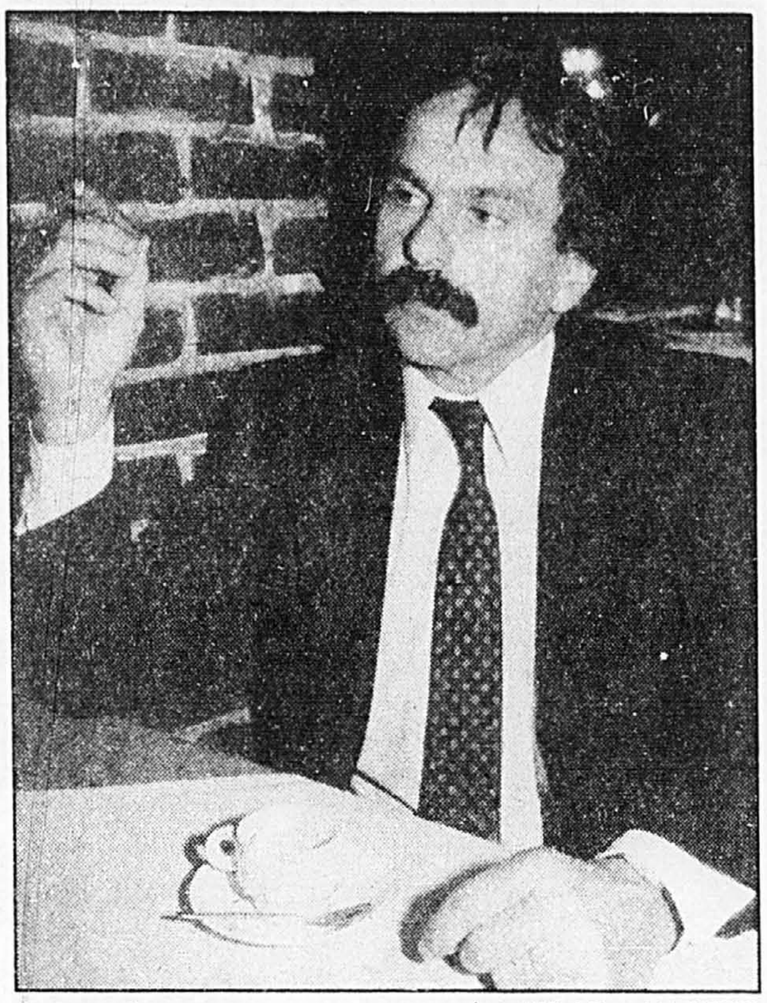
Cet article, au dire de Me Laurent, aura des répercussions auprès du public qui risque de voir la sortie des films américains retardée.

Il donne l'exemple d'un film sorti à Montréal le 17 décembre : *The Verdict*. Le délai normal pour obtenir une version doublée en français serait selon lui de l'ordre de douze semaines. Si la loi avait été en vigueur, *The Verdict*, au dire de Me Laurent, n'aurait pas pu prendre l'affiche à Montréal avant le 15 mars.

Il est vrai, reconnaît l'avocat montréalais, que le projet de loi permettra la présentation de la version originale d'un film étranger pour une période ne dépassant pas 60 jours mais cette mesure sera assortie de l'obligation de produire un contrat de doublage avec une maison québécoise. Le doublage des films au Québec entrainerait, selon lui, de nouvelles contraintes, en l'occurrence dans le cas de *The Verdict*, le délicat problème du doublage de la voix de Paul Newman (la vedette de ce film). Celui-ci serait toujours doublé en France par le même comédien. Accepterait-il qu'une autre voix le double en français?

« Est-ce que le marché québécois continuerait à rester attrayant pour les distributeurs américains, compte tenu de toutes ces contraintes? », se demande Me Laurent au nom de ses clients. Bien entendu, mis à part ces trois mesures qui les touchent directement, ceux-ci endosseraient par ailleurs l'ensemble du projet de loi.

Quoi qu'il en soit, les distributeurs américains auront l'occasion de faire valoir leur point de vue puisque leur association s'apprête à déposer un mémoire qui devrait être entendu à Québec au moment des audiences de la Commission parlementaire convoquée spécialement



Jacques Laurent — photo Michel Gravel LA PRESSE

en vue de l'étude du projet de loi mis de l'avant par le ministre des Affaires culturelles Clément Richard. À cette commission qui débutera le 15 février, on s'attend à recevoir les points de vue d'une quarantaine d'organismes ou de particuliers, lesquels, est-il nécessaire de préciser, ne partageront pas nécessairement le point de vue des distributeurs américains.

●

Avant-première lundi à l'Outremont (19h) d'un intéressant document de 50 minutes tourné par **Marilu Mallet**, exilée chilienne établie au Québec au lendemain du coup d'État militaire. *Journal inachevé*, c'est le titre de ce film qui mêle la fiction au documentaire, sera ensuite repris au Parallèle du 14 au 20 février...Le **Publicité-Club** de Montréal organise mardi au Spectrum un 5 à 7 au cours duquel les intéressés pourront visionner l'ensemble des films publicitaires primés lors du dernier Festival international du film publicitaire de Cannes (qui se déroulait en juin 1982). Le film sera ensuite repris à l'Outremont à compter de vendredi prochain sous le titre de *La nouvelle publicité lave plus blanc*... Un **festival de films japonais** organisé par le Centre d'études de l'Asie de l'Est de l'Université de Montréal et le consulat du Japon à Montréal se poursuit lundi à 19h30 avec *Harakiri* de Kobayahsi. La projection a lieu au Centre communautaire de l'U. de M. (2332, boul. Édouard-Montpetit).

Deschamps: des vieux monologues comme neufs

Spectacle d'Yvon Deschamps présenté jusqu'au 5 février à l'Auberge Nationale de St-Jean.

■ Yvon Deschamps a choisi de reprendre ses vieux monologues pour le public français qui pourra le voir sur une scène parisienne à compter du 1er mars et c'est ce qu'il présente cette semaine à l'Auberge Nationale de St-Jean (l'ancien Hôtel National). Curieusement, ces vieux monologues que je pensais usés et connus de tout le monde, remportent un incroyable succès.



JEAN BEAUNOYER

J'ignore quel succès Deschamps remportera à Paris mais il est bien évident que la perspective de ce voyage a changé le comédien. Deschamps a retrouvé son mordant, son agressivité des jeunes années et l'ambiance de cette petite salle de 150 ou 200 places donne à ses monologues un « punch » qu'on ne retrouve pas dans les grandes salles.

Je sais bien que Yvon s'est longuement interrogé avant de s'embarquer dans cette aventure française. Il fallait tout d'abord le décider et puis il fallait trouver le bon « matériel ». Il hésitait entre la présentation intégrale de son dernier spectacle ou des extraits de ses meilleurs monologues. Il a heureusement choisi de présenter à un public qui le connaît fort peu, les monologues les plus « exportables ». Ce soir-là, j'ai vu des gens crouler de rire en entendant *Le Positif*, *Dans ma cour*, *La Mentale*, *La violence* et *Le foetus*. En écoutant attentivement, on note quelques modifications consenties pour un public français et à mon grand étonnement, ça n'enlève absolument rien au rythme et à la drôlerie des monologues.

Sans l'appui de ses musiciens, Deschamps qui redevient un « stand-up comic », improvise beaucoup plus, change un peu chaque soir et gagne énormément de naturel. Il se moque de Michel Jasmin, il engage une série de répliques avec les femmes dans la salle et enchaîne, en deuxième partie, quatre monologues qui font éclater la salle. On s'étonne d'une telle réaction quand on sait que tout le monde a entendu au moins une fois dans sa vie, un monologue de Deschamps.

« Je me demande pourquoi je me force tant à sortir du matériel neuf quand je vois une réaction pareille. Et puis, ce soir c'est tranquille! T'aurais dû être là hier... » Deschamps n'est jamais sérieux après un spectacle. Moi je veux lui parler des Français, lui me parle des succès de Jean Lapointe aux guichets de Montréal et de Québec. C'est ça qui semble l'intéresser.

Il y a aussi cet hôtel, l'Auberge Nationale de St-Jean, qui deviendra sûrement un centre culturel important de St-Jean, une ville qui n'a jamais été gâtée par les spectacles. Ce one-man-show de Deschamps, c'est aussi pour lancer son auberge qui présentera des artistes connus, des expositions de peinture et de la poésie le dimanche.

Et les Français?

Du jour au lendemain, Yvon peut tout changer. Il peut très bien les agresser avec un monologue aussi dur que *l'intolérance* et baser son spectacle sur la réaction du public. « Je pourrais très bien débiter ce monologue de façon à ce que personne comprenne et attendre le premier Français qui va se lever pour rouspéter et là je dirai : y était temps que quelqu'un le dise...»

En fait, tout est possible à Paris. Deschamps peut tout rebâtir un spectacle en une nuit. Il l'a déjà fait. Mais après l'avoir vu à St-Jean, je crois que c'est déjà gagné. Quoi qu'il fasse au Théâtre de la ville, c'est Deschamps qui passera... avant ses monologues.

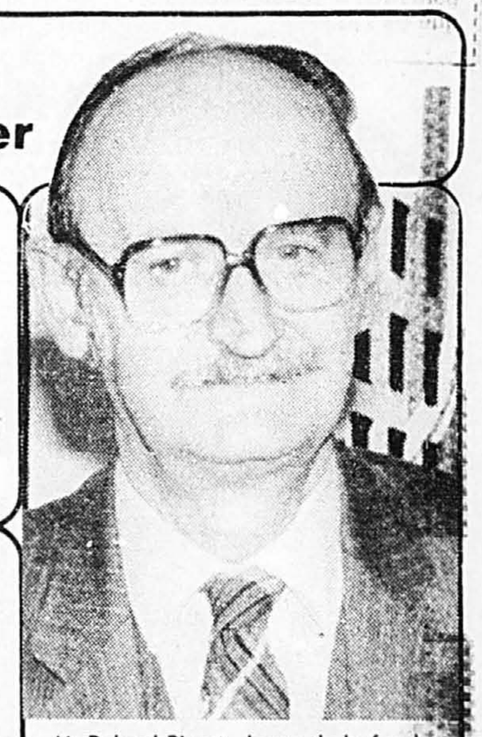
Francis Cabrel
PRODUCTION SPECDICI, PAUL DUPONT-HEBERT
CE SOIR 21 h 30
EN VENTE: Cinéma Outremont, Librairie Outremont: 277-5119, Tous les comptoirs Ticketron
Une présentation ckoi
AVEC 5 MUSICIENS
L'OUTREMONT 1248, rue Bernard O. 277-4145 · 277-2001

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER
"BRITANNICUS" de JEAN RACINE
Mise en scène: André Brassard
Décor: Claude Goyette — Costumes: François Barbeau — Eclairages: Pierre-René Goupil
Avec: Monique Bélisle, Henri Chassé, Normand Daoust, René Gagnon, Luce Guilbeault, Hélène Mercier, Carl Solari, Jacques Vaugeois et Gilles Pelletier
Représentations additionnelles les 8 et 9 février A L'AFFICHE
Tous les VENDREDIS et SAMEDIS
CO-PRODUCTION: La Nouvelle Compagnie Théâtrale et le Théâtre Français du Centre National des Arts, Ottawa.
Direction artistique: Jean-Luc Bastien
Renseignements: 4353, rue Sainte-Catherine est, 253-8974 Montréal H1V 1Y2

TÉLÉ-CÂBLE
Les émissions à ne pas manquer

TVSQ 25-15
18:00
LE DERNIER DROIT:
Magazine d'actualités portant sur le monde des courses. Animé par Donald Pinard. Nouvelles, chroniques, potins.

Canal 2 14:00
L'ASTROLOGIE AVEC MARYLÈNE:
La célèbre astrologue Marylène explique la position des signes et reçoit les appels téléphoniques. C'est un rendez-vous quotidien.



M. Roland Rivest, doyen de la faculté des arts et des sciences de l'U. M. nous parle des 10 ans d'existence de cette faculté dans le cadre des Rencontres Universitaires. A voir à TVCQ 24, à 20h30.

TVSQ 25-15
TÉLÉ DES SPORTS
12:00 PHILATÉLIE — Voir 05:30.
12:30 JOGGING AGROPUR — Voir 02:30.
13:00 BOXE PROFESSIONNELLE — Les meilleurs cartes de boxe professionnelles présentées au Québec. Part. Eddie Melo, Nick Furlano, Denis Blais.
16:00 MODÈLES RÉDUITS — Série d'émissions portant sur le modelisme et la miniaturisation. Cette semaine: Construction et pilotage des hélicoptères. Téléguidage des hélicoptères.
17:00 PHILATÉLIE — Voir 05:30.
17:30 LES COURSES À BLUE BONNETS — Présentation des courses du jeudi.
18:00 LE DERNIER DROIT — Emission d'information traitant de l'actualité dans le monde des courses.
18:30 LES QUILLES — Voir 06:00.
19:30 TÉLÉ-BILLARD 83 — Voir 00:00.
20:30 CYCLISME — 1ère d'une série de 3 émissions sur les championnats québécois 1982, sur piste. En vedette: Claude Cyr et Michel Lacouline.
23:00 PHILATÉLIE — Voir 05:30.
23:30 LES COURSES À BLUE BONNETS — Voir 17:30.
00:00 BOXE AMATEUR — Les quarts de finale. Championnats canadiens juniors 1982.
02:30 TÉLÉ-BILLARD '83 — Tournoi «Billard Canada» au jeu de huit. Les qualifications se tiennent à Montréal et Québec les samedis. Part.: Eddy Agha vs Gilles Rhéaume.
03:00 PATINAGE ARTISTIQUE — Championnats provinciaux de patinage artistique. Dernière d'une série de six (6) émissions sur les championnats 1982 de patinage artistique.
04:00 GALA DU MÉRITE DE LA BOXE — Gala du Mérite de la boxe professionnelle. Remise de 7 trophées au meilleur boxeur, au meilleur gérant et à la personnalité de l'année dans la boxe.
04:30 BASKETBALL COLLÉGIAL — Match régulier de la ligue collégiale de basketball AAA. Cette semaine: (masculin) les Cheetahs de Vanier vs les Cougars de Champlain.
06:00 FAISON REVIVRE NOS ANCÊTRES — Série d'émissions portant sur la généalogie. Cette semaine: la généalogie ascendante en ligne directe. Sujet historique: Les concessions de terres.

TVJQ 26-20
TÉLÉ DES JEUNES
11:00 GLOBULE ET ROBINET — «Le tapis magique». Robinet a trouvé un tapis. Ils vont vite découvrir que c'est un tapis magique. Mais en quoi est-il magique?
11:30 JEUX DE MOTS — Reprise 18:30. Invités: Isabelle Côté, Marie-Claude Quesnel, Caroline Bolduc.
12:00 MAG 26
12:15 PILIS — «Le chapeau de paille». «La carpe d'or».
12:30 LE COSMOTEC — Embrouillé comme toujours, le commodore Balthazar tente d'expliquer le fonctionnement du système solaire à Meurise.
13:15 FAIS DODO
13:30 LES ENFANTS DU THÉÂTRE — Les enfants interprètent différents rôles tout en apportant une attention particulière aux gestes.
14:00 GOOD STUFF — Four intriguing features about getting along in strange surroundings.
15:00 MLLE CLÉ DE SOL — Les enfants chantent en canon: «Comment il fait chaud», ils participent aussi à un jeu auditif avec des balles.
16:00 MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN
16:30 MINI-FÉE — M. Camille, professeur de Mini-Fée doit épouser une riche héritière, mais la famille de la fiancée veut absolument qu'il quitte son poste de professeur.
17:00 MAG 26
17:30 AM STRAM GRAM — Fabrication d'animaux avec des cure-pipes.
18:00 SCIENCE ATOUT — A. «j'étudie l'énergie nucléaire». B. «La fièvre des bananes».
19:15 FAIS DODO
19:30 RADIO-VIDÉO — Emission spéciale sur le légendaire David Bowie.
20:00 AVANT-PREMIÈRE / CINÉMA — Volet: «Primeurs».
20:30 PARLONS MAGAZINES
21:00 CONFERENCE DE RAY VINCENT — «Les idées sont des images, les images sont des plans».
22:00 QUÉBEC AU TRAVAIL — «Les garderies». Invités: Manon Gauvin, Pierrette Plante, Hélène Mercedes-Fortin, Colette Mailloux, Jacqueline Dufresne, Pierre Fallu.
23:15 BANDE-ANNONCE DE TVFQ 99
23:30 LA CITÉ CÂBLÉE — Invitée: Lucienne Apper, responsable T.V.E.C. (porte-parole).

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus
TVJQ 26
23:30
LA CITÉ CABLÉE:
L'animatrice Marie Campeau reçoit cette semaine M. Pierre Hébert, vice-président mise en marché et ventes du groupe Vidéotron. La discussion portera sur la télévision payante.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux
TVJQ 20
07:30
BIBLIN:
Biblin discute avec l'animateur de l'amour de Jésus pour les enfants. Un dialogue à suivre.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale 270-6161
Télécâble Vidéotron 656-2111
Télécâble de la Rive Sud 833-1920
Câblovision Haut Richelieu 346-1127
Transvision Rive Sud 655-6300
Télécâble des Mille Iles 471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. À QUÉBEC: «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

Les productions Réjean Lefrançois Inc. ET TÉLÉ-MÉTROPOLE INC. PRÉSENTENT
"LA BONNE ANNA"
Comédie de Marc Camoletti
3 DERNIERS JOURS
Distribution: Anna Rose Ouellette; Bernard Réjean Lefrançois; Claude Gisèle Trépanier; Robert Marc Hébert; Catherine Sylvia Gariépy
Représentations: 21 Janvier au 6 Février — Relâche le lundi
Billets en vente aux comptoirs TICKETRON
Théâtre St-Denis — Bern 1594 rue St Denis Renseignements 845-4211 — THEATRE ST-DENIS

ATHARI
AUJOURD'HUI SOIRÉE SHELL CANADA
3 DERNIÈRES CE SOIR 20 h DEMAIN 17 h, 21 h
DÉCOR ET COSTUMES EN COPRODUCTION AVEC LE THÉÂTRE
MISE EN SCÈNE OLIVIER REICHENBACH
AVEC JEAN-MARIE LEMIEUX ET CARL BÉCHARD
À L'AFFICHE
tnm DIRECTION ARTISTIQUE OLIVIER REICHENBACH 84 OUEST STE CATHERINE 861-0563
MOINS DE 25 ANS PLUS DE 60 ANS 40 % DE RÉDUCTION UNE DEMI-HEURE AVANT LE SPECTACLE
ONLIT UNE PRESENCE ACTIVE DANS LA VIE DU TNM
LA CRITIQUE
«...Une interprétation d'une justesse remarquable». — Francine Grimaldi, CBF Bonjour
« 'Cette Chaire', devient le lieu d'un combat théâtral subjuguant» — Robert Levesque, Le Devoir
« 'La Chaire': un affrontement réussi» — Carmen Montessuit, Journal de Montréal
«Une comédie pleine de chaleur. Une réussite au T.N.M.». — Maureen Peterson, The Gazette

Un soir seulement
Un CABARET du Temps Fou
EN COLLABORATION AVEC LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITÉE
Sous le signe de l'humour, une caricature des années folles! Une soirée unique avec les invités de Pauline Martin et Normand Levesque, Michel Rivard et Marie-Michèle Desrosiers, Léo Munger, Michel Lemieux, Francine Tougas, Montréal Transport... Sans compter nos invités surprise!
AU SPECTRUM SAMEDI 5 FÉVRIER À 20H
Billets en vente au Spectrum, dans les comptoirs Ticketron et au Temps Fou, 4073 rue St-Hubert, tél. : 526-2516

Le dramaturge Vaclav Havel écrit de sa prison : sa santé est au plus mal

PRAGUE (AFP) — L'état de santé du dramaturge tchécoslovaque emprisonné Vaclav Havel s'est aggravé ces derniers jours, a-t-on appris jeudi à Prague par son frère Ivan, qui s'est déclaré « très inquiet » à son sujet.

Selon Ivan Havel, son frère, qui était emprisonné à Pilsen (Bohême occidentale), a été transféré, menottes aux mains, à la prison-hôpital de Prague, d'où il a pu lui écrire une lettre, datée du 30 janvier. Il y précise qu'il ne s'était « jamais senti aussi mal » et avait voulu « écrire une lettre d'adieu à sa famille » le 28 janvier, mais qu'il n'en avait pas eu la force. Il ajoute que son état s'est légèrement amélioré.

Selon ses dires, Vaclav Havel souffrirait d'une nouvelle pneumonie, après celle qui l'avait frappé en janvier 1980, compliquée cette fois d'une néphrite.

Membre de la « Charte 77 », Vaclav Havel purge une peine de prison de 4 ans et demi depuis mai 1979 pour « activités subversives », dans le cadre des poursuites contre les membres du « comité de défense des personnes injustement poursuivies ». Selon de bonnes sources, en novembre 1982, peu avant la visite du président tchécoslovaque Gustav Husak en Autriche, on lui aurait laissé entrevoir une libération s'il signait une demande de grâce, ce qu'il avait refusé.

Vaclav Havel s'est taillé une réputation mondiale avec ses pièces « La garden partie » et sa version de « L'opéra de quat'sous » de Bertold Brecht.

CECI EST UN MESSAGE PERSONNEL À

GÉRALD GODIN
député de Mercier, ex-syndicaliste

"Quand on vous convoquera à l'Assemblée nationale, pour la prochaine loi spéciale, votez comme votre Chef vous l'ordonnera, même si vous devez renier votre passé.
Ça vous permettra peut-être d'obtenir ***encore une autre augmentation de salaire.***"

Des enseignants de la région

CECI EST UN MESSAGE PERSONNEL À

CLAUDE LACHANCE
député de Bellechasse, ex-enseignant

"Quand on vous convoquera à l'Assemblée nationale, pour la prochaine loi spéciale, votez comme votre Chef vous l'ordonnera, bien que vous n'y compreniez rien.
Ça vous permettra peut-être d'obtenir ***encore une autre augmentation de salaire.***"

Des enseignants de la région

Amanda by Night
Dès midi 18 ANS adultes
GUY 931-7912 GUY & MAISONNEUVE
CINEMA L'AMOUR 849-5272 4018 ST-LAURENT

TOUS
GENESIS
aussi
ROBERT PLANT
dans
CONCERT FOR KAMPUCHEA
ainsi que
The Who, Paul McCartney, The Clash, etc.
CINEMA LUMIÈRE 1313 est, Bélanger Tél.: 272-1080 Metro Jean-Talon autobus 95

CKGM PRÉSENTE
MEN WITHOUT HATS
CE SOIR
AU CLUB SODA
5240, AV. DU PARC
(COIN FAIRMOUNT)
BILLETS 7,50$ AU CLUB SODA
COMPTOIRS TICKETRON (288-3651)
DUTCHY'S, ROCK EN STOCK, SAM THE RECORD MAN

CE SOIR ET SAMEDI
SOUPER - SPECTACLE
Judith Chevalier
«Je suis en danger»
chanteuse et actrice
ce soir et demain 22h30
dès 19h30
René D'Antoine, troubadour
AU BORDUAS
1257, rue Amherst Rés.: 522-1554

arts et spectacles | c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

Spécial Bonne Fête
S'il y a une fête d'anniversaire de 4 personnes ou plus au Kyoto pendant le mois de février, nous commanderons pour la personne dont c'est l'anniversaire une combinaison de poulet hibachi et de steak sukiyaki. C'est tout préparé sous les yeux.
Cette offre de repas gratuit sera valable du 1er au 28 février. La personne fêtée, parmi le groupe de quatre convives et plus, aura droit à un repas comprenant une combinaison de poulet hibachi et de steak sukiyaki. Preuve d'identité requise. N.B.: taxes, pourboires et consommation non inclus. Réservations recommandées.
Kyoto
GRILLADES À LA JAPONAISE
Montréal 849-8061

À l'occasion du 40ième anniversaire du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec,
la presse
RADIO CITÉ FM 107,3
vous invitent au concert de l'Orchestre du Conservatoire
à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts
le jeudi 17 février 1983 à 20 heures
OBTENEZ GRATUITEMENT
vos billets aux guichets de la Place des Arts dès le 2 février 1983 (maximum de 2 billets par personne)
AU PROGRAMME
TRISTAN UND ISOLDE. Vorspiel und Liebestod — Richard WAGNER (1813-1883)
HERCULE ET OMPHALE — Claude CHAMPAGNE (1891-1965)
SYMPHONIE FANTASTIQUE, op. 14 — Rêverie, passion — Un bal — Scène aux champs — Marche au supplice — Songe d'une nuit du Sabbat — Hector BERLIOZ (1803-1869)
DIRECTION MUSICALE: RAFFI ARMENIAN
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS

CERITO FILMS et GAUMONT présentent
BELMONDO
L'AS DES AS
POUR TOUS
UN FILM DE GÉRARD OURY
DISTRIBUTION : GAUMONT/CERITO/RENÉ CHATEAU
Le PARISIEN 5 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
PARISIEN: 1:15, 3:20, 5:25, 7:30, 9:35. Sam. dernier spectacle 11:40.

SALLY FIELD JAMES CAAN JEFF BRIDGES
UNE COMÉDIE D'UN ROMANTISME ENVOÛTANT!
POUR TOUS
KISS ME GOODBYE
7e SEM.
LOEWS 3 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. SAM. DERNIER SPECTACLE: 11.35.

TOUS CES MÂLES SERONT-ILS SÉDUITS?
18 ANS ADULTES
Amusant C'est une bouffée d'air.
H.O.T.S.
A DEFALCO PRODUCTIONS INC. Release
PALACE 2 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.45. SAM. DERNIER SPECTACLE: 11.30.

14 ANS
L'EMPRISE DES CANNIBALES
2e GRAND FILM
LES DÉFENSEURS SAUVAGES
KRIS KRISTOFFERSON
VICTORIA (DALLAS) PRINCIPAL • JAN-MICHAEL VINCENT
GREENFIELD: SAM. DIM. 1.25, 4.45, 6.25, 8.10. SEM. 6.25, 8.10. LAVAL: SAM., DIM. 12.00, 3.20, 6.40, 8.20. SAM. DERNIER SPECTACLE 10.00. SEM. 6.40, 8.20.
GREENFIELD PARK 2 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776

«Plus drôle que 'ANIMAL HOUSE'!»
14 ANS
«Votre petit(e) ami(e) se régalera du film le plus loufoque depuis 'AIRPLANE'!»
A LLOYD KAUFMAN MICHAEL HERZ PRODUCTION
WaiTress!
VOUS COMMENCEREZ À RIRE EN VOUS ASSEYANT!
DÈS AUJOURD'HUI!
PALACE 1 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
KENT 1 6100 SHERBROOKE O. 489-9703
KENT: SAM., DIM.: 1:15, 2:40, 4:20, 6:00, 7:40, 9:20. SEM.: 6:00, 7:40, 9:20. PALACE: 12:30, 2:15, 4:00, 5:45, 7:30, 9:15. SAM. DERNIER SPECTACLE: 11:00.

Walt Disney's Peter Pan
POUR TOUS
Technicolor
ADULTES: (avec enfants) $3.00
ADULTES: (sans enfant) $5.00
ADOLESCENTS (14-17 ans) avec enfants $3.00
ÉTUDIANTS: (14-17 ans) sans enfant $4.50
ENFANTS: $2.00
AGE D'OR: CINÉMAS UNIS $2.00
Sam., dim. 1:00, 3:00, 5:05, 7:10, 9:15, Sem. 7:10, 9:15.
CLAREMONT 5038 SHERBROOKE O. 486-0973 VENDÔME

«JE VIENS DE VOIR «PRANKS»»
18 ANS ADULTES
PRANKS
La tuerie commence... quand la plaisanterie achève!
PALACE 4 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
12.30, 2.15, 4.00, 5.45, 7.30, 9.15. SAM. DERNIER SPECTACLE: 11.00

La fête à laquelle tout le monde veut assister
POUR TOUS
AIRPLANE II THE SEQUEL
LOEWS 1 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
12:10, 2:05, 4:00, 6:00, 7:50, 9:45. Sam. dernier programme: 11:30.

GAGNANT DE 2 «GOLDEN GLOBE»
★ MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN
★ MEILLEURE CHANSON
14 ANS
6e MOIS! AN OFFICER AND A GENTLEMAN
LOEWS 4 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
LOEWS: 12:00, 2:20, 4:40, 7:05, 9:30. Sam. dernier spectacle: 11:50

DRÔLE! DRÔLE!
POUR TOUS
Venez voir la comédie no 1!
MY FAVORITE YEAR
P.V.-MARIE: 12.45, 2.30, 4.15, 6.00, 7.45, 9.30. FAIRVIEW: SAM., DIM. 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. SEM. 7.15, 9.15
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 2 866-0689
FAIRVIEW 2 TRANS-CAN. S. 52 697-8095

Au bout de l'univers la vengeance se déchaine.
POUR TOUS
LA COLÈRE DE KHAN
STAR TREK II
2e film: «LA PATROUILLE DU COSMOS»
La Colère: 1:00, 5:25, 9:50.
Patrouille: 3:05, 7:30.
CHATEAU 2 ST-DENIS & BELANGER 271-0209

14 ANS
L'A. pour amusant
B. pour bouffon
C. pour cinglé
LE CON DE LA CLASSE
ALVARO VITALI dans un film de MARINO GIROLAMI avec MICHELE GAMINO • MICHELA MITI • SOPHIA LOMBARDO
2e FILM LES GUERRIERS DE L'APOCALYPSE
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON
LAVAL: SAM., DIM. 12.20, 4.00, 6.00, 7.40. SAM. DERNIER SPECTACLE 9.40. SEM. 6.00, 7.40. VERSAILLES: SAM., DIM. 12.30, 4.00, 6.00, 7.35. SEM. 6.00, 7.35

8e semaine de succès!
«UN DES DIX MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE»
—Liz Smith, NEW YORK DAILY NEWS —David Chute, LOS ANGELES HERALD EXAMINER —Mick Martin, SACRAMENTO UNION —Philip Wuntch, DALLAS MORNING NEWS —Joel Leydon, HOUSTON POST —Scott Sublett, WASHINGTON (D.C.) TIMES —Greg Dumas, KGTV-TV, SAN DIEGO —Martin Moynihan, KNICKERBOCKER NEWS, ALBANY, N.Y.
«Un conte de fées comique. Nick Nolte et Eddy Murphy, le plus charmant couple de machos que l'on ait connu depuis bien longtemps!» — David Ansen, NEWSWEEKS
«48 heures. L'un des films les plus drôles que j'aie vu de toute l'année. Vous sauterez, rugirez, transpirerez. Mais aussi, vous rirez à gorge déployée!»
— Joel Siegel, WABC-TV
«Un spectacle entrainant. Délicieux, plein de trouvailles. C'est la vie, la férocité et la bonne humeur.»
— Janet Maislin, NEW YORK TIMES
«Eddy Murphy attire le public, de la même façon que Richard Pryor dans un rôle sur mesure.»
— Pete Rainer, LOS ANGELES HERALD EXAMINER
«Nick Nolte donne le meilleur de lui-même.» Kevin Thomas, LOS ANGELES TIMES
18 ANS ADULTES
48 HRS.
PARAMOUNT PICTURES PRESENTS A LAWRENCE GORDON PRODUCTION A WALTER HILL FILM · NICK NOLTE · EDDIE MURPHY · '48 HRS' ANNETTE O'TOOLE · EXECUTIVE PRODUCER D CONSTANTINE CONTE WRITTEN BY ROGER SPOTTISWOODE AND WALTER HILL & LARRY GROSS AND STEVEN E de SOUZA · PRODUCED BY LAWRENCE GORDON AND JOEL SILVER DIRECTED BY WALTER HILL A PARAMOUNT PICTURE
KENT: sam., dim.: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40. Sem.: 6:00, 7:50, 9:40. PALACE 5: 1:30, 3:20, 5:10, 7:00, 8:50. Sam. dernier spectacle: 10:40. PALACE 6: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40. Sam. dernier spectacle: 11:30. DORVAL: sam., dim.: 12:35, 2:20, 4:05, 5:50, 7:40, 9:30. Sem.: 7:40, 9:30.
PALACE 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
KENT 2 6100 SHERBROOKE O. 489-9703
DORVAL 2 260 AVE. DORVAL 631-8586



Twentieth Century-Fox Presents A STANLEY JAFFE Production

KATE NELLIGAN JUDD HIRSCH

WITHOUT A TRACE

DAVID DUKES and STOCKARD CHANNING

Edited by CYNTHIA SCHEIDER Director of Photography JOHN BAILEY
Production Designer PAUL SYLBERT Associate Producer ALICE SHURE
Music by JACK NITZSCHE Screenplay by BETH GUTCHEON
Based on her novel "Still Missing"
Produced and Directed by STANLEY R. JAFFE

© 1983 Twentieth Century-Fox

P. V.-MARIE: 12:10, 2:25, 4:45, 7:00, 9:20. LE CINÉMA: SAM., DIM.: 12:30, 2:45, 4:55, 7:05, 9:20. SEM.: 7:05, 9:20. DORVAL: SAM., DIM.: 12:25, 2:35, 4:45, 6:55, 9:10. SEM.: 6:55, 9:10.

DÈS AUJOURD'HUI! PLACE VILLE-MARIE CINEMA-1 866-0689

LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477 — DORVAL 1 260 AVE. DORVAL 631-8586

Les Souvenirs. La Folie. La Musique... Le Film.

PINK FLOYD THE WALL

14 ANS

70MM DOLBY STEREO

MGM/UA

AUCUN LAISSEZ-PASSER
ADULTES.....$5.50
ADOLESCENT (14-17 ans).....$5.00
Âge d'Or Cinémas Unis.....2.00

YORK 1437 ST-CATHERINE O. 937-8978 GUY

YORK: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40.

SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE VENISE 82

COUREZ VOIR CETTE COMÉDIE GRINÇANTE ET BURLESQUE D'UNE RARE ORIGINALITÉ ET N'ATTENDEZ PLUS POUR ÊTRE HEUREUX. —C.G. - FEMMES D'AUJOURDHUI

COLINE SERREAU TENTE UN COCKTAIL (DE GENRES D'IDÉES, D'ACTEURS) AUSSI INATTENDU QUE RÉUSSI. —Mireille Amiel - CINEMA '82

UNE MERVEILLE... LES INTERPRÈTES... TOUS MAGNIFIQUES —José-M. Bescos - PARISCOPE

PLAISANT — VIGOUREUX — UN BEAU MORCEAU DE CINÉMA. ALLER VOIR CE FILM, C'EST LA GRÂCE QUE JE VOUS SOUHAITE. Samuel Lachize - L'HUMANITE

TROUVAILLES GÉNIALES. Annie Coppermann - LES ECHOS

DÉLIRANT... Robert Chazal - FRANCE SOIR

CE FILM NE PEUT PAS NE PAS ÉVOQUER REPETITION D'ORCHESTRE DE FELLINI. Claude-Marie Tremois - Telerama

UN FILM MORDANT C.K. - V.S.D.

EPATANT... EXCELLENT FILM. Marcel Martin

UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR COLINE SERREAU

POUR TOUS

qu'est-ce qu'on attend pour être heureux!



ROMAIN BOUTEILLE • EVELYNE BUYLE • HENRI GARCIN
ANDRE JULIEN • MATHE SOUVERBIE • PIERRE VERNIER

À L'AFFICHE! LA CITÉ: SAM., DIM. 12:50, 2:35, 4:20, 6:05, 7:50, 9:35. SEM. 6:06, 7:50, 9:35.

LaCité 1 3575 AV. DU PARC 844-9470

CINÉMAS UNIS

Le PARISIEN 480 ST-CATHERINE O. 866-3856

CINÉMA 1
«LE DRAGON DU LAC DE FEU»
(POUR TOUS)

* * *

CINÉMA 2
«LES UNS et LES AUTRES»
(TOUS)

* * *

CINÉMA 3
«LES ROUGES»
(TOUS)

* * *

CINÉMA 4
LES MISÉRABLES
(TOUS)

* * *

CINÉMA 5
«L'AS DES AS»
(TOUS)

EN NOMINATION POUR UN OSCAR MEILLEUR FILM ÉTRANGER 1982

«LA NUIT DE SAN LORENZO» est un film superbe, inoubliable, admirable. Du grand cinéma italien. Il a mérité largement son prix spécial du jury à Cannes. Il mériterait l'Oscar du meilleur film étranger. —*Louis-Guy Lemieux, Le Soleil.*

«UN TRÈS BEAU FILM». —*Francine Laurendeau, LE DEVOIR*

«LA NUIT DE SAN LORENZO» est l'un des films les plus intéressants de la saison. —*Serge Dussault, LA PRESSE*

...UNE OEUVRE DE CLASSE. UN TRÈS BEAU FILM. —*Manon Péclet, DIMANCHE-MATIN*

«VOYEZ-LE VITE! PAREILLE BEAUTÉ NE DONNE RENDEZ-VOUS QU'UNE FOIS TOUS LES DIX ANS.» —*PARISCOPE*

PRIX SPÉCIAL DU JURY CANNES 1982

LA NUIT DE SAN LORENZO

un film de PAOLO et VITTORIO TAVIANI

POUR TOUS



GIULIANI G. DE NEGRI présente avec OMERO ANTONUTTI musique écrite et dirigée — un film de PAOLO et VITTORIO TAVIANI et MARGARITA LOZANO - images FRANCO DI GIACOMO par NICOLA PIOVANI Scénario PAOLO et VITTORIO TAVIANI © 1982 VIVAFILM

3e MOIS!

ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053

ÉLYSÉE: Sam., dim.: 1:15, 3:20, 5:20, 7:25, 9:30. Sem.: 7:25, 9:30

DE RETOUR À LA DEMANDE GÉNÉRALE

"PATRICK DEWAERE, INOUBLIABLE!

" 'PLEIN SUD' de Luc Béraud est un hymne à la liberté." —*Serge Dussault, LA PRESSE*

PRIME PAR LA FOUNDATION PHILIP MORRIS POUR LE CINEMA

PLEIN SUD

un film de LUC BERAUD

14 ANS



PATRICK DEWAERE • CLIO GOLDSMITH
JEANNE MOREAU

ÉLYSÉE 2 35 MILTON 842-6053

ÉLYSÉE: Sam., dim.: 1:05, 3:05, 5:05, 7:05, 9:05, sem.: 7:05, 9:05.

«UNE MERVEILLEUSE HISTOIRE DE FANTÔMES.» —Vincent Canby, NEW YORK TIMES

14 ANS

"Ils sont ici."



LA VENGEANCE DES FANTÔMES

Ils connaissent tout ce qui vous effraye.

V.F. de POLTERGEIST

LAVAL: SAM., DIM.: 12:30, 2:40, 4:50, 7:00, 9:10. SAM. DERNIER SPECTACLE 11:10. SEM.: 7:00, 9:10. VERSAILLES: SAM., DIM.: 1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:10. SEM.: 7:10, 9:10.

LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776

VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

REVENUS DU MONDE DES MORTS, ils commettent des crimes terrifiants pour se venger de leur sort...

18 ANS Adultes



LE MANOIR DE LA TERREUR

LE LAC DES MORTS VIVANTS

Aux 3 Cinés!

HOWARD VERNON
PIERRE ESCOURROU ANOUCHKA

CHÂTEAU: 1:20, 4:40, 6:20, 8:00. LAVAL: SAM., DIM.: 12:25, 3:35, 6:45, 8:20. SAM. DERNIER SPECTACLE: 9:55. SEM.: 6:45, 8:20. VERSAILLES: SAM., DIM.: 1:30, 4:40, 6:15, 7:50. SEM.: 6:15, 7:50.

CHATEAU 1 ST-DENIS & BELANGER 271-0209 — LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776 — VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

LES DRAGONS ÉTAIENT RÉELS

POUR TOUS



en Version Française

LE DRAGON du LAC de FEU



À L'AFFICHE! PARISIEN: 12:40, 2:50, 5:00, 7:10, 9:20. Sam. dernier spectacle: 11:30. GREENFIELD: sam., dim., 1:15, 3:15, 5:15, 7:20, 9:25. Sem.: 7:20, 9:25.

Le PARISIEN 1 — GREENFIELD PARK 3
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 PL. GREENFIELD PARK 671-6129

AL PACINO



Avec les compliments de l'Auteur!

VER. FRAN. de "AUTHOR! AUTHOR!" — ARTHUR HILLER

DYAN CANNON · TUESDAY WELD · BOB DISHY · ALAN KING

GREENFIELD: SAM., DIM.: 1:00, 3:00, 5:00, 7:05, 9:10. SEM.: 7:05, 9:10. LAVAL: SAM., DIM.: 12:45, 2:50, 4:55, 7:00, 9:05. SAM. DERNIER SPECTACLE 11:10. SEM.: 7:00, 9:05

GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671-6129 — LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776



COMEBACK

UNE HISTOIRE VRAIE

PALACE 3 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL

12:10, 2:30, 4:50, 7:10, 9:30. SAM. DERNIER SPECTACLE 11:45

LE SECRET de VERONIKA VOSS

RAINER WERNER FASSBINDER

ROSEL ZECH · HILMAR THATE · CORNELIA FROBOESS

United Artists Classics

LA CITE 3: SAM., DIM.: 1:00, 3:00, 5:00, 7:05, 9:05. SEM.: 7:05, 9:05

LA CITE 2: SAM., DIM.: 1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:10. SEM.: 7:10, 9:10

EN FRANÇAIS — LaCité 3 3575 AV. DU PARC 844-9470

EN ALLEMAND AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS — LaCité 2 3575 AV. DU PARC 844-9470

Un film qui a secoué l'Allemagne et dont la carrière en Amérique s'annonce fulgurante!

POUR TOUS

«'le BATEAU' EST UN IMMENSE CRI POUR LA VIE... UN CRI QUI APPELLE DÉSESPÉREMENT AU PACIFISME!» — JOURNAL DE MONTRÉAL



Le Bateau

Un voyage aux limites de l'enfer.

V.F. de Das Boot

DOLBY STEREO

Columbia Pictures présente une production BAVARIA ATELIER "LE BATEAU" un film de WOLFGANG PETERSEN d'après le roman de LOTHAR-GUNTHER BUCHHEIM

IMPÉRIAL: 1:30, 4:00, 6:30, 9:05.

AVENUE: Sam., dim.: 12:45, 3:30, 6:15, 9:00. Sem.: 6:15, 9:00

EN FRANÇAIS — IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102 Pdes A

EN ANGLAIS — AVENUE 1224 AVE. GREENE 937-2747

LES 2 FILMS LES PLUS APPLAUDIS DE L'HISTOIRE

DIDIER FARRÉ — UN SPECTACLE QUE VOUS N'OUBLIEREZ JAMAIS! POUR TOUS



LES UNS ET LES AUTRES

120 comédiens — 10 000 figurants — 200 danseurs

UN FILM DE CLAUDE LELOUCH

Aucun laissez-passer 1:00, 4:30, 8:00

Le PARISIEN 2 480 ST-CATHERINE O. 866-3856

3e MOIS! POUR TOUS



NOMINATION 5 «CESAR» 1983
meilleur acteur — LINO VENTURA
meilleur 2e rôle — JEAN CARMET
meilleure adaptation — R. HOSSEIN et A. DECAUX
meilleure photo — E. Richard
meilleurs décors — S. De Lamothe

Didier FARRÉ présente LES MISÉRABLES d'après l'oeuvre de VICTOR HUGO

UN FILM DE ROBERT HOSSEIN
LINO VENTURA
JEAN CARMET MICHEL BOUQUET
ÉVELYNE BOUIX/CHRISTIANE JEAN/FERNAND LEDOUX
CANDICE PATOU/PAUL PRÉBOIST/LOUIS SEIGNER



ADULTES.....$5.50
ADOLESCENTS (14 à 17 ans).....$5.00
ENFANTS (13 ans et moins).....$2.00

Le PARISIEN 4 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 — 1.10, 4.45, 8.30

«C'est un des films les plus intimes de Jewison... et, à y penser, je crois que c'est un de ses meilleurs.» *Ron Base, Toronto Star*

POUR TOUS



BURT REYNOLDS
GOLDIE HAWN

FROM WARNER BROS

LOEWS 2 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

LOEWS: 12:05, 2:20, 4:40, 7:00, 9:20. SAM. DERNIER SPECTACLE 11:25. FAIRVIEW: SAM., DIM.: 12:20, 2:45, 5:00, 7:00, 9:05. SEM.: 7:00, 9:05

FAIRVIEW 1 TRANS-CAN S. 52 697-8095

8e semaine de succès!

VAINQUEUR DE 3 OSCARS / MEILLEURE MISE EN SCÈNE WARREN BEATTY / MEILLEUR SECOND RÔLE FÉMININ MAUREEN STAPLETON / MEILLEURE PRISE DE VUE VITTORIO STORARO

POUR TOUS



Le PARISIEN 3 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 — 12:45, 4:25, 8:15

La musique pop funeste aux jeunes Soviétiques

■ MOSCOU (Reuter) — La musique pop est utilisée en Occident pour amollir la jeunesse et lui faire accepter les valeurs bourgeoises, écrit mercredi le quotidien syndical moscovite «Troud».

Le journal constate et déplore que le stratagème porte ses fruits en transformant certains jeunes soviétiques en ennemis du communisme.

Les stations de radio accidentales qui diffusent des chansons pop à destination des pays du bloc soviétique, écrit «Troud», insèrent dans leurs programmes musicaux des bulletins d'informations «aux accents nettement antisoviétiques».

«Malgré sa popularité parmi les jeunes, la musique légère sert à préparer le terrain à l'injection des valeurs du monde bourgeois».

CECI EST UN MESSAGE PERSONNEL À

LAURENT LAVIGNE
député de Beauharnois, ex-enseignant

"Quand on vous convoquera à l'Assemblée nationale, pour la prochaine loi spéciale, votez comme votre Chef vous l'ordonnera, bien que vous n'y compreniez rien.
Ça vous permettra peut-être d'obtenir encore une autre augmentation de salaire."

Des enseignants de la région

Manille : la porno au secours du Festival de madame Marcos

■ MANILLE, Philippines (UPI) — Un homme a succombé pendant une scène de sexe particulièrement audacieuse d'un film pornographique, et un autre a reçu une balle tirée par sa femme jalouse parce qu'il regardait un film érotique. Ces films sont montrés pour la première fois aux Philippins pour financer le festival du cinéma de Madame Imelda Marcos, la femme du président.

Le très controversé Festival international du film de Manille est entré dans sa seconde semaine, en dépit des objections de la Banque Mondiale, du cardinal Filipino et du président Ferdinand Marcos.

Ravis, les propriétaires de salles enregistrent des foules énormes, une affluence continuelle, et les organisateurs annoncent fièrement que les entrées dans les cinémas présentant des films marqués «X» ont rapporté $1,4 million samedi et dimanche.

Madame Marcos a donné l'ordre de projeter des films pornographiques quand le gouvernement a retiré toute aide financière à son festival, obéissant ainsi aux pressions de la Banque Mondiale qui critiquait très fort ce «projet frivole» pour un pays dont la dette extérieure s'élève à $15,3 milliards.

Le primat de l'Église catholique, le cardinal Sin, s'est élevé vigoureusement lui aussi contre la présentation de ces films pornographiques. Quant à M. Marcos, le président qui règne en maître sur le pays de 50 millions d'habitants depuis 17 ans, il a dit ignorer que des films pornographiques étaient présentés.

La police a déclaré que les «pervertis» qui tenteraient de profiter des salles noires pour faire des choses malicieuses seraient arrêtés, mais pour le moment, on ne rapporte aucune arrestation.

Woody Allen plus brillant que jamais.
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ 14 ANS
Dudley Moore Liza Minnelli PLUS! Arthur
JEAN-TALON
2 RUES À L'EST DE PIE-IX 725-7000
COMÉDIE: 6:15, 9:45. ARTHUR: 8:00.

Le nouveau WERNER HERZOG
Fitzcarraldo POUR TOUS
LUN. À VEN.: 8:00. SAM. DIM.: 12:10, 3:10, 6:10, 9:10.
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

Cinéma ODEON

PRIMA FILMS PRESENTE
Le désarroi des jeunes en quête de bonheur.
14 ANS
Prix Perspective du cinéma français
INTERDIT AUX MOINS DE 13 ANS
FILM DE JEAN-LOUIS BERTUCCELLI
avec SANDRA MONTAIGU / PATRICK DEPEYRAT / AKIM OUMAOUCHE
BERRI 3
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
12:20, 2:10, 4:00, 6:00, 7:45, 9:40.

Une seule femme pouvait les satisfaire tous et elle est . . .
18 ANS adultes
Delicious
AUSSI DEUXIÈME GRAND FILM
LE BEAVER 5117 PARK 844-1932
CINE 539 539 St-CATHERINE W. 845-2000
PICCADILLY 5025 SHERBROOKE W. 486-2811
CASSETTES VIDÉO À VENDRE

SPÉCIAL ÉROTISME 18 ANS adultes
Les aventures amoureuses de monsieur O
PLUS! ÉCHANGES AMOUREUX dès midi
Montrose
3180 BELANGER 722-7171

TOUS
L'aventure du SKI
Acrobaties sur skis
Pentes vertigineuses
Descentes de rochers
Compétitions internationales des plus grands champions
Suspense du début à la fin
CINÉMA LUMIÈRE
1313 est, Bélanger
Tel 272-1080 Metro Jean-Talon autobus 95

Un des films de Saura les plus inspirés, peut être son meilleur film. À NE PAS RATER. — LE DEVOIR
MAMAN A 100 ANS
un Film écrit et réalisé par CARLOS SAURA
GERALDINE CHAPLIN AMPARO MUNOZ
POUR TOUS
1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.
BERRI 2
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

RENÉ MALO PRESENTE
UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX
DIVA 48e sem. 14 ANS
BERRI 5
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
12:35, 2:50, 5:05, 7:25, 9:40.

L'ŒIL DU TIGRE Version Française de ROCKY III POUR TOUS
BERRI: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. BROSSARD: LUN. À VEN. 7:30, 9:30. SAM. DIM.: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. LAVAL: LUN. À VEN. 7:20, 9:30. SAM. DIM. 12:45, 3:00, 5:15, 7:30, 9:45.
BERRI 4 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
BROSSARD 1 MAIL CHAMPLAIN 465-5906
ODEON 2 - LAVAL CENTRE 2000 - BOUL ST-MARTIN 687-5207
MONTREAL -1 1584 MT-ROYAL - PAPINEAU 521-7870

CHUCK NORRIS dans HORREUR DANS LA VILLE 18 ANS
2e film: HAPPY BIRTHDAY SOUHAITEZ DE NE JAMAIS ÊTRE INVITÉ
CHAMPLAIN 2 STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685
MERCIER STE-CATHERINE - PIE-IX 255-6224
LONGUEUIL 2 PLACE LONGUEUIL 679-7451

René Malo présente
GÉRARD JUGNOT ANEMONE
Une comédie bouillonnante d'aventures sexu romantiques.
POUR TOUS
...C'EST DUR D'ÊTRE UN SEXE SYMBOLE!
LE QUART D'HEURE AMERICAIN
Un film de Philippe Galland
Scenario de Philippe Galland et Gérard Jugnot
D'après une idée originale de Philippe Galland
avec la participation de Jean-François Balmer
BERRI 1
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
12:30, 2:25, 4:15, 6:30, 8:00, 9:50.

E.T. en Version Française POUR TOUS
L'EXTRA-TERRESTRE
DOLBY STEREO en Dolby Stereo au Champlain
LUN. À VEN.: 7:10, 9:20. SAM. DIM.: 12:30, 2:40, 5:00, 7:10, 9:20.
CHAMPLAIN 1 STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685
VILLERAY ST-DENIS - JARRY 388-5577
VERDUN 3841 - WELLINGTON 768-2092
LONGUEUIL 1 PLACE LONGUEUIL 679-7451
ODEON 1 - LAVAL CENTRE 2000 - BOUL ST-MARTIN 687-5207
ST-JEROME CINEMA REX

DERRIÈRE LE MIROIR SANS TAIN 18 ANS Adultes
OU L'ABANDON EST TOTAL!
PLUS tout mais pas ça
dès MIDI
PAPINEAU 1 omega 2 des 1h 2e sem
4519 PAPINEAU • Mont-ROYAL 527-8635 • PLAZA K MART LONGUEUIL 647-1122

DUSTIN HOFFMAN Tootsie 14 ANS
LUN. À VEN.: 7:00, 9:10. SAM. DIM.: 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:10.
BROSSARD 3 MAIL CHAMPLAIN 465-5906
COTE-DES-NEIGES 2 PLAZA CÔTE-DES-NEIGES 735-5527
BONAVENTURE 1 PLACE BONAVENTURE 861-2726

GAGNANT DE 4 PRIX DE L'ACADÉMIE comprenant LE MEILLEUR FILM
LES CHARIOTS DE FEU
POUR TOUS
LUN. À VEN.: 7:15, 9:30. SAM. DIM.: 12:15, 2:30, 4:45, 7:15, 9:30.
CREMAZIE ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210
CHARIOTS OF FIRE

19e sem CALIGULA MESSALINE 18 ANS Adultes
PLUS L'Homme étalon
PAPINEAU 2 dès MIDI
2e sem 18 YRS Adults
John Holmes introducing Iris Medina
THE Ultimate Pleasure
10h EVE Plus: 2nd. EROTIC FILM
1229 Blvd St LAURENT 861-3151
CASSETTES VIDÉO À VENDRE

HARRISON FORD BLADE RUNNER en Version Française 14 ANS
du réalisateur de ALIEN
MONTREAL -2 1584 MT-ROYAL - PAPINEAU 521-7870
PLUS! SEAN CONNERY «Loin de la terre»

Annie (Version Française) POUR TOUS
BROSSARD 2 MAIL CHAMPLAIN 465-5906
ST-JEAN CINEMA CAPITOL
BROSSARD: LUN. À VEN. 7:00, 9:20. SAM. DIM.: 12:10, 2:20, 4:35, 7:00, 9:20.

Ciné 9 cinémas
Un monde de divertissement cinématographique
2001 UNIVERSITÉ Coin de Maisonneuve 849-4518

LA CAGE AUX FOLLES (14 ans) (en français, s.t. ang.) 1:55-3:40-5:30-7:20-9:10	TRAIL OF THE PINK PANTHER (tous) 1:49-3:30-5:20-9:00
THE LAST AMERICAN VIRGIN (18) 1:45-3:45-5:35-7:30-9:25	THE SECRET POLICEMAN'S OTHER BALL (14 ans) 2:00-3:50-5:40-7:30-9:20.
FRANKENSTEIN 3-D (18 ans) 2:00-3:50-5:40-7:30-9:25	THE WORLD ACCORDING TO GARP (14 ans) 1:40-4:15-6:50-9:20.
COME BACK TO THE 5 & DIME — JIMMY DEAN (tous) 1:35-3:30-5:30-7:30-9:30	NOT A LOVE STORY (18 ans) 1:35-3:05-4:35-6:05-7:35-9:05

Come Back to the 5 & Dime Jimmy Dean, Jimmy Dean
«MERVEILLEUSEMENT DIVERTISSANT... UN FILM RICHE, DRÔLE, TOUCHANT ET D'UNE GRANDE FINESSE PSYCHOLOGIQUE.» — Sheila Benson, Los Angeles Times
Robert Altman
«La magie de Altman sonne vrai... comme réalisateur, il a atteint le comble de son talent.» — Pauline Kael, The New Yorker
«Un aplomb coulant... Altman utilise le cinéma afin de chanter le théâtre.» — David Denby, New York Magazine
Sandy Dennis
«Un assortiment parfait de l'actrice a son rôle.» — Sheila Benson, Los Angeles Times
«La performance de Sandy Dennis servira de modèle — elle est extraordinaire.» — Peter Rainer, Los Angeles Herald & Examiner
Cher
«Cher nous surprend: elle est poignante et efficace dans son premier rôle dramatique.» — Roger Ebert, Chicago Sun-Times
«D'un naturel chaleureux, une présence extraordinaire.» — Gary Arnold, Washington Post
Karen Black
«Sa meilleure performance cinématographique.» — Pauline Kael, The New Yorker
«Sa féminité extrêmement dominatrice lui permet de camper son personnage presque à la perfection.» — Andrew Sarris, The Village Voice
POUR TOUS
Come Back to the 5 & Dime Jimmy Dean, Jimmy Dean
Sandy Dennis
Cher
Karen Black
dans un film de Robert Altman
Un monde de divertissement cinématographique • Un monde de divertissement cinématographique

DE DAVID CRONENBERG, LE CRÉATEUR DE "SCANNERS"
VIDEODROME
UNE NOUVELLE ARME TERRIFIANTE
18 ANS Adultes
D'abord on contrôle vos pensées Ensuite on détruit votre corps.
PIERRE DAVID ... VICTOR SOLNICKI ... DAVID CRONENBERG ... VIDEODROME
JAMES WOODS · SONJA SMITS · DEBORAH HARRY · NICKI
RICK BAKER · HOWARD SHORE · LAWRENCE NESIS · CLAUDE HEROUX
VICTOR SOLNICKI · PIERRE DAVID · DAVID CRONENBERG
A FILMPLAN INTERNATIONAL II Production A UNIVERSAL Release
PRODUCED WITH THE PARTICIPATION OF THE CANADIAN FILM DEVELOPMENT CORPORATION AND FAMOUS PLAYERS LIMITED
Au Paris présentation en EFFETS SONORES PRODUITS PAR ORDINATEUR KINTEK
PARIS: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. DECARIE: LUN. À VEN. 7:30, 9:30. SAM. DIM.: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
PARIS 896 STE-CATH O. - MANSFIELD 875-1882
SQUARE DECARIE 1 DECARIE, SUD DE JEAN-TALON 341-3190

EN NOMINATION Pour 3 "CÉSARS"
Une magistrale imposture!
GÉRARD DEPARDIEU POUR TOUS
NATHALIE BAYE
Un pacte d'amour plus fort que la raison...
Les Films Mutuels présentent
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE
un film de DANIEL VIGNE avec MAURICE BARRIER • BERNARD-PIERRE DONNADIEU
ISABELLE SADOYAN • ROSE THIERY • ANDRÉ CHAUMEAU
MAURICE JACQUEMONT • ROGER PLANCHON
scenario adaptation et dialogue JEAN-CLAUDE CARRIÈRE et DANIEL VIGNE
le DAUPHIN 1 BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
LUN. À VEN.: 7:00, 9:20. SAM. DIM.: 2:15, 4:30, 7:00, 9:20.

PAUL NEWMAN CHARLOTTE RAMPLING POUR TOUS
THE VERDICT
PLAZA: 6:45, 9:30. NEIGES: 7:30, 9:40.
PLAZA ALEXIS NIHON - 2 NIVEAU DU MÉTRO ATWATER 935-4246
COTE-DES-NEIGES 1 PLAZA COTE-DES-NEIGES 735-5527

14 ANS
Meryl Streep Kevin Kline
SOPHIE'S CHOICE
LUN. À VEN.: 6:30, 9:15. SAM. DIM.: 12:30, 3:30, 6:30, 9:15.
PLAZA ALEXIS NIHON - 1 NIVEAU DU MÉTRO ATWATER 935-4246

POUR TOUS
GANDHI
70MM DOLBY STEREO
LUN. À SAM.: 12:00, 4:00, 8:00. DIM.: 2:00, 8:00.
ADULTES $5.50
ÉTUDIANTS 14-17 ANS $4.50
MOINS DE 13 ANS $2.00
AGE D'OR $2.00
PLACE DU CANADA VIA CHÂTEAU CHAMPLAIN 861-4595

POUR UNE DURÉE DE TROIS ANS

Contrat de $250 000 pour le président du Conseil de la langue française

■ QUEBEC (PC) — Le gouvernement vient de renouveler au coût de $250,260 pour trois ans le contrat du président du Conseil de la langue française, M. Michel Plourde.

Les services de M. Plourde coûteront $83,240 par année aux contribuables québécois, ce qui a soulevé hier les questions du député de Louis-Hébert, M. Réjean Doyon, à la commission parlementaire des engagements financiers.

M. Doyon a ironiquement demandé si les émoluements de M. Plourde avaient subi une coupure de 20 p.c. comme ceux des 300,000 fonctionnaires et employés du secteur public au Québec.

La vice-présidente du Conseil du Trésor, la ministre Pauline Marois, a expliqué que le salaire de M. Plourde sera de $67,000 par année d'ici 1985, le reste du montant constituant le coût des avantages sociaux et des bénéfices marginaux rattachés à la fonction.

Les Comptes publics de la dernière année financière indiquent qu'à titre de président du Conseil de la langue française, M. Plourde touchait en 1982 un salaire de $65,563 plus $14,427 en frais de déplacement.

M. Doyon a exigé que le Conseil du Trésor lui fasse parvenir des documents sur les états de service de M. Plourde et la définition des tâches qu'il remplit.

« Tablettés »

Par ailleurs, la vice-présidente du Conseil du Trésor, la ministre Pauline Marois, est « agacée, horripilée et choquée » que l'opposition libérale utilise le terme « tablettés » pour désigner les fonctionnaires qui attendent que leur carrière soit réorientée vers d'autres tâches.

A la commission parlementaire des engagements financiers, les libéraux se sont étonnés que le ministère de l'Immigration ait accordé un contrat de $31,600 à Mme Christiane Théberge, de Beloeil, pour préparer des documents sur l'intégration des travailleuses immigrées.

Selon le député libéral de Sainte-Anne, Max Polak, le gouvernement aurait dû épargner des fonds publics en confiant une telle tâche à un fonctionnaire « tabletté » plutôt que de donner un contrat à une personne de l'entreprise privée.

Mme Marois s'est offusquée de l'emploi du terme « tabletté » pour désigner des personnes « bourrées de talents mais qui doivent être réorientées dans d'autres responsabilités ».

Selon la ministre, avant qu'un ministère n'accorde un contrat négocié, il doit au préalable chercher au sein de ses fonctionnaires si une personne disponible peut mener à bien la tâche en question.

Nombre

A son tour, le député libéral de Louis-Hébert, M. Réjean Doyon, est intervenu pour dénoncer le programme gouvernemental de réorientation de carrières, un programme qui « piétine et qui n'est qu'une façade ».

Selon M. Doyon, il y a « des milliers et des milliers » de fonctionnaires tablettés et le programme de réorientation ne s'adresse qu'à 60 d'entre eux.

Le député a d'ailleurs exigé qu'on dépose la liste des personnes « en réorientation de carrière » au sein du gouvernement.

La ministre Marois a qualifié de « faux » les chiffres du député Doyon. « C'est de l'exagération et de l'inflation verbale », a-t-elle dit.

La ministre évalue à « une centaine au maximum » le nombre de fonctionnaires en voie de réorientation.

Taxe ascenseur : Parizeau aurait soutiré illégalement $10 millions aux consommateurs

■ QUEBEC (PC) — Le ministre des Finances Jacques Parizeau devrait retourner au plus tôt les $10 millions qu'il a soutirés illégalement aux Québécois avec sa taxe ascenseur sur le pétrole.

C'est ce qu'a déclaré hier le député libéral de Mégantic-Compton Fabien Bélanger, en commentant au cours d'une interview la révélation faite la veille à la télévision par M. Viau, directeur de Shell Canada au Québec.

M. Viau a déclaré que le taux de la taxe ascenseur sur l'essence n'avait pas été changé depuis la baisse du prix de l'essence et qu'il continuait à être basé à Montréal sur un prix de 53.2 cents le litre, alors qu'il est en réalité de 48 cents le litre.

Le prix de l'essence n'est plus 53 cents le litre depuis le mois de décembre, d'affirmer M. Viau, expliquant que le gouvernement avait ainsi soutiré de $6 millions à $10 millions de trop aux consommateurs québécois.

Le Québec, a dit le député, a déjà connu le scandale des ristournes du lait, où on a retiré $100 millions aux consommateurs.

« Et le ministre de l'Agriculture avait alors dit que les laiteries auraient été bien folles de ne pas le faire. Donc, il semble que le Parti québécois se soucie très peu, mais très peu de la protection des consommateurs ».

« Et là c'est au tour de M. Parizeau qui, en novembre 1981, après avoir doublé la taxe sur l'essence, en la portant de 20 à 40 p.c., va jusqu'à établir le prix moyen du litre à un niveau supérieur à son prix réel. De sorte que, de la mi-décembre à aujourd'hui, il a soutiré illégalement aux Québec de $6 à $10 millions ».

« Je ne devrais peut-être pas employer le mot malhonnêteté, mais c'est peut-être ça, » a-t-il dit.

« Si ce gouvernement-là est vraiment le gouvernement du peuple, si ce gouvernement-là est vraiment le gouvernement qui veut l'intérêt des Québécois, la meilleure chose que le ministre des Finances pourrait faire serait de retourner le plus rapidement possible ces $10 millions-là dans la poche des consommateurs en diminuant davantage sa taxe ascenseur, » a dit M. Bélanger.

« S'il ne le fait pas, c'est tout simplement de la frime, de l'hypocrisie, de la propagande, c'est un gouvernement d'images. »

D'ICI AU CONGRÈS

Clark pourrait demeurer leader du PC

■ OTTAWA (PC) — Plusieurs des 33 membres du comité exécutif du Parti conservateur ne voient pas d'objection à ce que M. Joe Clark conserve son poste de leader jusqu'au congrès à la direction, même s'il doit alors être lui-même candidat.

Cette façon de procéder, selon eux, ne conférerait pas un avantage injuste à M. Clark.

« C'est un homme d'honneur qui n'abuserait pas de la situation, a déclaré M. John Rooke, vice-président pour la région de l'Ouest. Je ne crois pas qu'il existe quelqu'un dans le parti qui pense autrement. »

On n'en rencontre pas moins certaines réticences. C'est ainsi que M. Don Oliver, vice-président pour la région de l'Atlantique, se demande si la constitution du parti n'oblige pas M. Clark à démissionner comme chef avant même la convocation d'un congrès à la direction.

Cette opinion serait partagée par M. Peter Blaikie, ancien président du parti.

Mme Anne Steen, vice-présidente pour le Manitoba, a cependant signalé que la majorité des membres du comité exécutif sont des partisans de M. Clark.

La semaine dernière, M. Clark a annoncé son intention de démissionner autant comme chef de l'opposition aux Communes que comme leader du parti.

Il a quitté son poste de chef de l'opposition mercredi. Pour ce qui est du poste de leader du parti, il doit remettre sa démission au comité exécutif le 19 février, lui laissant le soin de décider quand elle entrera en vigueur.

CECI EST UN MESSAGE PERSONNEL À

DAVID PAYNE
député de Vachon, ex-syndicaliste

"Quand on vous convoquera à l'Assemblée nationale, pour la prochaine loi spéciale, votez comme votre Chef vous l'ordonnera, même si vous devez renier votre passé.
Ça vous permettra peut-être d'obtenir ***encore une autre augmentation de salaire.****"*

Des enseignants de la région

Cadeaux Vive les mariés

Une gracieuseté de la presse



Des produits différents peuvent être substitués selon la disponibilité.

Quelques minutes pour remplir ce coupon et les mariés recevront (un futur couple peut demander l'emballage à son profit):

- Plus de 25 produits fort utiles (format nature).
- Plusieurs livrets de recettes et de conseils aux ménagères.
- Le cadeau «Vive les Mariés» est une gracieuseté de LA PRESSE en collaboration avec les magasins Provigo participants et The Gazette.

Aucun achat n'est requis, vous ne contractez aucune obligation envers les entreprises commanditaires.

Règlements:

- Tous les coupons doivent être reçus avant le mariage.
- Une personne ne peut recevoir qu'un seul emballage.
- Seuls les nouveaux mariés, habitant dans un rayon de 100 kilomètres de Montréal où la livraison de LA PRESSE est assurée par porteurs, peuvent profiter de cette offre.

LA PRESSE, LTÉE «Vive les mariés»
Case postale 960, Montréal, Québec H3C 2W3

(Veuillez écrire en lettres moulées)

Nom de la fiancée _____ Prénom _____ Nom de famille _____

Nom du fiancé _____ Prénom _____ Nom de famille _____

Adresse actuelle de la fiancée _____ No _____ Rue _____ App. _____

Ville ou village _____ Province _____ Code postal _____ No de téléphone _____

Date du mariage _____ Jour _____ Mois _____ Année _____

Adresse après le mariage (si connue) _____

Cochez si vous êtes: Fiancée ☐ Mère ☐ Parent(e) ☐ Ami(e) ☐

Votre nom _____

Votre adresse _____ No _____ Rue _____ App. _____

Ville ou village _____ Code postal _____ No de téléphone _____

Cadeaux Vive les mariés

Kmart LA PLACE OÙ ON ÉCONOMISE

samedi des prix fous!

LAVE-VITRE POUR AUTO
4 litres
Prix spécial Kmart 1,17$

HUILE À MOTEUR QUAKER STATE
10W30 — 1 litre
Limite 10 par client
Prix spécial Kmart 1,37$

ANTIGEL Kmart
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT
4 litres
Prix de liste Kmart 7,77$
Rabais $2,00
Prix spécial Kmart 5,77$

LITIÈRE POUR CHAT
Sac de 10 lb
Prix spécial Kmart 1,37$

MONTRE DIGITALE
POUR HOMME OU FEMME
Prix de liste Kmart 5,88$
Prix spécial Kmart 4,47$

BAS SPORT
POUR DAME
Couleurs assorties
Prix de liste Kmart 2,61$
Prix spécial Kmart 1,47$

GAUFRETTE AU CHOCOLAT
MUNCHIE
Prix spécial Kmart 1,77$

SAC DE RECHANGE
POUR «ROLL & RACK»
Prix spécial Kmart 67¢

EN VENTE LE SAMEDI 5 FÉVRIER 1983 SEULEMENT

Disponibles dans les magasins
K mart à Longueuil, Laval, Saint-Léonard, Saint-Laurent, Pointe-Claire, LaSalle

Kmart LA PLACE OÙ ON ÉCONOMISE

Sears

VENTE D'UN JOUR

Le samedi 5 février 1983, de 9h à 17h.
Place Vertu seulement
Quantités limitées
Magasinage en personne seulement

LE RESTAURANT

Vous offre spécial du matin servi de 9h à 10h30. 2 oeufs brouillés, bacon, rôties avec confiture, café.
1,99 $ ch.

Dîner. Servi de 11h à 14h30.
Hamburger ouvert **3,25 $** ch.
Lasagne **3,99 $** ch.
Repas complet comprenant: petite soupe, jello ou pouding, thé ou café.

Spécial de 14h. Pâtisserie française et café.
1,25 $ ch.

VÊTEMENTS POUR DAMES, BOUTIQUE INTIME, ACCESSOIRES ET CHAUSSURES POUR DAMES ET ENFANTS

50% de rabais. Sélection de manteaux pour dames. En laine et autres fibres. Qté 221.
Valeur 80 $ à 360 $
40$ à 180$ ch.

Blousons et manteaux courts. En laine, polyester et autres fibres. Qté 80.
19,99$** et **29,99$ ch.

Imperméable de printemps. Tailles et couleurs assorties. Qté 100.
19,99$ ch.

Robes pour toutes occasions. Tailles et couleurs assorties. Qté 120.
9,99$** et **19,99$ ch.

Vestons pour dames. Qté 30.
*Valeurs jusqu'à 80 $* **29,99$** ch.

Assortiment de chemisiers. Qté 150.
7,99$ ch.

Chemisiers et pulls. Choix de modèles et de couleurs. Qté 100. **9,99$** ch.

Pantalons habillés ou velours côtelé. Choix de couleurs. Tailles 7-8 à 11-12. Qté 100. **9,99$** ch.

Longues robes de nuit. En nylon, flanellette ou nylon brossé. Qté 102.
5,99$ ch.

Pyjamas en éponge extensible. Qté 58.
*Valeur 9,99 $* **5,99$** ch.

Courtes robes de nuit. Jersey de coton. Qté 200.
*Valeur 14,99 $* **9,99$** ch.

Longues robes de chambre. Peluche acrylique Borg, éponge velours ou velours panne. Qté 249.
*Valeur 40 $ à 55 $* **19,99$** ch.

Robes de chambre. En éponge velours. Qté 149.
*Valeur 75 $* **29,99$** ch.

Jupon long et camisole Antron III. Choix de couleurs et de tailles.
Qté 100. Jupon **6,99$** ch.
Qté 100. Camisole. **3,99$** ch.

Culottes bikinis 100% nylon. Aussi ordinaire ou aux hanches. Tailles P, M, G. Qté 1000. **99¢** ch.

Soutiens-gorge Daisy Fresh # 2967. Blanc, beige. Bonnets A, B, C. Tailles 32-36. Qté 70.
*Ord. 13 $* **7,99$** ch.

Soutiens-gorge Daisy Fresh # 2920. Blanc, beige. Bonnets A, B, C. Tailles 34-38. Qté 70.
*Ord. 13 $* **7,99$** ch.

Soutiens-gorge Playtex. Garnis dentelle. Pour poitrine forte. Blanc ou beige. Tailles variées. Qté 83.
Bonnets B, C, D, DD.
*Ord. 14,95 $ à 15,95 $* **9,99$** ch.

Soutiens-gorge WonderBra # 2620. Maintien en confort. Garni de dentelle. Pour poitrine forte. Qté 100.
Bonnets B, C, D, DD.
*Ord. 14,95 $ à 15,95 $* **9,99$** ch.

Sous-vêtements isothermes. Mélange polyester/laine ou polyester. Couleurs et tailles assorties. Qté 150.
2,99 $** à **6,99$ ch.

Rabais de 50% sur bas-culottes Yves Saint-Laurent. Qté 300.
Ord. 4,35 $ et 4,75 $
2,12 $** à **2,37$ ch.

Réduction de 33 1/3% sur sélection de mi-bas. Qté 72.
Ord. 3 $ - 4 $
1,98$ - 2,64$ ch.

Sacs à main en vinyle ou cuir. Choix de modèles. Qté 150.
4,99$ - 14,99$ ch.

Gants en acrylique pour dames. Choix de modèles. Qté 100.
1,99 et 4,99$ ch.

Choix de chapeaux, bérets, écharpes ou ensembles tuques et écharpes. Qté 100.
4,99$ ch.

Liquidation de tenues 2 pièces pour neige. Pour fillettes. Couleurs assorties. Toutes les tailles ne sont pas disponibles. Qté 30.
24,99$ - 29,99$ ch.

Blousons pour jeunes filles. Choix de couleurs et de tailles. Qté 40.
9,99$ - 34,99$ ch.

Sélection de pantalons et jeans pour fillettes. Couleurs variées. Qté 100.
6,99$ ch.

Liquidation de pulls pour jeunes demoiselles. Choix de modèles, tailles et couleurs. Qté 80.
2,99$ - 6,99$ ch.

Assortiment de pyjamas, robes de nuit. Coton brossé ou éponge de polyester/coton. Tailles et couleurs variées. Qté 125. **4,99$ - 9,99$** ch.

Blouses pour fillettes. À fleurs ou à rayures. Tailles assorties. Qté 75.
2,99$ - 4,99$ ch.

Liquidation de vêtements pour bébés. Salopettes, chemises, ensemble 2 pièces. Qté 100. Tailles 12 mois à 24 mois.
Ord. 5,98 $ à 13,98 $
2,99$** à **8,99$ ch.

Dormeuses et pyjamas pour bébés. Tailles P, M, G. Qté 120.
Ord. 7,98 $ à 13,98 $
3,99$** à **6,99$ ch.

Liquidation de pyjamas, robes de nuit, robes de chambre pour garçons et filles. Tailles 2 à 6X. Qté 100.
Ord. 7,98 $ à 12,98 $
3,99$** à **5,99$ ch.

Pantalons en velours côtelé. Choix de couleurs. Tailles 2 à 3X. Qté 36.
*Ord. 8,98 $ à 11,98 $* **5,99$** ch.

Chaussures 'Naturalizer'. Modèles d'automne. Des pointures peuvent manquer. No 69969. Qté 300.
*Valeur 42 $ à 52 $* **19,99$** paire

VÊTEMENTS, ACCESSOIRES, CHAUSSURES ET VÊTEMENTS DE TRAVAIL POUR HOMMES. VÊTEMENTS POUR GARÇONS.

Blousons en cuir ou suède 'Sergio Valente'. No 2070 et 2550. Qté 40.
Valeur 125 $ et 199,99 $
99,99$ ch.

Vestons sport pour hommes. Marques Harris Tweed et Tradition. Qté 60.
*Valeur 120 $ à 155 $* **79,99$** ch.

Veste d'extérieur 4 dans 1. Chaude isolation plumes et duvet. No 6225. Qté 80.
*Valeur 150 $* **69,99$** ch.

Pantalons en velours côtelé ou denim. Qté 200. No 51488, 51431.
9,99$ - 17,99$ ch.

Pantalons d'été aux teintes attrayantes. Qté 150. No 51999. **9,99$** ch.

Parkas à capuchon pour hommes. Beige. Tailles 38 - 44. Qté 100. No 62050.
*Ord. 100 $* **49,99$** ch.

Pulls en laine Shetland. Choix de couleurs. Lavables à la main. Encolure ras le cou en V, cardigan. Qté 200.
*Ord. 20 $* **9,99$** ch.

Chapeaux et casquettes pour hommes. Pointures modèles et couleurs assortis. Qté 150.
Valeur 20 $ à 45 $
5,99$** à **9,99$ ch.

Écharpes pour hommes. En cachemire ou autres fibres synthétiques. Assortiment de couleurs. Qté 100.
Ord. 12,50 $ à 30 $
7,99$** à **19,99$ ch.

Gants doublés pour hommes. Choix de pointures et modèles. Qté 100.
*Ord. 9,99 $ à 14 $* **4,99$** ch.

Jeans en denim ou velours côtelé. Sélection de marques réputées. Des tailles et couleurs peuvent manquer dans le lot. Qté 150.
Ord. 17,99 $ à 21,99 $
12,99$ ch.

Parkas et blousons d'extérieur. Modèles chauds et de qualité. Assortiment de tailles et couleurs. Qté 50.
Valeur 55 $ à 109 $
19,99$** à **59,99$ ch.

Robes de chambre. Modèles et coupes variés. Choix de couleurs et tailles. Qté 40.
*Valeur 45 $ à 65 $* **15,99$** ch.

Anoraks en nylon pour garçons. Tailles et couleurs assorties. Qté 86. No 1283-4.
*Valeur 6,99 $ - 7,98 $* **3,99$** ch.

Pulls en éponge velours pour garçons. Qté 105. No 93119. Tailles et couleurs assorties.
*Ord. 15,99 $* **7,99$** ch.

Pulls mode à rayures. Tailles 14-18. Couleurs variées. Qté 108. No 93251.
*Valeur 10,99 $* **5,99$** ch.

Chemises en flanelle brossé. Couleurs: bleu, beige et bourgogne. Tailles 8 à 18. Qté 94. No 85202-85251.
*Ord. 13,99 $* **7,99$** ch.

Sweatshirts. Qté 107. No 77842.
Ord. 8,99 $ - 13,99 $
5,99$ - 7,99$ ch.

Liquidation de sous-vêtements d'hiver. Qté 200.
Ord 3,99 $ à 6,99 $
99¢ à **3,99$** ch.

Liquidation de chaussettes et caleçons. Avec légères imperfections. Qté 723. No 61016, 68110, 68111.
69¢ ch.

Maillots de football avec numéros. Qté 106. No 93201.
*Valeur 8,99 $* **4,99$** ch.

Liquidation de robes de chambre. Qté 150.
Ord. 15,99 $ à 21,99 $
7,99$** à **10,99$ ch.

Chaussures pour hommes. Assortiment de modèles fin de série. Qté 100. No 63969.
14,99$ - 19,99$ ch.

MEUBLES, REVÊTEMENT DE SOL, TÉLÉVISEUR, STÉRÉO, ASPIRATEUR, ACC. MAISON-CUISINE

Mobilier de salle à manger de style méditéranéen. Comprend une table et 4 chaises. No 20176. Qté 5.
*Valeur 899,98 $* **649,98$** ch.

Mobilier de salle à manger de style traditionnel. Comprend une table et 4 chaises. No 25366. Qté 5.
*Valeur 799,98 $* **549,98$** ch.

Fauteuil inclinable. Ton de brun ou rouille. No 41061. Qté 16.
*Valeur 209,98 $* **149,98$** ch.

Fauteuil inclinable, vibrant, chauffant. Rouille. No 41616. Qté 10.
*Valeur 289,98 $* **199,98$** ch.

Flokaty. Tapis 100% laine de chèvre Fabriqué en Grèce. Choix de 2 dimensions: 1.50 X 2.40 et 2.40 X 3.50 m. Qté 6 de chaque.
*Ord. 249,98 $* **139,98$** ch.
*Ord. 399,98 $* **239,98$** ch.

Mesa. Tapis 100% nylon fabriqué au Québec sur métier. 2 dimensions: 1.80 X 2.70 m et 2.70 X 3.60 m. Qté 19.
*Ord. 189,98 $* **99,98$** ch.
*Ord. 374,98 $* **199,98$** ch.

Télécouleur 20''. Modèle à cellule photo-électrique. Indicateurs de canal éclairés. No 14986. Qté 20.
*Valeur 659,98 $* **499,97$** ch.

Convertisseur à télécommande. Pour 60 canaux. No 30159. Qté 60.
*Ord. 144,98 $* **114,97$** ch.

Chaîne stéréo de la série LXI miniature. No 29763. Qté. 8.
*Ord. 699,98 $* **399,97$** ch.

Magnétophone à cassette. Réducteur de bruit Dolby. No 29602. Qté. 10.
*Ord. 399,98 $* **299,97$** ch.

Radios-réveils AM/FM. No 10863, 878, 879. Qté. 30.
Ord. 34,98 $ à 109,98 $
26,99$** à **82,99$ ch.

Rabais 15% sur tous les disques et cassettes en magasin.

Économisez 100 $. Puissant aspirateur avec barre de battage pour tapis. No 32095. Qté. 20.
*Ord. 369,98 $* **269,88$** ch.

Économisez 100 $. Aspirateur Power-Mate. Deux moteurs. Barre de battage pour tapis. No 32092. Qté. 10.
*Ord. 339,98 $* **239,88$** ch.

Machine à coudre à bras libre. Effectue 8 points de base et 4 points de broderie. Boutonnière incorporée. No 81351. Qté. 20.
*Ord. 389,98 $* **289,98$** ch.

Économisez 75 $ et 100 $ Batterie de cuisine 10 pièces Westbend. No 10373, 10388. Qté 26.
Ord. 204,99 $ à 234,99 $
129,99$** à **134,99$ ch.
Rayon 11, accessoires maison-cuisine

Rabais de 40%. Tapis indiens 100% laine, tissés main. Imperial Shandar. Choix de 4 dimensions. Qté 9.
Ord. 349 $ à 2 249,98 $
209,98$** à **1349,98$ ch.
Rayon 37, couvre-planchers

Lampe en céramique. Abat-jour de couleur assortie à la base. Qté 75 Marine, gris, bourgogne. No 84199.
*Ord. 14,98 $* **9,99$** ch.
Rayon 34, lampes

Magnétoscope. Vous pouvez regarder 1, émission ou le film que vous voulez, quand vous le voulez. No 30210. Qté 10.
588,97$ ch.
Rayon 57, téléviseurs

Batterie Sears 50. Sans entretien. Offerte dans les types suivants: 22 FC, 24C, 24F, 72, 74. Série 10700. Qté 60.
*Ord. 60 $ à 73 $* **49,99$** ch.
Rayon 28, 95, pneus

Ensemble scie à table Craftsman 9" et allonges. No 27472. Qté 24.
Ord. 489,96 $
259,96$ ch.
Rayon 09, quincaillerie

'Sheilac blanc' pour sceller bois et plâtre. Qté 700.
Valeur 3,99 $ **99¢** ch.
Rayon 30, peinture

Coutellerie vendue à la pièce. No 48199. Qté 2400.
5/1,49$
Rayon 21, cadeaux, porcelaine

Appareils ménagers Kenmore à rabais

Économisez 130 $ à 180 $. Cuisinière et fours à micro-ondes. Cuisinières de couleur blé doré.
Cuisinière Mark II. No 62026. Qté 2. *Ord. 579,98 $*.....**449,98 $** ch.
À four auto-nettoyant. No 62726. Qté 3. *Ord. 769,98 $*.....**599,98 $** ch.
Cuisinière Mark IV. No 67026. Qté 3. *Ord. 659,98 $*.....**499,98 $** ch.
Avec porte en verre noir. No 67027. Qté 2. *Ord. 699,98 $*.....**529,98 $** ch.
À four auto-nettoyant. No 67726. Qté 3. *Ord. 879,98 $*.....**699,98 $** ch.
Four à micro-ondes. No 99910. Qté 2. *Ord. 999,98 $*.....**849,98 $** ch.
Rayon 22, cuisinières

Économisez 30 $ à 120 $. Laveuses, sécheuses et lave-vaisselle.
Laveuse. No 42100. Qté 6. *Ord. 589,98 $*.....**549,98 $** ch.
Sécheuse. No 82100. Qté 3. *Ord. 409,98 $*.....**379,98 $** ch.
Lave-vaisselle. Vert avocat. Modèle mobile. No 71484. Qté 3. *Ord. 719,98 $*.....**599,98 $** ch.
Lave-vaisselle à encastrer. No 71360. Qté 2. *Ord. 679,98 $*.....**589,98 $** ch.
Lave-vaisselle. Blanc. Modèle mobile. No 71481. Qté 2. *Ord. 709,98 $*.....**619,98 $** ch.
Lave-vaisselle. Amande. Modèle mobile. No 71488. Qté 2. *Ord. 719,98 $*.....**629,98 $** ch.
Rayon 26, laveuses, sécheuses, lave-vaisselle

Économisez 190 $ à 270 $. Réfrigérateurs, couleur blé doré.
Modèle 13 pi³. No 30916. Qté 2. *Ord. 739,98 $*.....**549,98 $** ch.
Modèle 13 pi³. No 30976. Qté 1. *Ord. 899,98 $*.....**699,98 $** ch.
Modèle 17 pi³. No 70916. Qté 2. *889,98 $*.....**699,98 $** ch.
Modèle 17 pi³. No 70976. Qté 1. *Ord. 1 069,98 $*.....**799,98 $** ch.
Appareils blancs, charnière à gauche.
Modèle 13 pi³. No 30971. Qté 3. *Ord. 899,98 $*.....**699,98 $** ch.
Modèle 17 pi³. No 70971. Qté 1. *Ord. 1 069,98 $*.....**799,98 $** ch.
Rayon 46, réfrigérateurs

Chaussures Tender Tootsies pour dames. Modèles d'automne. Matière synthétique. No 89969. Qté 300.
Valeur 16 $ à 25 $
7,99$ ch.
Rayon 54, chaussures pour dames

Rabais 33 1/3% sur coordonnés Holly Hobbie pour la chambre. No 76551-5. Qté 40.
Lit [illegible] *Ord. [illegible] $* **45,99$** ch.
Couvre-oreillers. *Ord. 14,99 $* **9,99$**
Rayon 24, tentures, literie

Chemises habillées pour hommes. Marque Givenchy. Coupe régulière ou ajustée. Choix de couleurs et de tailles. Qté 1200.
*Ord. 24 $* **14,99$** ch.
Rayon 33, accessoires pour hommes

Pantalons 100% laine pour hommes. Fabrication canadienne ou importation. No 4999. Qté 250.
Valeur 40 $ à 50 $
21,99$ ch.
Rayon 45, vêtements pour hommes

Assortiment de vêtements d'automne à prix de liquidation! Pantalons, jupes et chandails pour dames. Qté 400.
4,99$ ch.
Rayon 07, vêtements sport pour dames

Complets pour hommes. Couleurs automnales. Tissu de polyester, laine ou mélange laine. Qté 350.
69,99$** et **89,99$ ch.
Rayon 45, vêtements pour hommes

Bicyclette d'exercice. No 55237. Qté 12.
69,99$ ch.
Rayon 06, sports

Bas-culottes pour dames. Tailles unique. Beige miel ou brun moyen. Qté 1000.
*Ord. 3/1,79 $* **3/1,19$**
Rayon 75, bas pour dames

Fauteuil berçant pivotant. Brun ou rouille. No 43128. Qté 10.
*Valeur 259,98 $* **169,98$** ch.

Fauteuil à roulement à billes. Beige. No 44000. Qté 12.
*Valeur 299,98 $* **169,98$** ch.

Canapé-lit. Ton de brun et beige. No 48221. Qté 10.
*Valeur 349,98 $* **249,98$** ch.

Canapé-lit. Ton de beige. No 49312. Qté 10.
*Valeur 169,98 $* **99,98$** ch.

Mobilier de salon de style contemporain. Comprend canapé et fauteuil. Bleu. No 51350. Qté 5.
*Valeur 999,98 $* **699,98$** ch.

Mobilier de salon de style traditionnel. Comprend canapé et fauteuil. No 53150. Qté 4.
*Ord. 1 149,98 $* **799,98$** ch.

Rabais 40% - 50% sur tapis décoratifs. Riffatoll. Tapis 100% laine fabriqué à la main en Allemagne. 2.40 X 3.00 m (8 X 10'). Qté 9.
*Ord. 499,98 $* **249,98$** ch.

Rabais 33 1/3% sur couteaux. Craftsman GOURMET II. Qté 50.
Ord. 14,99 $ à 36,99 $
9,98$** à **23,99$ ch.

Bols pour soupe à l'oignon. No 15433. Qté 89.
*Ord. 3,99 $* **1,49$** ch.

Sacs à ordures. Paquet de 10. No 54027. Qté. 500.
Ord. 69 ¢ **49¢** ch.

Four grille-pain à nettoyage continu. No 63515. Qté. 15.
*Ord. 82,98 $* **69,99$** ch.

Économisez 10 $. Yaourtière SEB. No 73875. Qté. 20.
*Ord. 34,98 $* **24,98$** ch.

Plaque de cuisson Kenmore. Surface non adhésive SilverStone. Sonde amovible. No 64200. Qté. 15.
*Ord. 57,98 $* **44,98$** ch.

Ventilateurs de plafond. Modèles remis à neuf. Qté. 12.
Ord. 99,99 $ - 249,98 $
49,99 $ - 79,99 $ - 99,99 $ ch.

LITERIE, TENTURES, MENUS ARTICLES

Rabais 25% sur tous les jetés en magasin. Ex.: No 12300. 70 x 60''.
*Ord. 39,99 $* **22,49$** ch.

Liquidation de couvre-lits. Couleurs et motifs variés. Qté 20.
Ord. 49,99 $ et 99,99 $
19,99$** et **29,99$ ch.

Coussins 24 x 24'' en velours côtelé. Brun, beige, bleu. No 20302. Qté. 20.
*Ord. 24,99 $* **14,99$** ch.

Rabais de 20% et plus sur stores à bords droits. Modèle en vinyle filtrant la lumière. Blanc seulement. Qté. 70
55470. 28 1/4 x 58''.
*Ord. 8,99 $* **6,99$** ch.
55472. 37 1/4 x 70''.
*Ord. 11,99 $* **8,99$** ch.
55474. 49 1/4 x 70''.
*Ord. 17,99 $* **13,99$** ch.
55475. 55 1/4 x 70''.
*Ord. 22,99 $* **17,99$** ch.
55476. 64 1/4 x 70''.
*Ord. 37,99 $* **29,99$** ch.

Rabais 40% et plus sur couverture électrique. Garantie de 2 ans.

Pour lit 1 place. 1 contrôle. No 64010, 64110. Qté. 10.
Ord. 47,99 $, 49,99 $
28,79$ ch.

Pour lit 2 places, 1 contrôle. No 64011, 64111. Qté 18.
Ord. 54,99 $, 59,99 $
32,99$ ch.

Pour lit 2 places, 2 contrôles. No 64012-64112. Qté. 8.
Ord. 59,99 $ - 69,99 $
35,99$ ch.

Pour grand lit 2 places, 2 contrôles. No 64013. Qté. 4.
*Ord. 64,99 $* **38,99$** ch.

Rabais 25% sur couvertures 50% laine et 50% acrylique. Brun, beige, bleu.

Pour lit 1 place. No 60510. Qté 24.
*Ord. 34,99 $* **26,24$** ch.

Pour lit 2 places. No 60512. Qté. 20.
*Ord. 42,99 $* **32,24$** ch.

Pour grand lit 2 places. No 60514, Qté. 10.
*Ord. 49,99 $* **37,49$** ch.

Rabais 25% sur nappes Tuscany. Rect. 54 x 72''. No 11031-11051. Qté. 8.
Ord. 29,99 $ - 34,99 $
22,49$ - 26,24$ ch.

Rect.-ovale. 60 x 90''. No 11036-37. Qté. 18
Ord. 39,99 $ - 49,99 $
29,99$ - 37,49$ ch.

Rect. - ovale. 72 x 90''. No 11033 - 34-53. Qté. 12.
Ord. 49,99 $ - 59,99 $
37,49$ - 44,99$ ch.

Rect. 72 x 108''. No 11035-55. Qté. 6.
Ord. 59,99 $ - 69,99 $
44,99$ - 52,49$ ch.

Ronde 72'. No 11039-59. Qté. 12.
Ord. 39,99 $ - 49,99 $
29,99$ - 37,49$ ch.

Torchons en coton. Qté. 600. No 17056
3/3,99$

Lavettes en coton. No. 18056. Qté. 600.
3/1,74$

Linge de table. No 17184. Qté. 400.
3/1,50$

Travailleuse en bois. Qté. 13.
*Ord. 34,99 $* **24,99$** ch.

Sac à tricot en tissu solide. Qté. 40.
*Ord. 9,99 $* **5,99$** ch.

BIJOUX, PRODUITS DE BEAUTÉ, VALISES, JOUETS, CADEAUX.

Rabais 50% sur un assortiment de montres Phasar exclusives à Sears. Qté. 200.
Ord. 14,99 $ à 89,99 $
7,49$** à **44,99$ ch.

Horloges de bar pour les sportifs. Choix de motifs. Qté. 15.
*Ord. 40 $* **19,99$** ch.

Chaînes et bracelets en or 10K. 16, 18 et 20''. Qté. 60.
14,99$** à **32,99$ ch.

Rabais 50% sur un bel assortiment de bijoux mode. Qté. 200.
Ord. 3,99 $ à 40 $.
1,99$** à **19,99$ ch.

Purificateur d'air Philips. Modèle portatif de bureau. No 57132. Qté. 48.
*Ord. 34,98 $* **26,98$** ch.

Cuvette hydrothéraique 'Foot Fixer' de Clairol. No 57086. Qté. 12.
*Ord. 54,98 $* **39,97$** ch.

Rasoir Remington 'Micro Screen' rechargeable. Étui de voyage incl. No 96075. Qté. 20.
*Ord. 74,98 $* **59,97$** ch.

Séchoir-casque 'Dazey' de type professionnel. No 59316. Qté. 24.
*Val. 49,98 $* **29,97$** ch.

Mini-séchoir pistolet 1200 watts. Garanti 1 an. No 59330. Qté. 24.
*Ord. 13,98 $* **9,97$** ch.

Shampooing colorant 'L'Oréal.' Qté. 200.
'Excellence'.
*Ord. 5,45 $* **3,97$** ch.

'Haute Mode'.
*Ord. 6,45 $* **4,97$** ch.

Pupitre double pour enfant. Construction solide. Espace pour 2 enfants. Qté. 24.
*Ord. 37,99 $* **29,99$** ch.

Mobilier 3 pièces pour enfant. Comprend table de jeu et 2 chaises. Qté. 20.
*Ord. 42,99 $* **34,99$** ch.

Jeu vidéo 'Odyssey II'. Cassette pour 3 jeux incl. Qté. 12. ord.
*Val. 249,99 $* **149,99$** ch.

Rabais 20% sur ensembles Lego. Ens. 53 pièces. Qté. 100.
*Ord. 10,99 $* **8,49$** ch.

Ens. 64 pièces. Qté. 100.
*Ord. 12,99 $* **9,99$** ch.

Ens. 332 pièces. Qté. 20.
*Ord. 59,99 $* **47,99$** ch.

Valises Pullman 20''. En vinyle d'aspect cuir. Qté. 10.
*Ord. 45 $* **35$** ch.

Porte-documents en vinyle. Noir, bourgogne, brun. Qté. 30.
*Ord. 14,99 $* **9,99$** ch.

Mallette 5'' en simili-cuir. Qté. 10.
*Ord. 82 $* **59,99$** ch.

Ensemble à fondue comprenant fourchettes et support. No 85134. Qté. 24.
*Ord. 26,98 $* **19,98$** ch.

Rabais 50% sur verrerie. Modèles de fin de série. Qté. 400.
Ord. 3,98 $ - 12,50 $
1,99$ - 6,25$ ch.

Rabais 50% sur service de vaisselle 45 pièces. Modèles 'Luna' Qté. 8.
*Val. 95,94 $* **47,99$** ch.

Modèle 'Franciscan Blue Skies'. Qté. 8.
*Val. 79,99 $* **39,99$** ch.

SPORT, ÉQUIPEMENT PHOTOGRAPHIQUE, BONBON, CENTRE DU JARDINAGE, CENTRE DE L'AUTO

Bicyclette 'BMX' pour garçons. No 27560. Qté. 20.
*Ord. 124,99 $* **79,99$** ch.

Économisez 90 $. Banc d'exercice. Capacité de 600 lb. No 77796. Qté. 20.
*Ord. 189,99 $* **99,99$** ch.

Survêtements molletonnés 'Pedigree'. No 86500-1-3-4. Qté. 100.
9,99$ ch.

Survêtements molletonnés 'Speedo'. Qté. 100.
17,99$** à **24,99$ ch.

Souliers de jogging ''Bauer'. No 90065-6. Qté. 50.
*Ord. 26,99 $* **14,99$** paire.

Souliers de tennis ''Bauer''. Qté. 50.
*Val. 18.99 $* **6,99$** paire.

Papiers mouchoirs Kleenex. Boîte de 200. Qté. 600. **79¢** ch.

Essuie-tout 'Hi-Dri'. No 36000. Qté. 600.
99¢ ch.

Machine à écrire manuelle 'Olivetti Lettra 12'. No 40111. Qté. 13.
*Ord. 89,98 $* **59,98$** ch.

Rabais 25% sur une sélection de meubles de bureau et classeurs. Modèles en démonstration en magasin. Qté. 6.

Biscuits importés au beurre. Boîte de 450 gr. No 20465. Qté. 48.
2,99$ ch.

Mélange de noix et fruits. Sacs de 500 gr. No 29548. Qté. 80.
*Ord. 5,99 $* **3,99$** ch.

Radio AM/FM à lecteur de cassette. No 26850. Qté. 30.
*Val. 119,98 $* **39,99$** ch.

Horloge à affichage pour la voiture. No 45021. Qté. 10.
*Ord. 24,99 $* **19,99$** ch.

Antigel Sears. No 52514. Qté. 200.
*Ord. 7,49 $* **5,99$** ch.

Coussin d'auto. No 98128. Qté. 40.
*Ord. 6,99 $* **2,99$** ch.

Support pour fougère. Qté. 18.
*Ord. 21,99 $* **12,99$** ch.

Support en laiton plaqué pour plantes. Qté. 18.
*Ord. 19,99 $* **12,99$** ch.

Étagères pour plantes/vin. Qté. 10.
*Ord. 37,99 $* **19,99$** ch.

Sélection de plantes tropicales. 8''. Qté 36.
*Val. 12,99 $* **9,99$** ch.

Terreau 'Floral'. Au choix: 'Tout usage' ou 'Tropical'. Qté. 300.
Ord. 79 ¢ à 3,29 $
59 ¢ à **2,59$** ch.

QUINCAILLERIE, PLOMBERIE, CHAUFFAGE, MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, PEINTURE

Économisez 85 $ à 90 $ sur tondeuses à essence ou électrique. No 56228, 56230, 55278. Qté. 36.
Val. 239,98 $ à 269,98 $
149,99$** à **184,99$ ch.

Économisez 80 $ à 120 $ sur un choix de radiateurs au kérosène. Modèles 8 500 à 12 975 B.T.U. No 63304, 63205, 63203. Qté 20 de chaque.
Ord. 229,98 $ à 299,98 $
149,98$** à **199,98$ ch.

Ponceuse à ruban Craftsman 3/4 HP. No 24377. Qté 20.
*Ord. 124,98 $* **69,98$** ch.

Jeu de forets 16 pièces avec étui. No 22972. Qté 24.
*Ord. 45,40 $* **22,70$** ch.

Chariot et diable. No 33032. Qté 40.
*Ord. 39,98 $* **29,98$** ch.

Pince-étau Craftsman. No 40111. Qté. 60.
*Ord. 11,99 $* **6,17$** ch.

Contre porte 2'' en aluminium. Blanc brun. Choix de dimensions. Qté. 20.
*Ord. 194,98 $* **149,98$** ch.

Nécessaire de panneaux de luxe pour la baignoire. 3 pièces: Blanc. Qté. 6.
*Ord. 104,99 $* **59,99$** ch.

Nécessaire 5 pièces en plastique ABS. Ton uni or. Tablette à chaque coins. Qté 6.
*Ord. 149,99 $* **85,99$** ch.

Piscine ronde 18' à rebord 6''. Filtre au sable 1/2 HP incl. Qté. 5.
*Ord. 1 179,98 $* **879,98$** ch.

Ruban à mesurer 16' métrique et standard. No 92136. Qté 72.
*Ord. 10,99 $* **4,99$** ch.

Contre porte 2'' en aluminium. Blanc, brun. Choix de dimensions. Qté 20.
*Ord. 194,98 $* **149,98$** ch.

Nécessaire de panneaux de luxe pour la baignoire. 3 pièces: panneau central et 2 côtés incluant porte-savon. Blanc. Qté 6.
*Ord. 104,99 $* **59,99$** ch.

Nécessaire 5 pièces en plastique ABS. Ton uni or. Tablette à chaque coins. Qté 6.
*Ord. 149,99 $* **85,99$** ch.

Piscine ronde 18' à rebord 6''. Filtre au sable 1/2 HP incl. Qté 5.
*Ord. 1179,98 $* **879,98$** ch.

Poêle à bois 'Chaleureux' avec soufflerie. No 42501. Qté 3.
*Ord. 664,98 $* **499,98$** ch.

Poêle 'Franklin' avec pare-étincelles en verre. Foyer 22''. No 42812. Qté 4.
*Ord. 329,98 $* **199,98$** ch.

Humidificateur portatif à 2 vitesses. No. 29315. Qté. 12.
*Ord. 144,98 $* **119,98$** ch.

Huile de lin pour meubles. Qté 400.
*Val. 4,19 $* **0,99$** ch.

Choix de papiers peints. Qté 200.
*Val. jusqu'à 25,98 $* **0,99$** ch.

Peinture déjà teinte. Qté 50.
*Val. jusqu'à 9,99 $* **1,99$** ch.

Nettoyeur à rouleaux. Qté 300.
*Val. 1,99 $* **0,25$** ch.